



MÉTÉO

Aujourd'hui Le temps sera variable avec de fréquentes averses. Des éclaircies se développeront l'après-midi. Vents faibles à modérés en montagne.

Demain Encore nuageux jeudi dans l'est et quelques précipitations possibles, sinon assez ensoleillé et chaud. Variable sur tout le pays en fin de semaine.

Lac des Brenets 751,41 m				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,70 m	18°	9°	2400 m	6 h 35	20 h 28
Fête à souhaiter: Odette					

LES TARIFS AUX RAYONS X	
Les assurances bloquent les tarifs des scanners	► 4
OBJECTIF USA	
Portland veut s'étendre outre-Atlantique	► 6

AIDE AUX VICTIMES D'AGRESSIONS	
Secrétariat romand ouvert à Fenin	► 19
VEAU BLANC OU VEAU ROSE	
Les consommateurs choisissent avec les yeux	► 19

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Phase horlogère positive à Bâle

Il y a longtemps que l'on n'avait pas vécu cela: une Foire horlogère normale, où l'on travaille normalement à des prix normaux.

Une Foire où chacun est assez occupé par ses propres affaires sans mettre son nez dans celles des autres!

A Bâle se trouve confirmée la tendance à la hausse des exportations horlogères suisses, une hausse de 20% pour ce début d'année, comparativement à janvier-février de l'année dernière.

C'est évidemment la conjonction de nombreux facteurs qui permet à notre horlogerie de traverser une phase économique positive.

On observera que le franc est plus avantageux que le yen, ce qui tombe bien avec le retour à la Foire de Bâle des clients américains après une éclipse de deux ans pour raisons monétaires et d'angoisse terroriste.

Et les Américains sont optimistes, parce que chez eux les affaires marchent bien.

On observera aussi le retour de Hong Kong au premier rang de nos exportations horlogères. Premier et plus gros client de l'horlogerie suisse, comme à la fin des années septante, Hong Kong semble chercher l'accès à un plus haut niveau qualitatif, étant talonné dans le bas de gamme par la Corée et la Chine populaire notamment.

De fait, c'est tout le Sud-Est asiatique qui augmente ses importations de montres, mouvements et chablons suisses.

Les achats du Japon sont en hausse de 54%, ceux de Malaisie de 88% et Taïwan, en janvier-février, a progressé de 287%. Et depuis que la SMH consolide ses positions industrielles en Thaïlande, ce pays devient un centre de production de boîtes, de cadrans, d'assemblage et d'emboîtement de montres de qualité, qui permettent de conduire une politique commerciale très agressive.

En résumé, la Foire horlogère de Bâle affiche de bons résultats, globalement.

Cela ne doit pas masquer une autre réalité, car il n'y a pas de miracle: l'infrastructure industrielle et commerciale de notre horlogerie va encore évoluer vers une simplification du long cheminement de la production de base jusqu'aux points de vente dans le monde.

Et il faut garder à l'esprit que pour lutter à armes égales, il faudra fabriquer à conditions égales: soit automatiser encore plus la production, ou aller produire au même prix que les autres, là où produisent nos concurrents.

Gil BAILLOD

Le verdict du courage

RFA: treize ans pour Abbas Hamadé

Abbas Hamadé, reconnu coupable d'avoir participé à l'enlèvement à Beyrouth de deux ressortissants ouest-allemands et d'avoir essayé de contraindre par la force le gouvernement de Bonn de remettre son frère en liberté, a été condamné hier à 13 ans de prison par le tribunal de Dusseldorf.

Son frère, Mohammed Hamadé, est accusé d'avoir participé au détournement, sur l'aéroport de Beyrouth, d'un Boeing des TWA qui s'était soldé par le meurtre d'un jeune plongeur de la marine américaine en juin 1985.

Abbas Hamadé, barbe noire et vêtement de sport, a semblé abattu à l'annonce du verdict et s'est laissé glisser sur sa chaise, mais a gardé le silence.

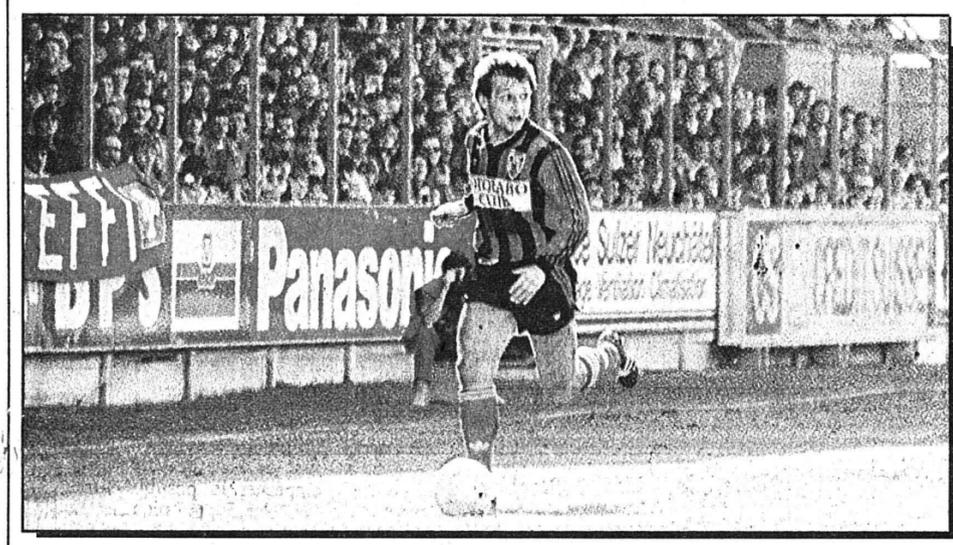
En lisant le verdict, le président du tribunal Klaus Arend a déclaré l'accusé coupable d'enlèvement, de détention et de possession d'explosifs.

Ce verdict a semblé sévère à la centaine de journalistes réunis dans la salle du tribunal, car l'avocat général avait requis une peine de 11 ans et demi de prison, dans son réquisitoire il y a deux semaines.

Après l'arrestation de son frère Mohammad le 13 janvier 1987 à l'aéroport de Francfort (pour sa participation au détournement du Boeing de la TWA), Abbas Hamadé avait téléphoné à des amis à Beyrouth - notamment un autre frère, Abdul Hamadé, chef de la sécurité du Hezbollah. «Après la capture de Mohammad Hamadé, ces hommes ont formé un groupe à Beyrouth qui décident de faire quelque chose pour empêcher la possible extradition (vers les Etats-Unis) de Mahamad Hamadé», a précisé le président du tribunal, se fondant sur les écoutes téléphoniques de la police allemande. (ap)

Adieu le doublé!

Xamax éliminé aux penalties

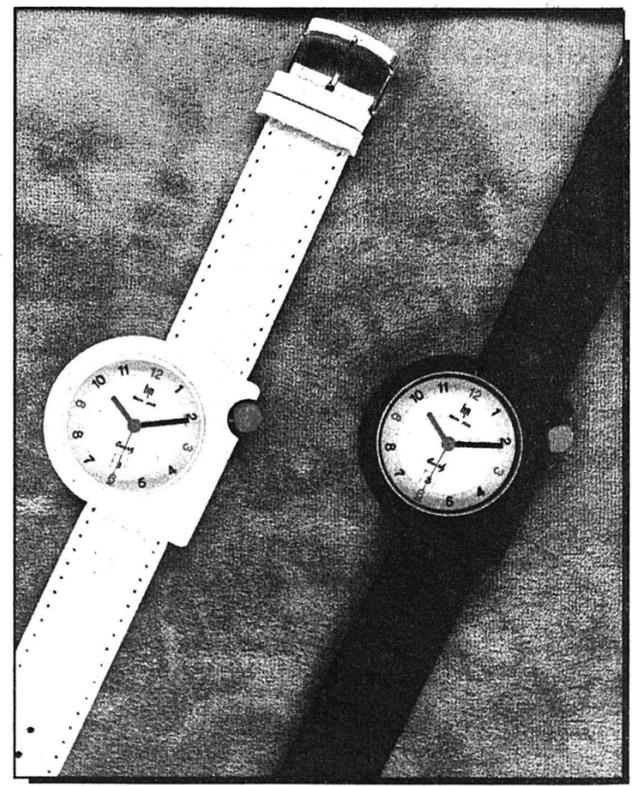


Lei-Ravello n'a pas été récompensé de ses généreux efforts. (Bahia)

SPORTS 14 - 17 - 18

D'un pays à l'autre

Les étrangers en force à la 16e FEHB



La ligne Mach 2000 de Lip est désormais le leader de l'entreprise mortuacienne. Cette dernière compte beaucoup sur elle pour lui ouvrir les marchés d'exportation. Un nouveau challenge pour une entreprise qui reste, du point de vue de l'image, très cotée en France et à l'étranger.

Presque seule au monde, pendant des décennies, l'horlogerie suisse a été rejointe par une quantité de nations sur le marché de la montre. Alors que le libre-échange s'impose dans (bientôt) tous les esprits, les concurrents de notre pays multiplient les efforts pour s'imposer, ou, plus modestement, pour obtenir une petite part du gâteau. Tous n'y réussissent pas!

L'Allemagne est toujours présente à Bâle, même si ses résultats en matière d'horlogerie ne sont pas glorieux. Le Japon et Hong Kong apprécient également les bords du Rhin, avec la réussite que l'on sait.

J. H.

● Lire en pages 8 et 9

BÂLE 88

FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE

Nouveaux déportés

Israël expulse huit Palestiniens vers le Liban

Les autorités israéliennes ont expulsé hier huit Palestiniens vers le Liban, alors que quelque 500.000 habitants de Cisjordanie et de Gaza, où une grève générale est observée, vivaient pour la troisième journée consécutive sous le régime de couvre-feu.

Les Palestiniens expulsés, dont six du village de Beita (Cisjordanie), ont été déposés par hélicoptère au-delà de la limite nord de la «zone de sécurité» établie en territoire libanais, a-t-on appris de source militaire israélienne.

Ils ont été ensuite transportés au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Ksara, dans la plaine orientale de la Bekaa, contrôlée par l'armée syrienne, a constaté le correspondant de l'AFP.

Les autorités israéliennes leur reprochent d'avoir participé activement, le 6 avril, à des affrontements entre des manifestants et les deux accompagnateurs armés d'un groupe de jeunes excursionnistes israéliens. Deux Palestiniens et une Israélienne avaient été tués.

Les deux autres expulsés sont des «activistes qui ont mené des activités hostiles à l'Etat hébreu», a-t-on indiqué de mêmes sources.

Les autorités militaires avaient déjà pris, le 11 avril, des mesures d'expulsion contre huit Palestiniens et annoncé leur intention

Grenier 14
La Chx-de-Fds
039 23 30 47
Expo sur 4 étages
meubles Leitenberg

Le Bonheur
ça se meuble

L'ÉVÉNEMENT

Urgence:
on tue!

Colombie.

De 1948 à 1957, une guerre civile qui n'ose pas dire son nom. Les médias en ont peu parlé, mais elle aurait fait 200.000 victimes.

Du milieu des années 60 à aujourd'hui, des actions de guérilla, en grande partie justifiées par la misère, la corruption, l'injustice, la presque omnipotence de l'armée ou, en tous cas, l'impunité dont jouissent ses membres qui pillent, violent ou massacrent.

S'opposant à la guérilla, protégeant les barons de la drogue, défendant les privilèges exorbitants, des groupes para-militaires qui torturent sans vergogne et se spécialisent dans les basses œuvres.

De temps à autre, il arrive que le gouvernement civil puisse faire entendre sa voix, qu'il essaie de restreindre les abus, les exactions, qu'il s'efforce de rétablir une vraie paix.

Ce fut le cas sous le règne du président conservateur Belisario Betancur (1982-1986). Mais les embellies ne durent pas.

Depuis la fin de l'an dernier, c'est plutôt tout au contraire, l'ouragan de violences.

Selon «Amnesty International», la terreur touche aujourd'hui tous les secteurs de la vie sociale, politique culturelle et

universitaire du pays... On s'attaque maintenant à tous ceux qui critiquent les forces armées et même à ceux qui ne les soutiennent pas d'une façon ou d'une autre».

Un rapport, solidement charpenté, étaye ces accusations.

Et «Amnesty» de déclarer que désormais, la question des droits de l'homme reste une question d'urgence en Colombie.

Même si la réaction d'«Amnesty» n'a pas été très rapide, il faut espérer que sa campagne aura un retentissement puissant auprès des médias.

Au cours des ans, les journalistes ont été nombreux à dénoncer les tueries qui se passaient dans cet Etat. Mais l'opinion publique était peu réceptive et les massacres s'oubliaient vite. Les grands médias se tournaient vers d'autres horreurs d'actualité. Puisse la nouvelle campagne avoir des répercussions plus durables!...

Je relis aujourd'hui un interview de Maria Eugenia Rojas de Moreno Diaz, candidate de l'opposition à la présidence il y a 14 ans. Elle dénonçait déjà la pauvreté, les tueries. Elle clamait: «C'est la faim et la tromperie qui apporteront de nouveau et de nouveau la violence.»

La «capitana del pueblo», comme on l'appelait à prêché dans le désert. Hélas!

Willy BRANDT

Boeing koweïtien: statu quo
Une femme-otage lance un appel

Au 15e jour du détournement du Boeing koweïtien, l'une des parentes de l'émir du Koweït, retenue avec la trentaine d'otages dans l'avion immobilisé sur l'aéroport d'Alger, a lancé hier un appel pour que les revendications des pirates soient satisfaites.

«Sinon, nous sommes tous en danger», a déclaré Anouaar Al-Sabah, 20 ans. Elle et sa sœur aînée Ebtessam, 22 ans, sont les deux seules femmes encore détenues à bord de l'appareil.

D'une voix tendue mais ferme, Anouaar Al-Sabah a déclaré, par radio: «Nous voulons que vous disiez à nos familles que ma sœur et moi et tous les passagers allons bien, bien que notre moral soit bas et que (leur frère) Fadhel voit son état naturellement se détériorer.»

«J'espère de ma famille et de mon gouvernement qu'ils se dépêcheront de libérer les prisonniers

(17 terroristes emprisonnés au Koweït). Sinon, nous sommes tous en danger. Merci».

C'est la cinquième fois depuis leur atterrissage à Alger que les pirates font diffuser un appel par un otage. Un autre cousin de l'émir, Fadhel, qui semble souffrir de dépression nerveuse, avait lancé dimanche un appel assez incohérent dans le même sens.

Le Koweït refuse toujours d'accéder à la demande des pirates, qui est la libération de 17 extrémistes pro-iraniens emprisonnés au Koweït pour des attentats contre les ambassades française et américaine à Koweït en 1983.

De son côté, Ali Al-Chamman, le frère d'un des autres otages de l'avion, Khaled Al-Chamman, présent à l'aéroport d'Alger, est allé dans ce sens de la fermeté en déclarant à la presse que l'ensemble du peuple koweïtien soutenait son gouvernement. (ap)

Budapest accuse Bucarest

La Hongrie a vivement attaqué la Roumanie devant la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) à Vienne en l'accusant sans la nommer de violer les Droits de l'homme sur la question des minorités nationales.

Le sujet divise les deux pays alliés et voisins du bloc communiste, la Hongrie soutenant de plus en plus ouvertement la minorité hongroise vivant en Roumanie, forte de 1,8 million de personnes, selon les chiffres roumains, qui se plaint d'une assimilation forcée.

Le chef de la délégation hongroise à la CSCE, André Erdoes, a cité comme «exemples positifs» le sort des minorités hongroises vivant en Tchécoslovaquie, You-

goslavie et en Ukraine sub-carpathique (territoire qui fait partie de l'URSS).

C'est la première fois, notent les observateurs, qu'un officiel hongrois évoque dans un forum international la minorité hongroise vivant en URSS, qui compte, selon les chiffres soviétiques, 171.000 personnes, en très grande majorité en Ukraine.

En revanche, M. Erdoes a critiqué «des mesures prises et des projets» qui «nous attristent profondément, car ils représentent un écart flagrant par rapport à l'esprit et à la lettre de l'acte final d'Helsinki». Pour les observateurs, il est clair que M. Erdoes vise la Roumanie, qui n'est toutefois pas nommée. (ats, afp)

Nicaragua: positif

Le gouvernement sandiniste du Nicaragua et les rebelles de la Contra ont jugé positivement les résultats, modestes en apparence, des négociations de cessez-le-feu qui se sont achevées lundi à Managua sur un accord pour continuer le dialogue à la fin du mois.

Au terme de quatre journées consécutives de discussions, tenues dans un grand hôtel de la capitale

nicaraguayenne, les deux camps ont souligné la décision de poursuivre le dialogue les 28, 29 et 30 avril prochains. «Il était difficile d'arriver à un accord global en si peu de temps», a déclaré Adolfo Calero, responsable de la délégation des «contras», rappelant qu'il s'agit de mettre fin à une guerre civile qui se poursuit depuis sept ans. (ats, afp)

Golfe: la tension reste vive
Le Ramadan a mal commencé pour l'Iran

La tension est restée vive hier dans le Golfe, au lendemain de l'important affrontement américano-iranien au cours duquel deux plates-formes pétrolières iraniennes ont été détruites et deux frégates et quatre vedettes iraniennes coulées ou endommagées.

Le Ramadan commence mal pour l'Iran puisque, outre ces revers aéronavals, la république islamique a également enregistré des pertes sur un autre front, celui de la guerre avec l'Irak: les Irakiens, au terme d'une importante offensive terrestre, ont annoncé avoir repris la ville stratégique de Fao, près de la pointe de la péninsule du même nom.

Après les affrontements de lundi, les navires de guerre de la flotte américaine ont continué de patrouiller dans les eaux du sud du

Golfe hier. Les recherches ont continué notamment pour retrouver un hélicoptère américain et son équipage de deux hommes - seules pertes américaines présumées - que l'Iran affirme avoir abattu.

Après avoir attaqué deux navires marchands (un britannique et un chypriote) lundi, Téhéran a récidivé hier en attaquant deux autres bateaux: l'un, des Emirats Arabes Unis, le «Fal-5» de 12.125 tonnes, a pris feu et son équipage a été secouru par des garde-côtes d'Oman; l'autre, seulement identifié par son nom («Meltem»), a

envoyé des signaux de détresse dans la matinée.

LA PRAVDA DÉNONCE

A Moscou, la Pravda - liant les attaques dans le Golfe et l'assassinat du numéro deux de l'OLP Abou Jihad - a accusé hier les Etats-Unis de corodonner une politique de violence avec Israël, au mépris du droit international. Mais le journal du PC soviétique a également dénoncé les attaques contre les navires marchands dans le Golfe.

DES MILLIERS DE TUÉS

Parallèlement, la guerre Iran-Irak, qui dure depuis sept ans et demi, se poursuit. Et l'Iran vient de subir elle aussi un important revers, avec la reprise par l'Irak de la péninsule de Fao, seule sortie irakienne sur

la mer, occupée depuis deux ans par les Iraniens. Des milliers d'Iraniens ont été tués ou blessés au cours de cette offensive de deux jours, surnommée «Ramadan béni», selon l'agence irakienne INA.

Hier, tandis que l'aviation irakienne bombardait cette péninsule - 16 bombardements réussis, selon l'Irak -, l'Irak a tiré plusieurs missiles sur Téhéran et deux autres villes iraniennes, Chiraz et Ispahan.

Depuis la reprise de la «guerre des villes» le 29 février dernier, l'Irak a tiré 135 missiles sur Téhéran, 22 sur Ispahan, deux sur Chiraz et 22 sur Qom. L'Iran pour sa part a tiré 59 missiles sur Bagdad et plusieurs dizaines sur d'autres villes irakiennes. (ap)

Manifestations à Varsovie
Israéliens et Arabes commémorent
le soulèvement du ghetto

Il y a quarante-cinq ans, la machine de guerre nazie écrasait le ghetto de Varsovie. Les responsables militaires allemands avaient décidé d'offrir un cadeau d'anniversaire sordide à Adolf Hitler: l'élimination des derniers Juifs de la capitale polonaise.

Décidés à raser le ghetto, ils ont utilisé les grands moyens. La résistance des Juifs a été héroïque. Pendant plus de quatre semaines, 40.000 personnes, dont 200 seulement étaient armées, se sont opposées aux troupes germaniques. L'écrasement était cependant inévitable.

CÉRÉMONIE

Hier, des manifestations ont eu lieu dans la capitale polonaise pour commémorer ce tragique épisode de l'histoire. Vers midi, devant le monument consacré aux résistants de Varsovie, une grande cérémonie a rassemblé des milliers de personnes. Chants, prières, dépôts de gerbes, discours officiels ont marqué cette célébration. Le vice-premier ministre israélien, qui visite la Pologne à titre privé, a

tenu à remercier les autorités pour la cérémonie.

UNE GERBE DE L'OLP

Les étudiants arabes et africains ont également voulu rappeler ces heures sombres. Ils ont défilé, en silence, dans les rues de Varsovie en brandissant des drapeaux palestiniens et des banderoles. Sur certaines, on pouvait lire: «Arrêtez l'agression israélienne contre la nation palestinienne» ou «Les camps de concentration, les pacifications, les gaz toxiques, les déportations ne peuvent étouffer les droits des masses palestiniennes». Des tracts, traçant un parallèle entre le soulèvement de 1943 et celui des territoires occupés, dénonçaient les «méthodes fascistes» d'Israël.

Ils se sont rendus devant le monument des résistants et ont déposé une gerbe avec une phrase en polonais: «De la part des Palestiniens tombés au combat.» L'après-midi, le représentant de l'OLP a déposé une gerbe de lys blanc à deux mètres de celle déposée au nom de l'Etat hébreu.

D. D.

LE MONDE EN BREF

TCHÉCOSLOVAQUIE. - Le Parlement tchécoslovaque a approuvé le principe de la fusion de trois ministères de branches industrielles en un seul, et celle du ministère des Transports avec celui des Télécommunications.

TCHERNOBYL. - La zone entourant la centrale atomique de Tchernobyl, en Ukraine, victime le 26 avril 1986 du plus grave accident de l'histoire du nucléaire civil, sera transformée en réserve scientifique destinée à l'étude à long terme des effets des radiations sur la végétation et la faune.

GRÉCO-TURC. - Des hommes d'affaires grecs et turcs se sont réunis à Athènes pour tenter d'identifier «les domaines d'intérêt mutuel» et «les obstacles à une collaboration économique». Plus de cent cinquante participants, représentant une large partie des activités économiques de chaque pays, étaient présents à la réunion.

PANNE. - Une importante panne d'électricité a touché la province de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Etat américain du Maine lundi soir, plongeant des millions d'usagers dans l'obscurité.

GUATEMALA. - Un tribunal guatémaltèque a ordonné au gouvernement de remettre en liberté deux dirigeants de l'opposition arrêtés dès leur retour d'exil, plus tôt dans la journée, sous l'accusation de crimes «contre la sécurité intérieure de la nation».

PAPIER HYGIÉNIQUE. - La pénurie de papier hygiénique qui sévit depuis plusieurs années en Tchécoslovaquie ne pourra pas être résolue avant 1991.

CHATON ROTI. - Un Américain de 26 ans, qui avait fait rôtir le chaton de sa femme dans un four à micro-ondes a été condamné à 30 jours de prison ferme pour cruauté envers un animal.

YUGOSLAVIE. - Plusieurs centaines d'employés de la firme agro-industrielle yougoslave Agrokromer, frappée l'année dernière par le plus grand scandale financier qu'ait connu le pays, se sont mis en grève.

TORNADE. - Une tornade s'est abattue sur Madison, une ville du nord de la Floride. Quatre personnes ont été tuées et 12 autres blessées, des habitations et une bibliothèque ont été détruites, des toits arrachés, des voitures renversées.

MOSCOU. - La police de Moscou a acheté de puissantes motos BMW pour faire la chasse à une bande de motards, dénommés les «Rockers», qui circulent la nuit à grande vitesse dans les rues de la capitale et provoquent de tragiques accidents.

PRÉSIDENTIELLES. - Le révérend Jesse Jackson, l'un des deux favoris démocrates dans la course à la Maison-Blanche, est arrivé largement en tête devant son rival direct M. Mike Dukakis, dans les caucuses de Delaware.



Le vice-ministre israélien, Itzhak Navon, s'est adressé à la foule devant le monument des héros du ghetto. (Béline AP)

Priorités à gogo

Le gouvernement italien présente son programme

Son gouvernement réuni au grand complet, le chef de la démocratie chrétienne Ciriaco De Mita a présenté mardi à la Chambre des députés un programme de gouvernement ambitieux pour préparer le «grand rendez-vous européen de 1992».

Le vote de confiance des députés - qui sera suivi par celui des sénateurs - ne devait intervenir que ce matin, mais les réactions positives de partis de la majorité laissaient prévoir que le gouvernement De Mita serait confirmé sans problème.

Le dirigeant socialiste Bettino Craxi, rival de M. De Mita, auquel il avait l'année dernière interdit l'accès à la présidence du Conseil, a lui-même déclaré qu'il se prononcerait mercredi «pour le vote de confiance».

M. De Mita, dans un exposé d'une cinquantaine de minutes, a dressé une impressionnante liste de «priorités», en tête desquelles la réforme des institutions italiennes.

«Nous ne pouvons pas être dans l'Europe, a-t-il dit, avec nos faibles institutions». Et sur un plan strictement intérieur, le dirigeant DC a souligné que cette réforme était «une voie obligée pour pouvoir gouverner».

M. De Mita a ensuite énuméré les grandes réformes auxquelles il veut s'attaquer: celle de l'administration, celle de la fiscalité, et l'assainissement du déficit public.

Parlant devant un public particulièrement nombreux dans les tribunes, M. De Mita a été applaudi à l'issue de son intervention par l'ensemble des formations de la majorité (DC, socialistes, libéraux, républicains, et sociaux-démocrates). (ats, afp)



TROC

de vêtements d'été propres et en bon état pour enfants et adolescents.
Jouets, chaussures de marche, vélos, etc.

Loge maçonnique, rue de la Loge 8

Mardi 26 avril 1988, de 19 h 30 à 21 h: réception des articles en échange d'un bon Mercredi 27 avril 1988, dès 14 h 30: vente pour porteurs de bons; dès 15 h 30: vente à tout-venant.

Jeudi 28 avril 1988 de 19 h 30 à 21 h: retrait des articles non vendus et paiement des bons.

IMPORTANT

Les articles doivent être obligatoirement munis d'une étiquette cartonnée volante avec la désignation de l'article et indication du prix de vente.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Renseignements:

☎ 039/23 80 57

finance

**Votre banque !
aussi pour
le prêt personnel**

10,5 % tout compris

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.-
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.-
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.-

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____
 Nom/Prénom: _____
 Date de naissance: _____ Nationalité: _____
 Profession: _____ Permis de séjour: A B C
 Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
 Rue: _____
 NPA/Lieu: _____ Tél.: _____
 Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____
 Loyer mens. Fr.: _____ Total des revenus Fr.: _____
 Date: _____ Signature: _____

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
tél. 039-23 91 23

Egalement à: Neuchâtel - Delémont - Porrentruy



Solution du mot mystère:
Okapi

demandes d'emploi

EMPLOYÉE DE BUREAU OU DE FABRICATION

dans la quarantaine, cherche place, Connaissances et expériences. Emploi stable complet ou partiel. Etudie toutes propositions. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres MC 5824 au bureau de L'Impartial.

BOÎTIER OR

acheveur qualifié, capable, connaissant aussi les savonneries, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffres DI 6113 au bureau de L'Impartial.

CUISINIER

cherche place stable.
Région de La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffres HI 6235 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

Français, cherche emploi: menuiserie ou autres.
Etudie toutes propositions.

Libre fin mai.
☎ 0033/81 43 82 28, le week-end.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

en fabrication mécanique. Frontalier depuis 12 ans avec permis, cherche poste avec responsabilités dans le domaine technico-commercial ou en rapport avec la fabrication.

Ecrire sous chiffres ZP 58262 au bureau de L'Impartial du Locle.

JEUNE INGÉNIEUR ETS

en mécanique souhaiterait mettre à profit son expérience au service d'une entreprise dynamique.

Ecrire sous chiffres GS 6030 au bureau de L'Impartial.

A vendre vélomoteur.

Maxi Puch Spécial

couleur noire, 1500 km, garantie.
Valeur à neuf: Fr. 1540.-
Prix à discuter.

☎ 039/23 59 57

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes, chaque jeudi de 16 à 19 heures.

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue.

☎ 039/23 01 77 de 7 heures
à 21 h 30 y compris le samedi matin.

immobilier

Cherche
à louer

appartement

1, 2
éventuellement
3 pièces

sans ou mi-confort,
rez-de-chaussée,
1er ou sous-sol.
Au plus vite.

Ecrire sous chiffres
HI 5677 au bureau
de L'Impartial.

Pickhotella SA

Nouveau à La Chaux-de-Fonds.

La société Pickhotella SA

achète tout agencement
d'occasion destiné
à l'hôtellerie.

Administration:

rue de l'Helvétie 52
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 03 51

ROCK

Isuzu Trooper 4x4 avec traction tout terrain commutable et nouveau moteur de 2,6 l à injection d'essence (ou turbodiesel de 2,8 l): l'art d'encaisser en puissance et de rendre en douceur - grâce à la suspension avant indépendante et à l'habitacle ultraconfortable!

Trooper 4x4



Isuzu Trooper 4x4: robuste comme un bœuf (84 kW/114 ch), sobre comme un chameau (boîte à 5 vitesses étagée en fonction du couple), silencieux comme un félin - et dépollué comme pas deux (catalyseur à 3 voies, sonde lambda)! Avec un équipement d'une rare opulence! A quand votre essai?

Trooper 4x4

& ROLL



STEIGER KOMMUNIKATION, ZÜRICH

GM/ISUZU

Vente et service GM/ISUZU utilitaires légers en Suisse:

Aigle: R. Gailloud, Garage des Mosses; Avenches: J. P. Divorne, Bienne: Auto-Besch AG; Bulle: André Wolf Automobiles; La Chaux-de-Fonds: Garage du Collège, Maurice Bonny SA; Fribourg: Automobiles Belle-Croix SA, Villards-sur-Glâne/Moncor; Genève: Binggeli & Muhlebach SA; Genève-Châtelaine: Garage Vermont, PG Promotors SA; Hauterive-Neuchâtel: Garage du Roc; Lausanne: Ets Ramuz & Garage Edelweiss SA; Martigny: R. Granges et Cie, Garage-Carrosserie du Simplon; Montreux: Garage Central, Montreux-Excursions SA; Nyon: Garage Berger, Champ Colin SA; Porrentruy: Ets Periat SA, Garage des Ponts; Sion: Garage de l'Ouest, St. Revaz; Villaret: Garage Gerster; Yverdon: Bouby-Rollis SA.

Attalens: Garage J. P. Perroud; Aubonne: Garage F. Jassogna; Begnins: Garage du Jura; Breblens: Garage B. Guex; Charmey: Garage des Vanils, A. Mooser SA; Château-d'Oex: M. Favrod, Garage du Pont; Cheseaux: Garage du Centre, M. Perrotet; Chexbres: Garage de la Corniche, D. Lehrian; Chippis: L. Tschopp, Garage du Chippis; Cossonay: Garage G. Blaser; Cugy: Garage du Carrefour, P. Salquin; Denges: Pierre-Alain Burnier; Echallens: Garage J. M. Neuwenschwander; Genève: Garage des Volandes, P. Giacobino; Glovelier: M. Montavon; Grand Lancy: Garage J. Bochet; Lausanne: Garage von Allmen SA; Garage de la Blécherette, G. Buache; Garage des Cedres, Taxis Cab SA; Garage du Tunnel, A. Brender; Leysin: Ahrendt Automobiles; La Neuveville: Garage Belcar, R. Gabriel; Marnand: Garage de Blasio Frères SA; Moudon: Roulin Frères SA; Pampigny: Garage E. Benninger; Le Pont: Garage Bellevue, J.-J. Locatelli; Prilly: Garage Valency, J. Noguét; Pully: Garage de la Gare Pully SA, W. + J. J. Chappuis; Raron: Autoval SA; Renens: Garage Central, D. Frères; Savigny: Garage des Trois Sapins, J. P. Metraux; Sierre: Garage Atlas Sierre SA; Sion: Garage du Stade, Muzzelo & Blanc; Sorvilier: Garage du Ralley, P. Maniaci.

Les tarifs aux rayons X

Les assurances bloquent les tarifs des scanners

«La technique médicale est trop chère, bloquons les tarifs des scanners et IRM», c'est le mot d'ordre des caisses-maladie suisses. Les radiologues se plaignent: «Les prix pratiqués ne remboursent même pas nos appareils».

Polémique entre caisses-maladie et spécialistes en radiologie. Le dialogue entamé au sujet de la calcul des tarifs tourne au vinaigre.

«Pour les tarifs techniques, nous payons partout des indemnités trop élevées», s'est insurgé récemment Ueli Müller, le président du Concordat des caisses-maladie, lors de la conférence des fédérations cantonales. Et le Concordat a donc invité les fédérations cantonales «à ne plus accorder pour le moment de compensations au renchérissement pour les tarifs médico-techniques», scanners, radiologies ordinaires, prestations de laboratoires, etc. Même chose pour les tarifs des IRM, la résonance magnétique nucléaire, un système ultramoderne qui permet d'éviter les rayons X. Les remboursements devraient demeurer à 650 francs.

TARIFS INCHANGÉS

«Les acquéreurs de ces installations (scanners et IRM) parviennent aujourd'hui à les amortir bien plus rapidement et à réaliser un profit encore plus grand, parce que les tarifs en vigueur sont fixés à un niveau beaucoup trop élevé», dénonce le Concordat des caisses-maladie, selon qui le prix d'un scanner aurait passé de trois millions, il y a dix ans, à un peu plus d'un million aujourd'hui, sans que les tarifs des examens changent.

«C'est incroyable, c'est complètement faux», s'étrangle le Dr Enrico Frey, de Berne, secrétaire général de la Société suisse de radiologie. «On nous rembourse 323 fr de l'heure, pour examen de l'appareil sur une année, en remboursant uniquement l'investissement. Pour arriver à rentabiliser un appareil sur une année, en remboursant uniquement l'investissement, nous devrions passer 10 malades par jour. C'est énorme. Il faudrait travailler 9 à 10 heures, et sans rien gagner. Nous serions insensés de travailler à des prix aussi bas, alors que l'on rembourse 130 fr une simple «radio» de 10 minutes à un généraliste».

SURÉQUIPEMENT?

Le Dr Frey conteste d'ailleurs les prix des scanners avancés par le Concordat. «Ils coûtaient au plus 1,8 million autrefois. Aujourd'hui, il faut investir deux millions pour une installation moderne.»

Un examen à l'IRM revient à environ 800 fr, selon des spécialistes médicaux, or les caisses ne remboursent que 650 fr, bien que ce ne soit pas une prestation reconnue obligatoire. Dans le canton de Berne, le remboursement n'est que de 400 fr seulement, la différence étant à charge du malade.

Selon le Concordat, le problème vient en fait du suréquipement technique de la médecine suisse.

«En 1980, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires a évalué le besoin à 20 scanners et en 1986 à 45. Aujourd'hui, plus de 60 appareils sont installés en Suisse (deux dans le canton de Neuchâtel), sans qu'aucune installation de radiographie traditionnelle ait disparu», disent les caisses.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Même chose pour les IRM. L'Institut suisse des hôpitaux avait fixé les besoins à 5 pour toute la Suisse. Une dizaine sont en service ou en projet, dont 2 à Genève, un à Bâle et un à Zurich. De plus, on avait prévu de les limiter à des hôpitaux de plus de 500 lits au moins. Or ils sont généralement installés dans des cliniques privées.

«Faux problème, on manque d'appareils explique le Dr François Terrier, un ancien Chaux-de-Fonnier, grand spécialiste de radiologie à l'Hôpital de l'Île. Les hôpitaux publics ont tardé à s'équiper pour des raisons politiques, en croyant faire des économies. Or les IRM, comme les scanners, permettent d'économiser énormément d'autres examens coûteux. Il vaut la peine d'estimer le coût global du traitement et non pas de comparer acte par acte. En un seul examen, nous pouvons avoir une image précise et riche en renseignements, impossible à obtenir par d'autres examens.»

Ainsi, selon le Dr Enrico Frey, si le footballeur argovien Lars Lunde, blessé dans un accident de voiture, avait pu bénéficier d'un examen à l'IRM, les médecins auraient pu rapidement établir un diagnostic sûr.

«Ce qui coûte cher, explique le Dr François Terrier, c'est l'hospitalisation. Or, du fait du manque de scanners et de personnel qualifié, des patients doivent attendre deux ou trois jours avant d'être examinés.»

«Mais avec un seul passage, nous avons désormais une image de tous les organes du corps. Cela permet dans beaucoup de cas d'éviter des opérations inutiles, des examens supplémentaires des reins (600 à 700 fr) ou d'autres organes. Nous gagnons en temps, en sécurité, et aussi en argent. On ne peut plus faire de médecine sans scanner et sans IRM». Autrefois, pour un malade souffrant du thorax, il aurait fallu deux clichés de radiographie traditionnelle, des ultrasons. Et on n'était pas certain du diagnostic.

Entre Concordat et médecins, l'armistice est peut-être envisageable. Une commission médicale, la Société des radiologues et le Concordat ont entamé des négociations pour recalculer les tarifs. Les résultats ne sont pas attendus avant la fin de l'année. Trop long pour le Concordat qui vient donc de décider de geler, en attendant, le montant de ses remboursements.

Y. P.

240 millions pour la forêt



La commission de la santé publique et de l'environnement du Conseil national a approuvé à l'unanimité le crédit de 240 millions de francs (sur quatre ans) pour la

poursuite des mesures de conservation de la forêt.

Le Conseil des Etats a déjà approuvé ce crédit.

(ats)

Accidents de F16 en RFA

Pas d'inquiétude au DMF

Les deux accidents d'avions militaires américains F16 qui ont eu lieu en Allemagne fédérale au cours des trois dernières semaines n'inquiètent nullement le Département militaire fédéral (DMF), qui est précisément en train de tester cet appareil ainsi que son concurrent, le F/A 18, en vue de choisir le futur avion de combat de l'armée suisse.

Selon le porte-parole du commandement des troupes d'aviation Hans-Rudolf Häberli, le F16 est actuellement l'avion de combat le plus répandu en RFA et dans les pays voisins, si bien que la proba-

bilité qu'ils aient un accident est aussi la plus élevée, mais c'est néanmoins un appareil sûr.

Lundi, après la chute d'un F16 américain en Rhénanie-Palatinat, le ministre ouest-allemand de la défense Manfred Woerner avait demandé la suspension provisoire des vols de ce type d'avions aussi longtemps qu'il ne serait pas exclu que l'accident soit dû à un défaut technique. Selon M. Häberli, il s'agit là d'une décision non militaire, mais politique, l'opinion allemande étant actuellement très sensibilisée par des accidents d'avions survenus à proximité de centrales nucléaires. (ats)

Fribourg: directrice licenciée

Graves dissensions à la Croix Rouge noire et blanche

La directrice du service «requérants d'asile» de la Croix Rouge fribourgeoise (CRF), Mme Seren Guttman, vient d'être licenciée. Aucun motif ne figure dans la lettre de renvoi, a-t-elle fait savoir au cours d'une conférence de presse hier après-midi à Fribourg. Depuis longtemps, ce service est agité de remous. L'an dernier, une députée socialiste avait dénoncé les graves dissensions qui y régnaient.

Trois lignes pour résilier un contrat, pas de motif, voilà la lettre reçue par Seren Guttman, directrice du service «requérants» depuis 1984. «Ni le directeur de la Croix Rouge Pierre Stempf, ni son président le Juge Pierre-Emmanuel Esseiva, ni le vice-président n'ont jugé opportun de me convoquer, de m'entendre m'expliquer ou de me permettre éventuellement de me justifier avant».

«La direction de la Croix Rouge ne m'a jamais reproché ni manquements, ni faute professionnelle», poursuit Mme Guttman qui stigmatise «l'absence de collaboration, le désintérêt du directeur pour les problèmes concrets du quotidien tels celui de manque de possibilités d'hébergement». Autre problème: celui de la rotation du personnel. «La plupart des services d'accueil des cantons connaissent ces difficultés», répond Mme Guttman qui se plaint du manque de personnel qualifié.

«J'ai connu plusieurs graves conflits au sein de mon service avec des personnes dont la générosité brouillonne allait à l'encontre de toute approche sociale cohérente risquant de créer chez les requérants une mentalité d'assisté», a encore déclaré Mme Seren Guttman, «Ces personnes, qui ont quitté l'institution après de

nombreux conflits, n'ont jamais cessé depuis lors de dénigrer mon travail et mon concept d'assistance».

UN STYLE QUI POSAIT PROBLÈME

A la direction de la CRF, Pierre Stempf reconnaît que la Croix Rouge n'a pas de faute professionnelle à reprocher à Mme Guttman. «Son style de direction posait problème, a-t-il déclaré à l'ATS. Elle était contestée au sein de son service - ce qui ne veut pas dire que tous ses détracteurs avaient raison». «Contrairement à ce que dit Mme Guttman, nous avons travaillé ensemble sur la base d'une collaboration participative», ajoute-t-il.

Pour le groupe «Coordination Droit D'Asile», ce licenciement «permettra de décriper les relations avec la Croix Rouge» estime

Philippe Wandeler président du groupe. La collaboration avec le service «requérants» a toujours été difficile et Mme Guttman avait beaucoup de difficultés avec ses collaborateurs, déclare-t-il.

ASPECT POLITIQUE

En février 1987, la députée socialiste Claire Nordmann-Tschopp avait dénoncé «le manque de confiance flagrant» entre la direction du service et ses employés. Dans sa réponse à l'interpellation, le Conseil d'Etat refusait d'entrer en matière sur les problèmes de personnel, mais constatait que la Croix Rouge «avait appliqué correctement les normes d'assistance et le mode d'hébergement voulu par les autorités cantonales». Une convention lie le canton de Fribourg et la CRF pour l'accueil des requérants, rappelle-t-on.

(ats)

La publicité sur la sellette

Deux initiatives contre la promotion de l'alcool et du tabac

Deux initiatives ont été lancées hier à Berne contre la promotion de l'alcool et du tabac par la publicité. La récolte de signatures durera jusqu'au 12 octobre 1989.

Le comité d'initiative comprend notamment l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, les Bons Templiers, l'Association suisse des non-fumeurs et divers professeurs de médecine sociale et préventive.

Le tabac tue chaque année 5000 personnes en Suisse, a déclaré le président du comité d'initiative, Peter Oberholzer. Les fumeurs suisses dépensent deux milliards de francs par an pour acheter du tabac, soit plus de 1000 francs par personne. De 60 à 100 millions sont consacrés à la publicité.

Mille personnes meurent par ailleurs chaque année dans des accidents dus à l'alcool. Chaque Suisse consomme en moyenne 11 litres d'alcool pur par an. La Suisse abrite 150.000 alcooliques. 30 millions de francs sont pourtant dépensés en publicité.

Le comité d'initiative souhaite par conséquent l'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac. Il suggère aussi d'utiliser 1% de l'impôt fédéral sur le tabac pour financer des campagnes de prévention contre les maladies dues au tabagisme. Cette mesure permettrait de disposer de 10 millions de francs au lieu du million actuel.



Les publicités, bien connues des Suisses, disparaîtront-elles bientôt au passé? (Bélino AP)

Le comité d'initiative aimerait aussi voir augmenter la somme (2,5 millions) mise à disposition des cantons pour lutter contre l'alcoolisme.

Une initiative contre la promotion de l'alcool et du tabac par la publicité, lancée par les Jeunes Templiers, a été rejetée par 59% des votants en 1979.

(ap)

LA SUISSE EN BREF

NUCLÉAIRE. — Le comité d'action opposé à la construction d'une centrale nucléaire à Inwil a l'intention de continuer et d'intensifier son combat.

MONTREUX. — Le quai bordant le Léman entre Montreux et le Château de Chillon s'est effondré pour une cause inconnue.

COIRE. — Les protestations s'amplifient après la nomination par le pape Jean Paul II de Wolfgang Haas comme évêque auxiliaire de Coire, avec droit de succession. Dans une déclaration, 209 collaborateurs et collaboratrices de l'évêché de Coire, dont près de 100 prêtres et religieuses, se disent «tristes et indignés» de cette nomination.

HASCHISCH. — Deux jeunes Suisses, qui venaient du Maroc et voyageaient dans un autobus reliant Barcelone à Zurich, ont été arrêtés par les douaniers de Saint-Louis-Bourgfelden qui ont trouvé sur eux 2,5 kilos de haschisch.

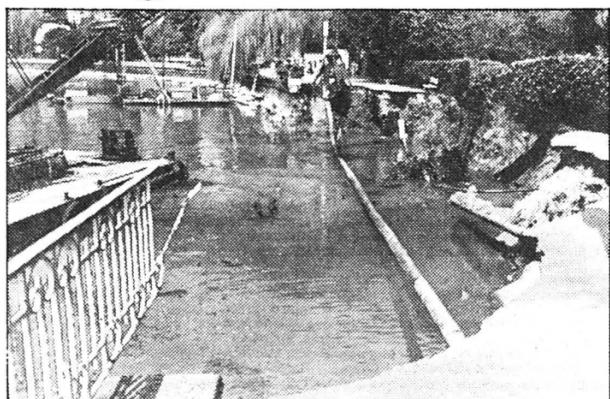
SIDA. — Le conseiller fédéral Flavio Cotti est opposé à l'introduction de tests SIDA obligatoire lors de demandes d'emploi. D'une part, ces tests ne renseignent pas définitivement sur une éventuelle infection, et d'autre part, ils apporteraient de nouveaux problèmes aux personnes atteintes.

PAPIER. — Avec 485.000 tonnes de papier recyclé l'an passé, l'industrie suisse du papier et du carton est sur le plan mondial aux premiers rangs pour la réutilisation du papier usagé. L'emploi de ce dernier se heurte toutefois à des limites, si bien que la proportion 44% que représente le papier usagé en tant que matière première pour la fabrication de papier ne pourra guère être accrue.

SÉCURITÉ. — Chaque année en Suisse, quelque 3.500 piétons sont blessés et près de 200 tués. Un piéton accidenté sur six est un enfant âgé de cinq à neuf ans alors qu'un tiers a plus de 65 ans. Automobilistes, la prudence est donc de mise lorsque des enfants ou des personnes âgées se trouvent au bord de la chaussée. C'est ce qu'a rappelé à Lausanne la Confédération suisse de sécurité dans le trafic routier en présentant sa campagne, consacrée cette année à la sécurité des piétons.

PONTE TRESA. — Un voleur italien de 21 ans s'est probablement noyé mardi matin dans le lac de Lugano en essayant d'échapper aux douaniers suisses. Après avoir commis plusieurs vols dans la région de Lugano, il a essayé de traverser la frontière italo-suisse en bateau en compagnie d'un complice.

ESTAVAYER. — Un hangar abritant des machines forestières a été totalement détruit par le feu à Aumont (FR) près d'Estavayer.



(Bélino AP)

«Le mythe de la garantie»

La FSE publie une histoire des déchets radioactifs

La motion pour l'abandon de la centrale nucléaire de Kaiseraugst marque la fin de l'ère nucléaire en Suisse, estime la Fondation suisse pour l'énergie (FSE). En revanche, l'ère des déchets ne fait que commencer.

Aussi est-ce à l'histoire de l'entreposage définitif des déchets radioactifs en Suisse que la FSE vient de consacrer un ouvrage, intitulé «Mythos Gewähr» (le

mythe de la garantie), qu'elle a présenté hier à la presse.

Rédigé par le géologue Marcos Buser, l'ouvrage de la FSE part des années 1945-59, définies comme les années de la foi aveugle. Il aborde ensuite la période 1960-78 pendant laquelle les instances politiques et scientifiques ont selon elle refoulé le problème des déchets et s'achève sur la période 1979-87, avec le projet «Garantie» confié à la CEDRA. (ats)



Ce modèle classique à trois volumes offre des valeurs intrinsèques surprenantes.

Avec sa traction 4 x 4 sur mesure, la Subaru Sedan est un exemple-type de technique moderne. 4WD permanente avec 5 vitesses ou 4WD enclenchable - voilà le choix avec 72 kW (98 ch). Et avec le moteur turbo de 88 kW (120 ch),

2 x 5 vitesses et la 4WD permanente ou la boîte automatique à 4 rapports avec 4WDmatic permanente à commande électronique sont disponibles. Dans les deux cas avec suspension électropneumatique. A cela s'ajoute un équipement

complet et la célèbre qualité Subaru, une valeur durable. Subaru 1.8 Sedan 4WD, dès Fr. 24 700.-. D'autres modèles Subaru 4WD à partir de Fr. 15 190.- déjà.

Subaru 1.8 4WD - la gamme de modèles la plus fiable de Suisse (statistique des pannes TCS 1986). D'autres informations par l'importateur: Streag SA, 5745 Safenwil, tél. 062/67 94 11, et par les plus de 300 agents Subaru. Subaru-Multi-Leasing, tél. 01/495 24 95.

Modèles Subaru 1.8 Coupé, 72 kW (98 ch) ou 88 kW (120 ch). A partir de Fr. 24 950.-.



La voiture à prix-cher: Subaru 1.8 Station, 72 kW (98 ch). Des Fr. 20 950.-.



Subaru 1.8 Super-Station, 72 kW (98 ch) ou 88 kW (120 ch). A partir de Fr. 26 000.-.



La voiture de sport: Subaru XT Turbo, 88 kW (120 ch). A partir de Fr. 32 200.-.



La Chaux-de-Fonds, Emil Frey SA, rue Fritz-Courvoisier 66, ☎ 039/28 66 77. Cormoret, Sylvain Hämmerli, Garage Haut-Village, ☎ 039/44 16 36. La Sagne, A. Coita, Sagne-Eglise 153, ☎ 039/31 82 88. Le Cachot, Robert Jacques, Garage de la Sibérie, ☎ 039/36 12 58. Le Locle, W. Burkhalter, rue de la Jaluse 2, ☎ 039/31 82 80. Les Reussilles, A. Gerber, Garage Le Château des Reussilles SA, ☎ 032/97 50 50. Renan, S. Kocher, ☎ 039/63 11 74.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

divers

Offre spéciale jusqu'au samedi 23 avril

Filets de cabillaud

100 g ~~1.40~~ **1.20**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

L'année au pair...



...nouvelle formule
Une année linguistique en Suisse allemande

Une année avec l'APN (l'année au pair nouvelle formule) à Zurich ou à Berne te permettra de vivre de nouvelles expériences passionnantes. Tu habiteras dans une sympathique famille d'accueil que tu seconderas de temps à autre en qualité de "jeune fille au pair". Parallèlement, tu suivras un programme intensif de

langue et de culture générale. Une année qui te procurera de nombreuses satisfactions et te préparera à ton futur apprentissage ou à une autre école. Une brochure détaillée peut être demandée au secrétariat de l'APN à Lausanne:

021/22 03 90

L'organisation APN travaille en collaboration avec le centre Minerva de l'église réformée française de Zurich et le service de placement de la Société Pédagogique Romande: M. Raymond Petter (021)36 65 61 (heures des repas).

**X Procrédit-
mon prêt personnel discret**

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

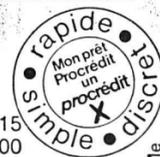
NP/Domicile

Signature

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit 3/lm/16/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Satisfaction à l'ordre du jour

Sulzer a atteint ses objectifs en 1987

La satisfaction est de mise dans le groupe Sulzer. Diverses raisons expliquent ce sentiment comme l'ont démontré hier à Winthertour les responsables du groupe. L'exercice 87 a été «satisfaisant» et les actionnaires recevront un dividende accru. L'exercice 88 a bien débuté: l'entrée des commandes a progressé de 20% au 1er trimestre.

Ce qu'on pourrait appeler l'affaire Tettamanti a évolué de manière «satisfaisante» avec l'achat par Werner K. Rey de 40.000 actions détenues par le syndicat de l'homme d'affaires tessinois. Le président du Conseil d'administration Armin Baltensweiler n'a toutefois pas caché que la rentabilité du groupe laissait encore désirer et pouvait être améliorée.

Les objectifs de l'exercice 1987 ont été atteints, a dit M. Baltensweiler. Les entrées de commandes ont progressé de 4% à 4,8 mrd et le chiffre d'affaires consolidé de 2% à 4,6 mrd. La marge brute d'autofinancement s'est accrue de 5% à 253 mio. Le bénéfice du groupe a atteint 77 mio de fr. (+15%) et celui de la maison-mère 45 mio. (+17%).

Principal secteur d'activité avec 23,4% du chiffre d'affaires, le secteur machines textiles a accru ses ventes de 2% à 1,8 mrd de

fr. Pour la première fois, les quelque vingt sociétés du groupe «Sulzer International» n'ont pas été déficitaires, a fait remarquer le président du directoire Pierre Borgeaud. Il y a cependant aussi eu des points d'ombre: le secteur énergie notamment qui dépend du marché pétrolier et le secteur moteurs Diesel.

L'exercice en cours se présente sous de bons auspices. Le taux d'occupation pour cette année est satisfaisant, a déclaré M. Borgeaud. La hausse des entrées de commandes de 20% au 1er trimestre (1,4 mrd de fr.) touche tous les secteurs. Aussi, la direction se montre-t-elle optimiste pour l'exercice qui devrait permettre au groupe d'améliorer encore sa rentabilité qualifiée d'insatisfaisante.

Durant l'année, le groupe procédera à des investissements pour un montant de 230 mio de fr. soit



M. Baltensweiler (à gauche) et son successeur à la tête du Conseil d'administration M. Borgeaud. (Bélino AP)

8 mio de plus que précédemment. Il prévoit également, a dit M. Borgeaud, d'entreprendre la recherche de partenaires industriels, notamment aux Etats-Unis où sa présence n'est pas encore suffisante. Sulzer entend par ailleurs renforcer sa présence en Chine en créant une succursale à Shanghai. Le marché soviétique est également prometteur, le groupe y cherche un lieu d'implantation pour le dévelop-

per. La direction du groupe enfin subira d'importants changements en date de l'assemblée générale du 5 mai où les actionnaires auront notamment à se prononcer sur une hausse du dividende de 10%. Ainsi M. Baltensweiler quittera ses fonctions à la tête du Conseil d'administration. Il sera remplacé par M. Borgeaud. La présidence du directoire sera alors assurée par Fritz Fahrni, 45 ans actuel chef du secteur machines textiles. (ats)

Objectif USA

Portland veut s'étendre outre-Atlantique

La Société suisse de ciment Portland S.A. (SSCP), à Neuchâtel, envisage de poursuivre l'extension de ses affaires en Amérique du Nord. Cette année encore, la SSCP devrait porter de 11% à 15% sa participation dans Holnam, le premier groupe cimentier du continent, «si des possibilités adéquates de financement se présentent». Le groupe suisse Holderbank, partenaire de la SSCP, détient actuellement 89% du capital de Holnam.

L'augmentation de la participation de la SSCP dans Holnam aurait dû être effectuée à la fin de l'année dernière déjà. Mais le krach boursier a perturbé l'émission de bons de participation destinée à financer en partie l'opération, lit-on dans le rapport de gestion de la SSCP.

Seuls 28.000 bons de 50 francs nominal ont ainsi été émis à l'intention des actionnaires, ce qui a permis une augmentation brute des fonds propres de 9,8 millions de francs. L'émission publique de 42.000 bons a par contre été repoussée à des temps meilleurs. Dans l'ensemble, les fonds propres se sont accrus de plus de 10 millions de francs à 56,44 millions de francs.

Depuis janvier 1988, Holnam rassemble toutes les participations américaines de Holderbank et de la SSCP. Le nouveau groupe contrôle trois sociétés cimentières canadienne et américaines, soit 17 usines d'une capacité annuelle de production de 13 millions de tonnes. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, qui emploie 5000 personnes, devrait atteindre 900 millions de dollars.

La principale filiale cimentière de la SSCP est l'entreprise italienne Cemeniteria di Merone, contrôlée à 75%, dont le chiffre d'affaires devrait progresser cette année à 140 millions de francs pour une capacité annuelle de production de 1,8 million de tonnes.

En 1987, la SSCP a enregistré des revenus des participations en hausse de 9,5% à 7,73 millions de francs et un bénéfice net de 6,16 millions de francs (+4,6%). 81,3% des revenus des participations provenaient de l'étranger. Comme pour l'année précédente, un dividende de 110 francs sera versé sur le capital-actions de 21 millions de francs, tandis que le capital-bons de participation de 1,4 million sera rémunéré d'un demi dividende de 5 fr 50. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

SANDOZ. — Selon les termes de l'invitation à l'assemblée générale du 3 mai prochain, les actionnaires de Sandoz S.A., à Bâle, devront se prononcer sur une modification des statuts concernant les actions nominatives liées. La société a confirmé que le Conseil d'administration de Sandoz va proposer une «clarification et dans une certaine mesure un renforcement» de la pratique d'inscription des actions nominatives dans le registre des actionnaires.

REGROUPEMENT. — Le holding Chamotte Unie N.V., à Amsterdam, contrôlé par la société financière genevoise Sasea, et la compagnie d'assurances La Bâloise ont annoncé hier dans un communiqué la signature d'un accord ayant pour objet le regroupement de leurs participations majoritaires directes ou indirectes dans des compagnies d'assurances italiennes.

LACOSTE. — En découvrant les chemises de sport de l'entreprise fribourgeoise Modia S.A. décorées de deux crocodiles, Lacoste, célèbre fabricant français de vêtements, avait montré les dents et saisi la justice. Les intéressés ont toutefois passé une transaction. Modia s'est ainsi engagé à ne pas mettre en vente ses vêtements portant le dessin des deux crocodiles faisant des galipettes.

STRATÉGIE. — Le Japon et les Etats-Unis ont ouvert hier une réunion de deux jours sur les restrictions des exportations stratégiques occidentales vers les pays communistes dans le cadre du COCOM.

HYPOTHÈQUE. — Dernière grande banque à suivre le mouvement d'adaptation à la baisse, le Crédit Suisse a annoncé hier qu'il réduisait d'un quart de point son taux hypothécaire.

AGRICULTURE. — Les salaires versés aux ouvriers agricoles ont augmenté de 3% en moyenne l'an dernier. Mais comme les grandes exploitations sont les seules à pouvoir encore occuper de la main-d'œuvre n'appartenant pas à la famille du producteur, le nombre des ouvriers agricoles a continué à diminuer.

ASIE. — La Banque Asiatique de Développement (BAD), dont les gouverneurs se réunissent la semaine prochaine à Manille, prévoit la poursuite d'une croissance économique moyenne des pays d'Asie supérieure à 6% en 1988 et jusqu'à la fin du siècle.

HOLZSTOFF. — Le groupe Holzstoff, dont le siège est à Bâle, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 755,1 millions de francs, soit une hausse de 5,3% par rapport à l'exercice précédent.

GRÈVE. — La Suisse n'a pas connu une seule journée complète de grève l'année dernière. C'est la troisième fois depuis 60 ans que ce phénomène se produit.

SIG. — Le groupe SIG a enregistré en 1987 un recul de 3,9% de son chiffre d'affaires à 603,7 millions de francs. Les ventes de la maison-mère, la Société industrielle suisse SIG S.A., à Neuchâten am Rheinfall (SH) ont également accusé une baisse, de 6,5 à 378,8 millions.

DEUXIÈME PILIER. — Le droit du travailleur à un capital de libre passage, dans le cadre du 2e pilier, ne peut en principe pas être compensé avec des prétentions de l'employeur. La compensation est exclue même lorsque l'employé s'est rendu coupable de détournements. C'est ce qu'a récemment jugé le Tribunal fédéral des assurances.

Contre la contrefaçon

Réunion à Genève la semaine prochaine

Présidée par l'ancien conseiller fédéral Pierre Aubert, une délégation du Comité pour la lutte anti-contrefaçon (COLC International) participera, dès lundi prochain, à Genève, à une réunion sur le renforcement de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie.

Organisée sous les auspices de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), cette réunion de quatre jours examinera notamment les dispositions proposées aux gouvernements pour renforcer les sanctions, civiles,

pénales et administratives, destinées à lutter efficacement contre les contrefaçons et les pirateries.

L'OMPI est depuis des années engagée dans la lutte contre la contrefaçon des marques de fabrique et des dessins et modèles et contre la piraterie des droits d'auteur.

La réunion mise sur pied par cette organisation groupera des experts gouvernementaux et des experts de diverses organisations intéressées dont le COCL International. (ats)

L'Impartial **lu par tous... et partout**

BOURSE

DOW JONES ↓	18.04.88	2008.12
	19.04.88	1999.50

ZURICH ↓	18.04.88	499,90
	19.04.88	498,60

\$ US ↓	Achat	1,3600
	Vente	1,3900

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	456.—	459.—
Lingot	20.100.—	20.350.—
Vreneli	131.—	141.—
Napoléon	119.—	128.—
Souverain \$	146.—	153.—
Argent		
\$ Once	6.30	6.50
Lingot	275.—	290.—
Platine		
Kilo Fr	23.800.—	24.100.—

CONVENTION OR

Plage or	20.500.—
Achat	20.080.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Avril 1988: 220

A = cours du 18.04.88	B = cours du 19.04.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques	

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	107250.—	106500.—
Roche 1/10	10625.—	10700.—
Kuoni	32500.—	33000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	980.—	970.—
B. Centr. Coop.	850.—	850.—
Crossair p.	1475.—	1450.—
Swissair p.	1110.—	1100.—
Swissair n.	995.—	995.—
Bank Leu p.	2930.—	2960.—
UBS p.	2995.—	2985.—
UBS n.	580.—	590.—
UBS b.p.	110.—	111.—
SBS p.	328.—	330.—
SBS n.	275.—	274.—
SBS b.p.	282.—	280.—
C.S. p.	2290.—	2275.—
C.S. n.	445.—	445.—
BPS	1620.—	1610.—
BPS b.p.	154.—	154.—
Adia Int.	7450.—	7420.—
Elektrowatt	3075.—	3060.—
Forbo p.	3150.—	3125.—
Galenica b.p.	665.—	665.—
Holder p.	4860.—	4850.—
Jac Suchard	8150.—	8150.—
Landis B	1120.—	1110.—
Motor Col.	1400.—	1400.—
Moeven p.	5600.—	5625.—
Bührle p.	885.—	875.—
Bührle n.	200.—	204.—
Bührle b.p.	210.—	219.—
Schindler p.	4625.—	4550.—
Sibra p.	430.—	420.—
Sibra n.	300.—	300.—
SGS	4600.—	4590.—
SMH 20	78.—	72.—
SMH 100	215.—	210.—
La Neuchât.	780.—	820.—
Rueckv p.	13100.—	13250.—
Rueckv n.	6300.—	6300.—
Wthur p.	5350.—	5350.—
Wthur n.	2625.—	2620.—
Zurich p.	5750.—	5725.—
Zurich n.	2600.—	2650.—
BBC I-A-	2070.—	2065.—
Ciba-gy p.	2845.—	2810.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Ciba-gy n.	1490.—	1485.—
Ciba-gy b.p.	1850.—	1820.—
Jelmoli	2400.—	2450.—
Nestlé p.	8500.—	8525.—
Nestlé n.	4275.—	4225.—
Nestlé b.p.	1340.—	1350.—
Sandoz p.	11600.—	11700.—
Sandoz n.	4925.—	4910.—
Sandoz b.p.	1815.—	1800.—
Alusuisse p.	710.—	695.—
Cortailod n.	2350.—	2400.—
Sulzer n.	5220.—	5190.—
Inspectorate p.	2275.—	2290.—

Rockwell	25.50	25.—	Aluminio of Am	43%
Schlumberger	49.50	50.—	Amaz Inc	20%
Sears Roeb	48.—	47.50	Asarco Inc	24.—
Smithkline	74.75	75.—	ATT	26%
Squibb corp	85.—	84.50	Amoco Corp	78%
Sun co inc	86.50	82.—	Atl Richfd	87%
Texaco	67.—	66.—	Boeing Co	45%
Warner Lamb.	97.50	96.50	Unisys Corp.	33%
Woolworth	72.25	76.—	CanPacif	19%
Xerox	75.—	74.75	Caterpillar	62%
Zenith	25.50	25.75	Citicorp	19%
Anglo am	22.75	23.75	Coca Cola	37%
Amgld	120.50	120.—	Dow chem.	82%
De Beers p.	16.50	16.50	Du Pont	84%
Cons. Goldf I	23.50	24.25	Eastm. Kodak	40%
Aegon NV	55.—	55.—	Exxon corp	43%
Akzo	78.50	78.—	Fluor corp	17%
Algem Bank ABN	29.75	29.25	Gen. dynamics	53%
Amro Bank	49.50	49.75	Gen. elec.	39%
Philips	21.—	20.75	Gen. Motors	71%
Robeco	66.50	68.—	Halliburton	34%
Lincolco	62.25	63.—	Homestake	15%
Royal Dutch	170.—	170.—	Honeywell	67%
Unilever NV	82.50	81.75	Inco Ltd	29.—
Basf AG	204.50	204.—	IBM	114%
Bayer AG	223.—	225.—	ITT	45%
BMW	428.—	431.—	Litton Ind	81%
Commerzbank	191.50	192.50	MMM	58%
Daimler Benz	528.—	532.—	Mobil corp	46%
Deugussa	286.—	277.—	NCR	60%
Deutsche Bank	344.—	346.—	Pacific gas/elec	15%
Dresdner BK	205.—	207.—	Pepsico	34%
Hoechst	212.—	213.50	Pfizer inc	—
Mannesmann	100.50	108.—	Ph. Morris	87.—
Mercedes	421.—	433.—	Phillips petrol	17%
Schering	366.—	363.—	Procter & Gamble	77%
Siemens	292.50	295.—	Rockwell intl	18%
Thyssen AG	105.50	107.50	Sears, Roebuck	54%
VW	200.—	204.—	Smithkline	34%
Fujitsu Ltd	16.00	17.—	Squibb corp	61.—
Honda Motor	19.25	19.50	Sun co	60.—
Nec corp	23.55	23.50	Texaco inc	48%
Sanyo eletr.	6.15	6.20	Union Carbide	22%
IBM	11.60	12.—	USX Corp.	37%
Sony	59.50	60.75	USX Corp.	32%
Norsk Hyd n.	43.50	44.75	UTD Technolog	39%
Aquitaine	70.—	69.50	Warner Lambert	69%

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3380.—	3400.—
Canon	1250.—	1260.—
Daiwa House	1860.—	1840.—
Eisai	2230.—	2220.—
Fuji Bank	3360.—	3370.—
Fuji photo	4060.—	4010.—
Fujisawa pha	2180.—	2160.—
Fujitsu	1500.—	1510.—
Hitachi	1410.—	1440.—
Honda Motor	1750.—	1780.—
Kanagafuchi	1050.—	1060.—
Kansai el PW	2980.—	2970.—
Komatsu	662.—	653.—
Makita elct.	1790.—	1780.—
Marui	3220.—	3200.—
Matsush el I	2720.—	2740.—
Matsush el W	2210.—	2180.—
Mitsub. ch. Ma	621.—	654.—
Mitsub. el	740.—	726.—
Mitsub. Heavy	730.—	740.—
Mitsui co	899.—	892.—
Nippon Oil	1200.—	1220.—
Nissan Motor	925.—	925.—
Nomura sec.	4260.—	4200.—
Olympus opt	1160.—	1140.—
Rico	1290.—	1280.—
Sankyo	2130.—	2150.—
Sanyo elct.	565.—	568.—
Shiseido	1950.—	1980.—
Sony	5400.—	5450.—
Takeda chem.	3030.—	3040.—
Zokyo Marine	2100.—	2110.—
Toshiba	790.—	803.—
Toyota Motor	2360.—	2360.—
Yamanouchi	4390.—	4350.—

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.34	1.42
1 \$ canadien	1.07	1.17
1 £ sterling	2.48	2.73
100 FF	23.50	25.50
100 lires	0.1040	0.1190
100 DM	81.75	83.75
100 fl. holland.	72.75	74.75
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.17	1.32
100 schilling aut.	11.65	11.95
100 escudos	0.85	1.15

DEVISES

	Achat	Vente
1 \$ US	1.3600	1.39
1 \$ canadien	1.1025	1.1325
1 £ sterling	2.58	2.63
100 FF	24.—	24.70
100 lires	0.11	0.1125
100 DM	82.35	83.15
100 yens	1.0990	1.1110
100 fl. holland.	73.35	7

SERVICE DE PRINTEMPS BMW:



Contrôle général et soins intenses. A un prix qui n'enlèvera certainement rien à votre plaisir de conduire.

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La-Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36
BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf 1601Y87



INTERCAR, Peseux
Nos prochains voyages!
Les 23 et 24 avril 1988
ALSACE
Fr. 195.- par personne
AVS Fr. 175.-

Du 25 au 29 avril 1988
LE TESSIN
Fr. 550.- par personne
AVS Fr. 500.-

Du 2 au 8 mai 1988
ROME
Fr. 890.- par personne
AVS Fr. 820.-

Renseignements et inscriptions
Peseux, ☎ 038/31 80 90
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 28 27

Jallut
Peinture et vernis
Nouvelle adresse:
Jaquet-Droz 22-24
☎ 039/23 17 10
La Chaux-de-Fonds

amitié/mariage

Homme, 30 ans
appréciant promenades, nature, cinéma, désire rencontrer compagne pour relation sincère et durable. Réponse assurée.
Ecrire avec si possible numéro de téléphone et photo sous chiffres X 28-350063, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SEUL(E)

A la recherche d'une **AMITIE?** (ou plus)
Nous avons ce qu'il vous faut!

Faites le premier pas vers le bonheur, prenez des renseignements sans engagement.

ALLIANCE, CP 372, 2001 Neuchâtel
☎ (038) 25 79 61 - 9 h-11 h 14 h-18 h

Nom _____ Prénom _____
Rue, No _____ Tel _____
NP/Localité _____ Age _____

Gerbera



Plante en cachepot

650

Grapefruits Jaffa

Offre spéciale du 20.4 au 23.4



Le kg **130** Le kg **140**

Le cabas de 2-3 kg Le filet de 1 kg env.

Autres offres spéciales:

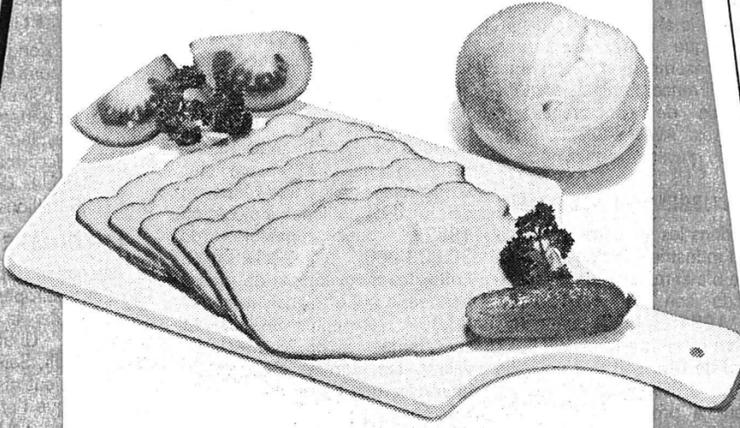
Offre spéciale du 20.4 au 23.4
Pommes de terre Bintje
Le cabas de 2,5 kg **270**
(1 kg = 1.08)

Offre spéciale du 20.4 au 26.4
Camembert suisse à la crème
125 g **2.30** **190**
(100 g 1.52)

Promotion fraîcheur! Poitrine de dinde

fumée, cuite

Cette préparation délicate renferme très peu de calories et se prête à merveille à la confection de petits snacks ou en-cas, autant dire que les connaisseurs peuvent la savourer à loisir... sans la moindre répercussion pour leur ligne.



Offre spéciale du 20.4 au 26.4

Poitrine de dinde Les 100 g **165** **130**
fumée, cuite et emballée sous vide

Crème glacée Vanille et Vanille/Fraise
1100 g 1.50 de moins

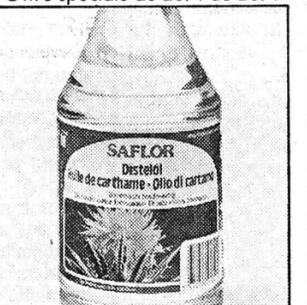
Offre spéciale du 20.4 au 3.5



Exemple: Vanille 1100 g **720** **570**
(100 g -51,8)

Toutes les huiles spéciales en bouteilles de 7,5 dl - .80 de moins

Offre spéciale du 20.4 au 26.4



Exemple: Huile de carthame 7,5 dl **480** **4.-**
(1 dl -53,3)

Café de fête et Gastronomes
250 g -.50 de moins
500 g 1.- de moins
1 kg 2.- de moins

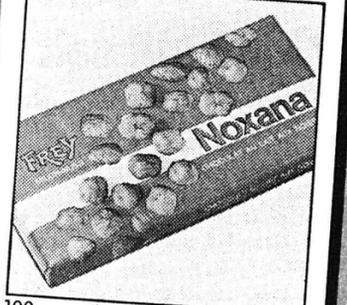
Offre spéciale du 20.4 au 26.4



Exemple: Café de fête (en grains) 250 g **320** **270**
En grains (100 g 1.08) ou moulu et emballé sous vide

Tablettes de chocolat Noxana et Noxana Blanca

Multipack du 20.4 au 26.4



100 g **720** **-.95**

A partir de 2 tablettes au choix

Happy Dog Dinner

Offre spéciale du 20.4 au 26.4



2,5 kg **550** **440**
(1 kg 1.76)

(Jusqu'à épuisement du stock!)

Surprise no 16

Bâtons aux noisettes

1 kg **760** **550**
(2 x 500 g)

MIGROS

N'oubliez pas votre contrôle antipollution

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25
A Bergamin - ☎ 039/28 40 20

Vous attendez une place dans un home

Nous en avons Foyer du Bonheur

Nouvelle direction. Retraite à demeure, convalescence, vacances pour personnes âgées, et/ou handicapées.
2117 La Côte-aux-Fées/NE
☎ 038/65 11 05

Futurs parents les prochains cours de

soins aux bébés

organisés par la Croix-Rouge suisse, section de La Chaux-de-Fonds auront lieu:

de 20 h à 22 h, rue de la Paix 71;
les jeudis: du 5 mai au 23 juin;
les mardis: du 31 mai au 12 juillet.

Prix du cours: Fr. 70.- par couple; Fr. 55.- pour une personne.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, ☎ 039/23 34 23, tous les matins de 7 h 30 à 11 h 30.

divers

Devenez esthéticienne

Dernier délai d'inscription pour les cours du soir du 3 mai 1988

ADAGE

Rue de Neuchâtel 39
Peseux
☎ 038/31 62 64

Veillez m'envoyer votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____

L'afflux salubre des étrangers

La 16e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie vit gaillardement sa vie. Mais pas obligatoirement à l'heure suisse. Ils sont en effet nombreux les exposants étrangers qui présentent cette année des nouveautés. Mais tous ne sont pas pour autant à la fête...

Avec 22 pays représentés et 1829 exposants, l'étranger trouve

à Bâle un environnement international propice au négoce. Jamais plus qu'en 1988, cette exposition n'a d'ailleurs mérité le titre de rendez-vous mondial de l'horlogerie. Et en dépit de résultats médiocres, maintes associations nationales incitent leurs membres à effectuer un déplacement qu'elles jugent indispensable.

L'horlogerie allemande occupe une place importante, en surface et en qualité, dans les stands bâlois. Mais si ce pays se distingue chaque année avec une grosse consommation de produits suisses, il rencontre également les problèmes de concurrence et monétaires. Avec des retombées bien plus graves que chez nous.

RALENTISSEMENT ALLEMAND

Ainsi, dans les six derniers exercices, l'industrie horlogère allemande n'a enregistré une progression de son chiffre d'affaires qu'en 1984 et 85. Pour 1987, elle a vu ce chiffre tomber à 1,51 milliard de DM, soit une nouvelle perte de 3,9%. Et si le marché intérieur a progressé de 3% à 839 millions de DM, la déconvenue de nos voisins provient d'une perte de 11,2% sur les exporta-

tions. Les dernières ne se chiffrent plus qu'à 674 millions de DM.

Les 250 sociétés horlogères allemandes et leurs 15.000 employés n'en continuent pas moins de lutter. Et quand on sait que le marché allemand est particulièrement réceptif au monde de la montre, on peut s'interroger sur la compétitivité de ses propres fabricants.

DIMINUTION DE LA PRODUCTION

En matière de production, tous les produits sont en diminution. Alors que 2.856.000 montres avaient quitté les ateliers en 1986, elles n'étaient plus que 2.800.000 l'an dernier. Pour la grosse horlogerie, la chute est encore plus spectaculaire, avec une réduction de plus de 4 millions de pièces en 1987, pour passer de 30.833.000 à 26.129.000. Enfin, les mouvements de grosse horlogerie qui atteignaient encore 30.307.000 unités en 86, ils sont tombés à 29.284.000. En valeur, les montres s'en sortent bien avec une hausse de presque 1%, alors que la grosse horlogerie marque le pas et chute de 15%.

Il ne faut pas chercher ailleurs le handicap allemand. Spécialisés dans les horloges, pendules et pendulettes de bas de gamme, ce pays n'a pu compenser les effets de la concurrence asiatique, conjuguée à la chute du dollar.

IMPORTATIONS EN HAUSSE

Prouvant sa valeur comme place de vente, l'Allemagne a accru ses importations de montres de 17,6% en 1987 (de 35,5 à 41,7 millions de pièces) et de 6,8% en valeur (766 millions de DM).

Le président de l'Association horlogère allemande, M. Klaus Wehner, n'a pas caché ses craintes pour les années à venir. Mais il a également déclaré que l'agressivité devrait augmenter sur les marchés en général, avec comme argument de vente, la force technique et créative que le pays possède, mais qu'elle n'exploite pas pleinement. Style, qualité et prix doivent par ailleurs être optimisés.

Les exposants à Bâle ne sont pourtant pas tous malheureux. Les bijoutiers sont enchantés de leur dernier exercice, avec un chiffre d'affaires en progression de 7% à 2,06 milliards de DM.

NOTRE PLUS GROS CLIENT

Dans l'aperçu que nous donnons des étrangers présents à Bâle, oublier Hong Kong équivaudrait à avouer notre impuissance face au

développement de son industrie horlogère. Avec environ 1500 entreprises pour 35.000 employés, ce secteur industriel est devenu gigantesque. D'ailleurs, les montres occupent la 4e place du classement des produits exportés, après les vêtements, les textiles et les produits électroniques.

Plus de 50 sociétés de bijouterie, mais surtout 84 en horlogerie se sont déplacées à Bâle. Elles auraient certainement été plus... si on ne limitait leur nombre!

Si Hong Kong a augmenté ses ventes de montres et pendules en Suisse de 65% en 87, ses achats de produits horlogers suisses pour les deux premiers mois de l'année la place désormais en tête de notre clientèle. Devant les Etats-Unis (125 millions pour 85,4)!

LES QUATRE JAPONAIS

La délégation japonaise à cette 16e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie est immuable. Quatre fabricants, Orient Watch, Seiko, Casio et Citizen se cotoient discrètement dans une halle que l'on pourrait qualifier d'annexe. La légendaire courtoisie des Japonais leur évite de se plaindre et de disperser leur énergie. Ils se consolent en fabriquant 200 millions de montres par an, soit plus de 30% de la production mondiale!

Notre envoyé spécial
Jacques HOURIET

Citizen tient dans le marché mondial une place de choix, la première, avec 89,5 millions de montres. Fondée en 1930, la marque nipponne a présenté ses premières pièces quartz en 1969, ce qui explique peut-être son incroyable progression.

Comme l'a précisé le président de Citizen Watch Co. Ltd, M. Michiro Nakajima, les montres se fabriquent dans 9 pays, avec comme volonté en 1988 d'offrir des produits d'une technologie de pointe où la beauté délicate s'intègre parfaitement. Une grande différence avec les Occidentaux que nous sommes, qui se prononcent plutôt pour l'intégration d'une

Pierre Dubois à Bâle

«Ce que j'ai vu et entendu»

«Une haute satisfaction générale chez les Neuchâtelois», c'est le constat que Pierre Dubois dresse à l'issue de sa visite chez ses administrés exposant à la Foire de Bâle. Il les a visités hier, avec ses collaborateurs.

«Les horlogers sont à l'écoute de leur clientèle, dit Pierre Dubois, ils suivent la demande du marché au lieu d'imposer ce qu'ils produisent, ce qui fut longtemps le cas.

«C'est ce qui me paraît le plus important avec les gros efforts réalisés sur le plan technologique: partout les horlogers ont modifié leurs techniques de marketing.

«Une volonté est marquée de ne plus rester en totale dépendance des circuits de distribution en établissant des contacts plus étroits avec les revendeurs et les marchés.

«Dans ce canton qui a souffert de l'horlogerie, je constate que l'horlogerie redevient l'un de ses piliers industriels. Nous avons maintenant environ 24.000 emplois industriels. L'horlogerie en occupe le tiers et cette propor-

tion est en légère augmentation. Je pense que cette tendance peut se maintenir en 1988.

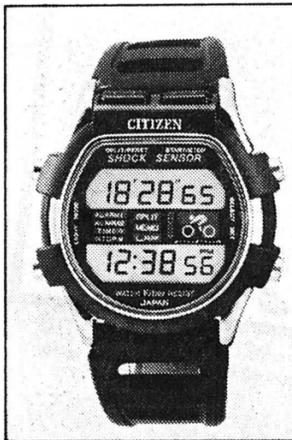
«Pour autant, nous ne ralentissons en rien nos efforts de diversification.

«On disait au Japon et ailleurs, que l'horlogerie suisse allait subir le même sort que l'optique en Allemagne, qu'elle allait disparaître. Non seulement elle reste très active, mais elle se renforce, cette Foire de Bâle en est une bonne démonstration.»

Durant sa visite, Pierre Dubois a pris le temps de bien observer les collections. «Je suis émerveillé par la qualité et le niveau de la création, nous dit-il, c'est très beau» et de poursuivre: «Je viens aussi à la Foire, chaque année, pour écouter les horlogers, car on y trouve rassemblés en même temps un grand nombre de dirigeants au même endroit.

«Le problème qui revient le plus souvent est celui de la main-d'œuvre et des permis de travail. Dans ce domaine, rien n'est insoluble, conclut Pierre Dubois.»

(Bd)



La «Shock sensor» de Citizen. Un chronographe qui se manie... en le tapant!

Seiko:

«Celui qui sait écouter...»

«Le chemin est ouvert», c'est la remarque laconique à laquelle se borne M. Ian D. Shaw, directeur financier et administratif de «Seiko Time» pour la Suisse et de «Jean Lassale» sur le plan mondial.

Ce n'est pas son origine écossaise qui le rend averse de mots pour parler de l'«AGS», l'automatique-quartz de Seiko, mais parce que, pour lui et sa firme, ce nouveau calibre générateur d'électricité est le fruit d'une évolution logique des technologies. Seiko ne veut pas en faire un «exploit». Seiko s'intéresse au principe automatique-quartz depuis une douzaine d'années.

«Le temps est quelque chose qui a un grand avenir et nous nous intéressons à l'avenir du temps et de son utilisation par l'homme. Dans la même philosophie, nos produits s'inscrivent dans l'évolution d'une continuité. Dans l'élaboration de ce nouveau calibre «AGS», nous avons eu le souci constant d'en faire une montre et non un gadget. Nous n'avons pas eu besoin de lui donner du volume. Nous avons lancé le produit en Allemagne en début d'année et en Suisse il y a trois semaines. Les ventes sont fortes sur les deux marchés, constate M. Shaw, le produit intéresse une clientèle plutôt classique; nous n'arrivons pas à suivre la demande. Le fait de ne plus changer de pile est notre principal argument de vente.»

UNE PLANTE

Seiko est installé dans 322 points de vente en Suisse. «C'est un marché psychologiquement intéressant que nous «écoutons» attentivement. En Suisse, Seiko est une plante qui s'est adaptée au climat ou est-ce le climat qui s'est adapté à la plante? s'interroge avec un humour d'outre-Manche M. Shaw.

«C'est un problème de compréhension partagée, c'est en quoi le marché est plus intéressant que le marketing, car il faut savoir «écouter» un marché.

«Les sociétés japonaises savent mieux écouter les marchés que les autres, car c'est une habitude, dans les entre-

prises de savoir écouter les employés.»

«DÉFENDRE...»

«Celui qui sait écouter ne se sent pas blessé d'un refus de sa pensée. En Occident, si un directeur de marketing lance une idée, il en fait «son» idée, il s'y accroche, il va la «défendre». Si elle est refusée, il se sent personnellement atteint, blessé.

«Au Japon, dans l'entreprise, quand une idée est lancée, elle n'est plus la propriété de son auteur, cela devient un sujet de discussion. Si l'idée est enrichie, développée, c'est l'entreprise qui s'enrichit et se développe. Si elle n'est pas bonne, elle est simplement oubliée ou plus généralement remplacée par une autre idée.

«C'est une attitude très performante, il ne faut pas organiser la communication comme des « tiroirs » fermés à clé.

ÉVOLUTION

«En écoutant, on évolue ensemble, on apprend que prendre des décisions, dans cet esprit, ce n'est pas prendre le pouvoir. Dans une société où l'on sait communiquer en commençant par écouter, les rapports de pouvoir se modifient, ils ne fonctionnent plus en termes de domination, mais dans une perspective continuellement ouverte d'évolution.

«C'est ainsi que nous présentons notre nouvelle montre automatique - quartz, comme un produit à «écouter» dans un processus industriel en évolution.»

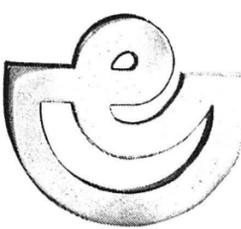
«L'exploit, conclut M. Shaw, est la performance d'un moment, sur le plan industriel, c'est rarement performant, car, ensuite, il faut industrialiser cette performance, l'organiser commercialement. C'est très difficile, long et coûteux quand l'exploit devenu produit industriel ne s'inscrit pas dans une évolution bien maîtrisée.»

Seiko réussit tout de même un grand exploit dans ses vitrines où l'on admire beaucoup les œuvres polychromes d'un artiste dont tout le monde pense qu'il est japonais pour manifester une si subtile sensibilité.

Ce sont des sculptures de Künzi de... Bienne!

G. Bd

BÂLE 88



FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE

ATM TRANSPORTS SA
(Air-Terre-Mer) Jardinière 125
LA CHAUX-DE-FONDS



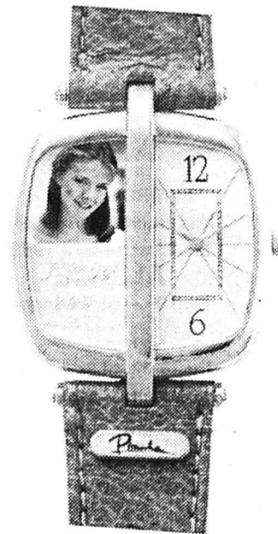
Publicité intensive
publicité par annonces

technologie délicate dans une beauté de pointe!

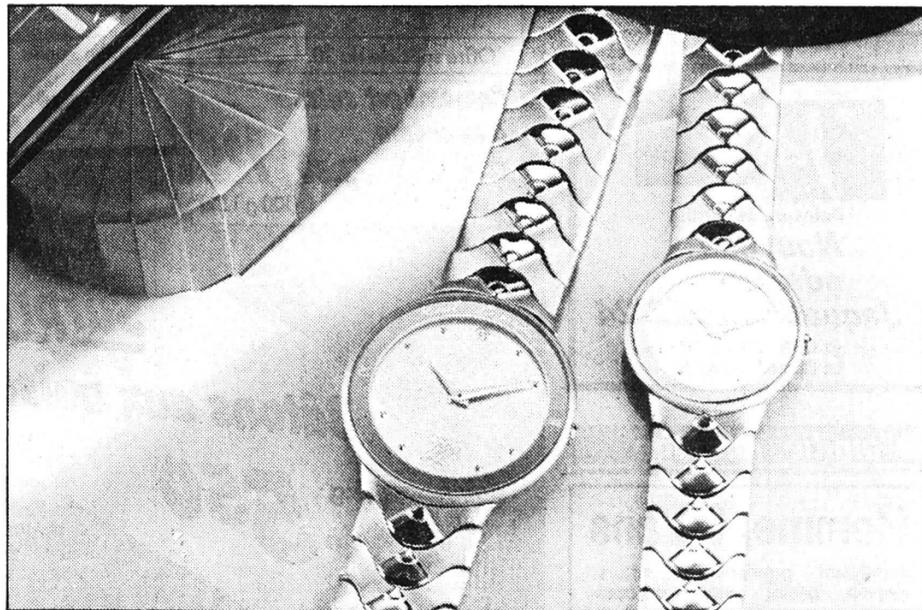
Si le design de Citizen doit acquiescer ses lettres de noblesse, l'originalité technique des pièces n'est plus à démontrer. Signalons par exemple une nouvelle DQ à détecteur de choc. Ce chronomètre est idéal pour les sportifs qui ont les mains occupées, car il leur permet d'enclencher et de déclencher, avec un coup sur le boîtier, le compteur. Le chronomètre peut également être mis en route par un compte à rebours. Evidemment, toutes les fonctions classiques sont assurées.

Au niveau des matériaux, la céramique zircone, la plus dure, est aujourd'hui intégrée dans la conception de produits Citizen.

Cette palette de nouveautés n'inquiéterait pas nos horlogers, si la liste s'arrêtait là. Mais d'autres développements sont déjà en cours. Ou déjà commercialisés!



La palme du mauvais goût pour cette réalisation allemande. La Piranha va mordre le marché!



Le symbole de l'éventail est très apprécié de célèbre styliste allemand Karl Lagerfeld. On le retrouve sur sa nouvelle pièce.

Pour toutes vos assurances transport

SCHWEITZ
ASSURANCE

... celle qui arbore la croix suisse

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser, agent général

Collaborateurs: Bernard Corti, ☎ 039/31 24 40
Claude Vidali, ☎ 039/23 15 92

Av. Léopold-Robert 58, ☎ 039/23 09 23

La SMH est quand même là!

Partenaire plus que concurrente, la France est toujours bien représentée à Bâle. Et des sociétés au nom évocateur nous rappellent que l'industrie horlogère française a longtemps dialogué d'égal à égal avec les Suisses. Cette année, malgré les bruits qui courent, la SMH est bien présente dans les stands...

Avec 55 exposants répartis sur 52 stands, l'horlogerie française a renforcé sa présence à la FEHB. Comme elle l'a d'ailleurs fait sur les marchés mondiaux, avec un chiffre total pour ses exportations de 2,332 milliards de FF en 1987.

Dans la production hexagonale, 3,232.000 modèles quartz ont été produits l'an dernier, pour 628.000 pièces mécaniques. Avec respectivement 724 mio. de FF et 90 mio en valeur. Les mouvements quant à eux ont atteint 82 mio de FF pour le quartz (1.939.000 pièces) et 6 mio. pour la mécanique (170.000 pièces). Des composants de montres ont été vendus pour 861 mio. de FF.

Dans l'horlogerie de gros volume, 1.339.000 articles terminés ont été livrés, pour une valeur de 118 mio. de FF.

SMH FRANÇAISE

La SMH est à Bâle, voilà qui doit faire plaisir à M. Nicolas Hayek! En effet, la Société mortuacienne d'horlogerie tient un stand confortable dans la surface réservée au Français. Car il ne s'agit bien entendu pas de la Société suisse

BÂLE 88



FOIRE EUROPÉENNE
DE L'HORLOGERIE
ET DE LA BIJOUTERIE

de Microélectronique et d'Horlogerie!

La SMH française est plus connue chez nous, mais également dans le monde entier sous le nom de... Lip!

Fondée en 1807, cette entreprise a vécu des heures glorieuses, notamment quand M. Lipmann, le fondateur, et la ville de Besançon offrirent une montre à Napoléon 1er. Dès lors, la renommée de l'entreprise ne fit que croître, dans le monde entier. Son image classique et de qualité lui assurant de confortables ventes.

La croissance de Lip s'est poursuivie jusqu'au début des années 70. Toujours à la pointe de la technique, la société nécessitait de constants investissements. Et les problèmes de trésorerie aboutirent à un premier dépôt de bilan en 1973.

Reprise par un nouveau directeur, Lip accumule les erreurs financières et dépose une nouvelle fois son bilan en 1976. Les problèmes syndicaux que connut Lip défrayèrent alors la chronique. Prise de possession de l'usine par le personnel, vente sauvage des stocks, la France se gargarisait des problèmes de Lip.

1984: LA RELANCE

Le sauvetage de la société s'est opéré le 13 mars 1984, quand, après 18 mois de négociations avec la coopérative ouvrière, M. Jacques Bouhelier, président de la Société mortuacienne d'horlogerie achète Lip.

Le 1er mai 1986, le siège et l'usine Lip sont transférés à Morteau. Le travail sérieux recommence.

Avec une notoriété spontanée de 36%, Lip dépasse et de loin toutes les autres marques horlogères françaises. La direction a donc décidé d'en profiter, l'ouverture vers l'exportation vient de se faire: «Nous sommes en train de chercher des agents exclusifs pour nos ventes à l'étranger», explique M. Philippe Bouhelier, directeur général. Nous démarrons en fait. Mais déjà nous espérons que notre chiffre d'affaires sera couvert au tiers par les exportations».

Présent pour la troisième année à Bâle, Lip propose deux lignes bien distinctes: les classiques et Mach 2000. Cette dernière collection est résolument moderne, design. Paradoxalement à la renommée stricte de la marque, c'est un produit qui plaît.

ET LA FOIRE?

On comprend mieux ce phénomène, si l'on sait que Roger Tal-

lon, célèbre styliste français en est le concepteur. «Nous enregistrons de nombreux avis favorables, poursuit le directeur. Mais il est encore très difficile de se prononcer sur le succès de cette Foire. Je vous en dirai plus d'ici trois mois...»

LE RETOUR DE BUGATTI

Pour nos grand-pères et nos pères, la marque Bugatti est empreinte de passion. Synonyme de luxe, de vitesse, les bolides d'Ettore Bugatti s'illustraient il y a de cela 50 ans. Aujourd'hui, les rares voitures qui subsistent s'arrachent à des prix défiant l'imagination. Rappelons notamment que la célèbre Bugatti Royal, produite à seulement six exemplaires, a atteint plus de... 50 millions de (nouveaux) francs français lors d'une récente vente aux enchères.

Mais que font ces engins somptueux à Bâle? Rien, puisqu'ils ne sont qu'évoqués, par une nouvelle entreprise horlogère qui porte leur nom. Lancée il y a cinq ans par deux dessinateurs, la marque Bugatti travaille dans le même esprit que celui d'Ettore. La technique, la qualité de réalisation sont toute la philosophie de cette société.

PIÈCES CÉLÈBRES

Dans la collection, les dessinateurs se sont inspirés des pièces célèbres qui constituaient les voitures. La boîte de la montre ressemble furieusement au radiateur. Les aiguilles sont ajourées, comme les pédales des Bugatti, le fond du boîtier est bouchonné, etc. «Nous avons conservé tous les éléments forts des voitures», déclare M. Jean Muller, président de la société.

Avec 95% de son chiffre d'affaires réalisé en exportation, Bugatti refuse de jouer sur un marché français guère porteur pour des produits marginaux.

NOUVELLE VOITURE BUGATTI

«Notre image de marque est énorme poursuit le président. Et elle pourrait bien se décupler encore, avec la sortie prochaine d'une nouvelle automobile Bugatti. Un Holding a été créé pour assurer la fabrication d'une voiture hors du commun, comme l'étaient à l'époque les réalisations du génie de Molsheim. Cette voiture qui se réalisera vraisemblablement en Italie sera conçue par la crème des ingénieurs italiens et européens. Le jour où elle sortira, nous saurons si notre pari est gagné!»



Les classiques de chez Lip

Une sacrée pièce!

Ce qui devrait être la plus grosse pièce du monde est l'œuvre de M. Yves Petermann, fabricant d'horlogerie à Damprichard (Haut-Doubs).

Cette «petite» merveille d'ingéniosité est présente à Bâle.

Mille fois plus lourde qu'une montre normale avec ses 75 kg, elle développe des mensurations impressionnantes: 2,1 m de hauteur, 33 cm de diamètre et 4,5 cm d'épaisseur. Cette montre géante a été imaginée et entièrement fabriquée par son créateur à

partir de 200 kg de laiton, 100 grammes d'or... et une bonne dose de métier.

M. Yves Petermann a dû livrer une véritable course contre la montre (c'est le cas de le dire), afin d'être prêt pour la 16e FEHB. Il a travaillé 500 heures à sa réalisation. Le miracle serait bien entendu inachevé si le tic-tac n'animaient pas ce bijou. C'est un moteur d'origine allemande qui entraîne les aiguilles.

Joli coup de pub pour ce fabricant de boîtes et bracelets! (pr.a)



Il ne reste plus qu'à trouver le poignet idéal!

Girard-Perregaux: ça continue!

Dans le différent qui oppose Girard-Perregaux à M. Bunz, bijoutier allemand, au sujet de la copie du modèle Equation focale, un nouvel épisode s'est déroulé ces jours. Alors que le panel de juristes de la Foire avait intimé l'ordre au bijoutier de retirer son produit «contrefait», M. Bunz n'a pas obtempéré.

En fait, le bijoutier alle-

mand a engagé des hommes de loi bâlois, et a déposé plainte civile contre l'entreprise chaux-de-fonnière. Ce qui a obligé le panel de la Foire à reconsidérer le cas.

Après un nouvel examen, les juristes ont confirmé leur premier jugement: la pièce allemande est bien une copie de l'Equation focale!

On attend la suite...

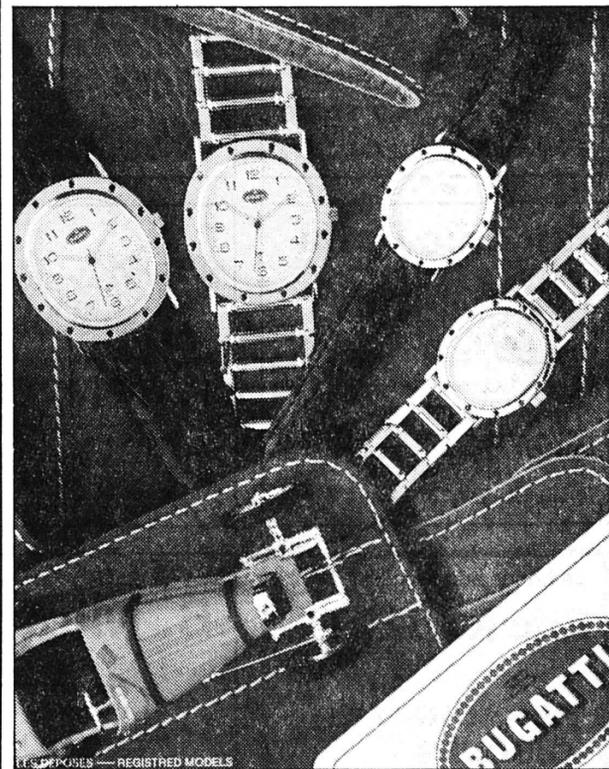
Espionnage industriel

Quelques heures avant l'ouverture de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, dans la nuit du 13 au 14 avril, la nouvelle montre Thorr de MDM Genève S.A. a été victime d'espionnage industriel. Cette montre, qui a demandé trois ans de recherches et de mises au point, a été volée sans que l'on en retrouve la moindre trace, a indiqué mardi l'entreprise horlogère.

La Thorr, selon l'entreprise, comportait six innovations techniques dont cinq faisaient l'objet d'une demande de brevet à l'échelle internationale. Cette création comportait notamment un cadran à luminosité nocturne augmentée, un verre luminoréactif et un boîtier doté d'un système d'étanchéité spécial.

Quoiqu'il en soit, on ne peut rêver de meilleure publicité!

(ats, jh)



La «chaîne de distribution» comme l'appellent les Italiens, est l'œuvre de Bugatti.

TSM

Compagnie d'Assurances Transports

Les assurances transports par le spécialiste

Avenue Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 44 61, Téléx 952215,
Téléfax 039/23 82 07

abotech

TECHNIQUES D'ASSEMBLAGE ET D'ÉTANCHÉITÉ

ABATECH CH-2300 La Chaux-de-Fonds
89, rue de la Serre Tél. 039/23 89 23

ingénierie de collage

gg

Guillod Gunther SA

Manufacture de boîtes de montres

Le partenaire apprécié des grands noms de l'horlogerie

2300 La Chaux-de-Fonds - 83, rue du Doubs - ☎ 039/23 47 55

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations



Championnat suisse de première ligue

LE LOCLE reçoit URANIA-GENÈVE-SPORTS

Mercredi 20 avril à 19 h au stade des Jeanneret

Renvoyée à deux reprises cette confrontation avec le chef de file aura bien lieu ce soir mercredi sur la pelouse locloise. Ainsi que nous l'avons déjà dit, UGS, sous la férule de Paul Garbani, néo-promu la saison dernière, caracole en tête du classement depuis le début de la saison.

Dimanche dernier encore les Genevois se sont nettement imposés face à leur adversaire le plus direct: Châtel-Saint-Denis, par un score éloquent. La troupe genevoise est donc en forme. Cependant il paraît que dimanche les Genevois ont eu pas mal de chance. Mais il en faut pour se hisser aux premières places.

La tâche de l'équipe locloise s'annonce donc bien difficile face à cet adversaire euphorique.

On attendait mieux des Loclois dimanche dernier. Certes la partie fut assez égale et ils auraient mérité un point. Une nouvelle fois on a constaté le défaut de la cuirasse. Malgré une assez nette domination en première mi-temps les joueurs de l'entraîneur Claude Zürcher n'ont pas réussi à faire la différence durant leur période de domination. S'ils ont joué un peu de malchance (tir sur le poteau), ils ont gâché bien d'autres occasions, permettant à leur adversaire de reprendre confiance. Un point positif toutefois: menés à la marque ils n'ont pas baissé les bras faisant douter Boudry jusqu'au coup de sifflet final. Il faudra donc se souvenir qu'ils ont des ressources et qu'il s'agira de les utiliser à bon escient. La valeur de l'adversaire ne devrait pas trop complexer les Neuchâtelois qui ont d'ailleurs prouvé à maintes reprises qu'ils se comportaient plus qu'honorablement face à un adversaire huppé.



Stefano Schena

CARROSSERIE OES

Carrosserie Oes
Le Locle
Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22

Video Centre Lureshi

Vidéo cassettes
Vidéo - TV - hi-fi

Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

AU LOCLE... **BRUSA SPORTS**

Place du Marché - Tél. 039/31 85 33
ET MAINTENANT À LA CHAUX-DE-FONDS... **all Star Sports**

Robert Brusa
Av. Léopold-Robert 72
Tél. 039/23 79 49

Deux adresses pour encore mieux vous servir !

Delay LE LOCLE

39, rue des Envers
039/31 28 45

Pureté des formes
Harmonie des couleurs

V.A.C RENÉ JUNOD SA

L.-Robert 115, La Chaux-de-Fonds
Tapis, rideaux, articles de ménage, radio, TV, hi-fi, photo-ciné, etc.

Ameublement
Crâtons 130
La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours,
Fermé le lundi matin

Eugenio Beffa

Couleurs et vernis
Papiers peints
La Chaux-de-Fonds
Serre 28 - ☎ 039/23 08 33
Neuchâtel
Draizes 2 - ☎ 038/24 36 52

F. BONNET

Boucherie-Charcuterie
Les Brenets, ☎ 039/32 10 30
Tous les samedis,
- poulet rôti
- jambon chaud
- rôti de porc à la provençale

Claude Jeanneret

Plâtrerie - Peinture - Plafonds suspendus - Enseignes - Isolation sur façades extérieures

Succ. de Becker & Co, Envers 39, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 37 61

Les modèles **Subaru Sedan: Routière ou limousine sportive.**

The Churchill Pub

Le Locle (face à la poste)
☎ 039/31 19 07
Plus de 50 bières à choix

La bonne adresse **Eric ROBERT TV**

TV-RADIO-Hi-Fi-DISQUES

Le Locle
Daniel-JeanRichard 14
☎ 039/31 15 14

B. Miatto

Epicerie
Alimentation générale
Fruits et légumes frais

Jeanneret 17 - Le Locle
☎ 039/31 26 63
Tourelles 1 - Le Locle
☎ 039/31 16 08
Livraison à domicile

TEICHE TRANSPORTS

Chapelle 4, Le Locle
Déménagements dans toute la Suisse et à l'étranger
Services réguliers

1.8 Sedan 4WD: injection électronique, 98 ch, 5 vitesses ou boîte automatique et enclenchement automatique de la 4WD.
1.8 Sedan Turbo 4WD: 120 ch, 2 x 5 vitesses ou boîte automatique et enclenchement automatique de la 4WD, suspension électropneumatique. Toutes avec catalyseur (US 83).
En route pour une course d'essai!

Garage-Carrosserie W. Burkhalter
Jaluse 2 - Le Locle - ☎ 039/31 82 80

Frutiger CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15
Le Locle
VOYEZ NOS VITRINES
Parc derrière l'immeuble

Agence générale de La Chaux-de-Fonds **Gilbert Sauser**

Collaborateurs:
Bernard Corti ☎ 039/31 24 40
Claude Vidali ☎ 039/23 15 92

Un vrai service **SCHWEIZ ASSURANCE**
Léopold-Robert 58, ☎ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Fournisseur officiel du FC Le Locle

VAUCHER lecoqsportif VAUCHER

LE LOCLE Le spécialiste à votre service
Un choix unique en articles et confection sports. ☎ 039/31 13 31

Société de Banque Suisse

Une idée d'avance !
2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43

Le ballon du match est offert par: **Entreprise d'électricité Siegenthaler et Choffet - Envers 5 - Le Locle**

Immobilier

A louer à Saint-Imier, rue des Envers 21, pour le 1er mai 1988, 2e étage

appartement de 3 pièces
récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille, loyer Fr. 450.-
+ Fr. 60.- de charges. ☎ 061/99 50 40

A louer à Renan/BE, à partir du 1er mai 1988, rue des Convers 207, joli, spacieux

appartement de 4 1/2 pièces
endroit tranquille, 1er étage, balcon, cuisine agencée. Fr. 680.- et Fr. 80.- charges, garage Fr. 90.-. ☎ 061/99 50 40

A louer pour le 1er mai 1988, à Tramelan, Grand-Rue 89, bel
appartement de 2 1/2 pièces
récemment rénové, avec cuisine agencée, entrée séparée, dans maison familiale de 4 appartements, situation tranquille.
Loyer: Fr. 560.- plus Fr. 60.- de charges.
☎ 061/99 50 40

A louer, pour fin avril 1988 ou date à convenir, Fritz-Courvoisier 28 à La Chaux-de-Fonds,

appartement meublé 1 pièce

tout confort, Fr. 350.-, charges comprises.
☎ 039/28 24 31 dès 19 heures.

A vendre

immeuble

comprenant atelier et logement. Quartier est, bien situé. Ecrire sous chiffres XS 6179 au bureau de L'Impartial.

ACTUEL

Louez notre appartement. En même temps nous mettons à votre disposition, pour 3 semaines, gratuitement, notre appartement de vacances de 3 1/2 pièces à Anzère/VS
A louer tout de suite à Tramelan, rue du 26-Mars 30,

appartement de 3 1/2 pièces
récemment rénové, cuisine agencée, bains/W.-C., garage, avec poste de conciergerie. ☎ 061/99 50 40

ACTUEL

Louez notre appartement. En même temps nous mettons à votre disposition, pour 3 semaines, gratuitement, notre appartement de vacances de 3 1/2 pièces à Anzère/VS.
A louer tout de suite à Tramelan, rue 26-Mars 30,

appartement de 2 1/2 pièces

récemment rénové, cuisine agencée, bains/W.-C., garage. ☎ 061/99 50 40

A louer, rue du Puits 2, 2610 Saint-Imier

1 appartement 3 1/2 pièces

Fr. 680.- Libre dès le 1er mai 1988

1 appartement 2 1/2 pièces

Fr. 780.- Libre tout de suite

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds

local

environ 60 m² à l'usage de magasin.

Ecrire sous chiffres XS 6178 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons dans toute la Suisse pour notre groupe d'artisans

immeubles locatifs

(d'environ 10 ans et plus) à rénover. Paiement comptant et discrétion absolue garantie! Les intermédiaires sont très bien récompensés!

Offre sous chiffres 80-656557 ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Fabrique renommée du SECTEUR DÉCOLLETAGE (Jura Sud) cherche

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR

en micromécanique ou horlogerie, au bénéfice de quelques années d'expérience.

Il se verra confier des tâches variées et très intéressantes dans la construction de nouveaux produits et la responsabilité de certains problèmes techniques de fabrication, ainsi que de contrôle de qualité.

Ce poste attractif s'adresse à un ingénieur ETS ou niveau équivalent, désireux de collaborer au sein d'une petite entreprise.

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leurs offres détaillées (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, copies de certificats) à l'adresse ci-dessous. Référence: QUAL.

La plus entière discrétion est assurée.

Centre d'orientation et de formation professionnelle, J.-B. et M. DUPONT-HUBER, av. Perrausaz 90, 1814 La Tour-de-Peilz, ☎ 021/944 64 42

Entreprise de montage



Bernard Emporio, Directeur depuis 24 ans dans la maison

cherche pour travaux de montage dans toute la Suisse ainsi qu'à l'étranger:

- serruriers
- soudeurs
- tourneurs/fraiseurs
- mécaniciens
- mécaniciens électriques
- monteurs électriciens
- ferblantiers
- monteur en sanitaire
- monteurs en chauffage
- charpentiers
- menuisiers poseurs
- peintres

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, varié et bien rémunéré vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

- Genève, rue Amat 9, ☎ 022/32 92 03
- Bern, Untermattweg 28, ☎ 031/55 77 44
- Neuchâtel, 1er-Mars 20, ☎ 038/25 28 25
- Basel, Steinengraben 55, ☎ 061/22 68 14
- Muttenz, Bahnhofstrasse 60, ☎ 061/61 81 18
- Zofingen, Mühlemattstrasse 6, ☎ 062/51 24 44
- Lausanne, route de Genève 100, ☎ 021/25 92 95
- Sion, rue de la Dixence 17, ☎ 027/23 10 81
- Winterthur, Technikumstrasse 84, ☎ 052/22 36 54
- Luzern, Topferstrasse 8, ☎ 041/51 51 95
- Schlieren ZH, Zürcherstrasse 6, ☎ 01/730 24 96



Vous aimez l'électronique et la mécanique. Vous aimez l'organisation et la précision. Vous avez une expérience (même modeste) en contrôle qualité.

Pour nos activités dans le secteur spatial et médical, nous recherchons

technicien contrôle qualité

de formation électronique ou mécanique de base.

Nous recherchons une personne jeune et motivée, s'intéressant au développement et aux techniques de pointe et qui trouvera dans notre société de 20 personnes une ambiance de travail très sympathique.

Possibilité de suivre des cours de formation.

Faire offre à ETEL SA, Citadelle 19, 2114 Fleurier, ☎ 038/61 18 58.

offres d'emploi



CENTRE DE PRODUCTION CORGEMONT

Offre pour août 1988 des places d'apprentissage avec certificat fédéral de capacité dans les métiers suivants:

Formation à l'usine de Corgémont:

- DECOLLETEUR (3 ans)**
- MECANICIEN DECOLLETEUR (4 ans)**

Nous offrons:

- Horaire de travail variable
- Rémunération dès la 1ère année
- Formation pratique adaptée aux technologies nouvelles
- Participation aux frais de transport

Pour tout renseignement, visite, stage et inscription, adresse-toi à

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2606 Corgémont, Tél. 032 / 97 15 61

ETA - Une société de SMH

offres d'emploi

Toute l'année

■ cours de tissage pour débutants

durant mai, juin

■ cours de tissage figuratif libre

pour initiés.

Saint-Blaise, Vävstuga, ☎ 038/47 11 71

Ottavio Panzera, jardinier paysagiste, ☎ 039/23 00 72, La Chaux-de-Fonds, cherche au plus vite:

jardinier diplômé

avec quelques années d'expérience;

+ un aide jardinier

Sans permis s'abstenir.

Nettoyages en tous genres

Débarras caves, galetas. Déblaiement de la neige, conciergerie.

Devis gratuit et sans engagement.

☎ 039/28 24 19

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

KLEENEX Serviettes pour le visage 3 pièces KLEENEX Boutique 1.60 **3.90**

REXONA Spray déodorant 115 ml 4 sortes 100 ml 3.04 **3.50**

ARONAL Dentifrice 2 pièces 2x104 g 100 g 2.36 **4.90**

ODOL Eau dentifrice 85 ml 2 sortes 10 ml - 58 **4.90**

GO Shampoing-douche 2 pièces 2x250 ml 100 ml 1.10 **5.50**

FA Savon de toilette 3 pièces 3x125 g 3 sortes 100 g - 60 **2.25**

FA Spray déodorant 100/110 g 4 sortes **3.50**



prenez d'abord à l'

UNIP

2735 Malleray
Rue du Lion-d'Or 2
☎ 032/92 17 07

Restaurant de la
Croix-Blanche

Fam. F. Rodriguez-Droz



kummer

Kummer Frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Suisse

Une belle soirée ne peut
se passer sans

Enrico et son
orchestre COMBO

Dansons ensemble
Ambiance assurée

Enrico FARI - Tramelan
Industrie 11 - 032/97 64 29

Tramelan-Dessus - Halle de gymnastique
Samedi 23 avril 1988 dès 20 heures

«Gado Manie» animateur à RJB présente:

le 5e anniversaire de l'orchestre COMBO

avec la participation exceptionnelle de **Jean-Mi et PINKI (ventriloque)**

José Santisteban + Christine Scharf
champions suisses de rock acrobatique 1985-87
3e du monde 1988

Grand show COMBO

Albino et Daniela (ex Blackers)
Michel Schott virtuose de l'accordéon

Danse

Dès 22 heures avec l'orchestre COMBO
Bar - Cantine - Surprises - Entrée Fr. 7.-

Enrico remercie tous les annonceurs qui ont permis la réalisation de
cette page et vous prie de penser à eux lors de vos prochains achats.

HOTEL Verger
du

La ferme

HOTEL-GARNI

Chambres tout confort
Bar ouvert dès 17 heures, fermé le lundi
2075 Thielle
☎ 038/33 46 33



le quotidien
que l'on
veut lire en premier!

Marcel Salvi

Musicien professionnel

se recommande pour vos
soirées - mariages -
animation - quinzaine

2710 Tavannes
☎ 032/91 41 18

la beauté du cheveu
par le soin

Coiffure Gladys

Euchette 1
2605 Sonceboz
☎ 032/97 20 73

Votre cuisine de A à Z

Armoires
Travaux de
menuiserie



Appareils
ménagers

Travail soigné

EXPOSITION: rue des Fontaines 40, 2087 Cornaux (ouvert sur rendez-vous)
Pour tous renseignements: Albino COMEL, ch. des Chênes 10, 2087 CORNAUX
☎ 038/47 19 64 ou 47 18 68 (répondeur automatique)



Av. Léopold-Robert 50
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 29 93

Pianos, instruments,
disques, Hi-Fi, télévision



Attilio
Montanelli

Tapissier - Sellier
Décorations d'intérieurs

Grand-Rue 126
☎ 032/97 40 70
2720 Tramelan

A louer à La Chaux-de-Fonds,
pour le 1er juin 1988,
appartement de 4 pièces

cuisine agencée, salle de bains,
W.-C. séparés. Loyer Fr. 800.-
+ charges Fr. 140.-
☎ 039/23 10 03

Jeune agriculteur neuchâtelois
cherche à acheter
domaine

Faire offres sous chiffres
87-894 à ASSA Annonces Suis-
ses SA, faubourg du Lac 2,
2001 Neuchâtel.

avis officiels

NE 2

AVIS DE TIR

NE 2

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions
-------	--------	-------------------------------------

AVRIL 1988

26.04.88	0700-1700	zones 1 + 2
27.04.88	0800- au	zones 1 + 2
28.04.88	à - 0100	zones 1 + 2
28.04.88	1300-1800	zones 1 + 2
30.04.88	0700-1100	zones 1 + 2*

* = réserve

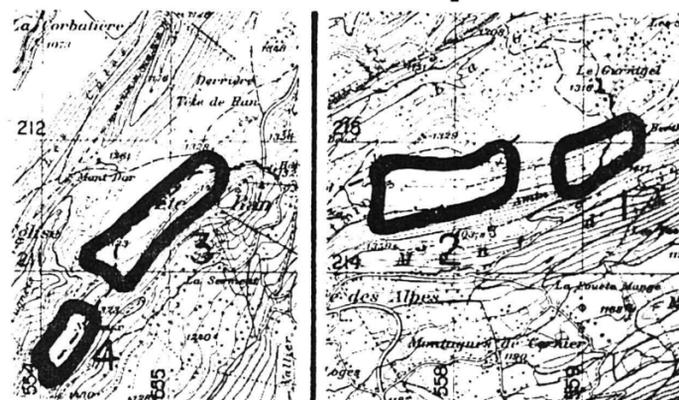
Troupe: Bat fus mot 5

MAI 1988

03.05.88	0800-2200	zones 1 + 2
04.05.88	0800-2200	zones 1 + 2
09.05.88	0800-2200	zones 1 + 2
10.05.88	0800-2200	zones 1 + 2
11.05.88	0800-1800	zones 1 + 2

Troupe: bat fus mot 4

Vue-des-Alpes



3. Tête-de-Ran
4. Les Neigeux

1. La Chaux-d'Amin
2. Montperreux

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles.
Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.
En hiver (ski de randonnée), le passage par l'itinéraire - - - - - en direction Ouest seu-
lement sera libéré après quelques minutes d'attente.

Armes: Fass - troq URak + 20 mm - grenades à main à l'endroit autorisé

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et
autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais
toucher



Marquer



Annoncer

Demandes concernant les tirs: ☎ 024/25 93 60
☎ 024/71 12 33

Lieu et date: 1400 Yverdon-Chablion, 29.03.88
Le commandement: Office de coordination 1

Poste de destruction des ratés:
Centrale d'annonce des ratés:
☎ 111

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

- 3 mois Fr. 47.-
 6 mois Fr. 89.50
 12 mois Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

NP Localité: _____

Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

● autos - motos - vélos

TEST GRATUIT VOLVO

Volvo (Suisse) SA, en collaboration avec son concessionnaire:

Garage-Carosserie de la Charrière Pierre-Alain Jeanneret

**Charrière 24
2300 La Chaux-de-Fonds**

Organise une quinzaine de tests gratuits de votre Volvo. Chaque possesseur de Volvo est cordialement invité à nous contacter au plus tôt pour fixer un rendez-vous.

Téléphone: 039 28 60 55

Alors: téléphonez, testez et gagnez! Chaque semaine un tirage au sort.

VOLVO

Qualité et sécurité

A vendre
cyclomoteur

Hercules Prior Sachs, 2 vitesses manuelles, 2700 km. Etat neuf, expertisé. Fr. 800.-
☎ 039/31 50 96

A vendre, cause double emploi, superbe

Golf CL 1600

gris métallisé, 59 000 km, 1985, prix à discuter.
☎ 039/53 13 17

A vendre

Fiat Supermirafiori

2000 ct, modèle 1983, 72 000 km, expertisée. Fr. 4500.-
Test antipollution. Possibilité de crédit.
☎ 038/31 72 90

● immobilier

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer

tout de suite ou à convenir: au nord-ouest de La Chaux-de-Fonds, Nord 185:

magnifique appartement 5 pièces

avec cuisine agencée, tout confort. Fr. 860.- + Fr. 150.- (charges).

Visite organisée mercredi 20 avril 1988 à 18 heures

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer

tout de suite ou à convenir: au sud-ouest de la ville, Abraham-Robert 39, La Chaux-de-Fonds, magnifiques appartements de 2 pièces et de 3 pièces avec vue et entièrement rénovés au goût du jour, cuisine agencée et tout confort.

2 pièces

dès Fr. 525.- + charges

3 pièces

dès Fr. 735.- + charges

Possibilités d'assurer la conciergerie de l'immeuble avec bon salaire à convenir.

Visite organisée mercredi 20 avril 88 à 17 heures

A vendre

à La Chaux-de-Fonds, région du Parc du Bois du Petit-Château

magnifique maison de maître/hôtel particulier

de 10 pièces plus dépendances construite en 1908.

Bâtiment entouré d'un parc arborisé, en très bon état d'entretien.

Accès aisé en toutes saisons. Descriptif à disposition des intéressés.

Ecrire sous chiffres 91-780 à ASSA Annonces Suisses S.A., Av. L.-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le Palais de la Forme ?
c'est pour votre "mieux-être"

Piscine Réalisation, rénovation, service, accessoires et produits

Baignoires en acryl avec ou sans équipement pour massage (10 modèles exposés)

Whirl-pool 5 modèles exposés en fonction

Saunas Solariums Equipement de fitness

Unique en Suisse
Visitez notre exposition
Prenez de préférence rendez-vous

multi pompes

J-C Junod 2053 Cernier
Tél. 038 53 35 46-47 Tél. 952 873 mpj

Emprunt en francs suisses

MoDo

Mo och Domsjö AB (MoDo)

Oernsköldsvik, Suède

**Emprunt 5% 1988-98
de fr.s. 200 000 000**

- Une des plus importantes industries de cellulose et de papier fin d'Europe, avec production en Suède, Belgique, France et Grande-Bretagne.
- Possède 635 000 hectares de forêt, correspondant à 1/3 de la superficie de la Suisse.
- Bénéficie 1987 avant impôts et postes extraordinaires: fr.s. 223 millions avec un chiffre d'affaires de fr.s. 1675 millions.

Prix d'émission: 101% + 0.3% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans au maximum

Les instituts soussignés offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

29 avril 1988, à midi

Les principales modalités de l'emprunt:

Taux d'intérêt: 5% p.a.; coupons annuels au 13 mai
Coups: Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.- nom.
Libération: 13 mai 1988
Remboursement: 13 mai 1988 au plus tard
Remboursement anticipé possible: sans mention de raison à partir du 13 mai 1993, ainsi que pour raisons fiscales à partir du 13 mai 1989 à 101% avec primes dégressives annuelles de 1/4%.
Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
N° de valeur: 612.424

Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission.

Le prospectus d'émission détaillé peut être obtenu à parti du 27 avril 1988 aux guichets des instituts soussignés.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse		Banque Leu SA
Banques Cantonales Suisses	Groupement des Banquiers Privés Genevois	
Banque Julius Baer & Cie SA		Banque J. Vontobel & Cie SA
Rahn & Bodmer		Wegelin & Co.
Bank Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	
Banque Hofmann	Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Banque de la Suisse Italienne		Banque Romande
Banque Hypothécaire et Commerciales Suisse-HYPOSWISS	La Roche & Co.	Banque Privée Edmond de Rothschild SA
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI		Banque Union de Crédit
BKA Banque pour le Crédit et le Commerce Extérieur SA		Banque Clariden
Crédit Lyonnais		Deutsche Bank (Suisse) SA
Finanz AG Zürich		
HandelsBank NatWest		Lloyds Bank Plc
J.P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd.		Shearson Lehman Brothers Finance

innovation armourins printemps

Elle respecte l'environnement:

Tondeuse à gazon électrique avec sac récupérateur pour l'herbe. Hauteur de la coupe réglable de 15 à 35 mm, largeur de coupe 30 cm, moteur 900 watts avec ventilateur. Label ASE.

PRIX CHOC 179.-

superia

En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fauteuil, grâce à notre catalogue VPC, page 654, article 3

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

BULLETIN à envoyer à: Jelmoli Versand, 8088 Zürich



Je n'ai pas encore le catalogue VPC Jelmoli. Veuillez m'envoyer gratuitement votre tout nouveau catalogue à mon adresse:

Nom/Prénom

Rue/No

No postal

Localité

Case postale, c/o

055/SP 15.1



UBS — pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

Pour un petit point, M. Stefan Schumacher s'est qualifié pour les quarts de finale de notre concours «Face à Face» aux dépens de Jean-Marie Chapatte. Cette semaine, le joueur du FC La Chaux-de-Fonds Fabrice Maranesi arbitre le duel opposant Philippe Meyer et Sébastien Baracchi.



Fabrice Maranesi



Philippe Meyer



Sébastien Baracchi

1. Aarau - Young Boys	1	1	1
2. Grasshopper - Lucerne	1	1, X	1
3. Neuchâtel Xamax - Lausanne	1	1	1
4. Saint-Gall - Servette	1	1	1, X, 2
5. Bulle - Wettingen	X	2	1, 2
6. Etoile Carouge - Bâle	1	2	2
7. Malley - Schaffhouse	X	1	X
8. Old Boys - Bellinzona	1, X, 2	2	2
9. Chênôis - Sion	2	X	2
10. Locarno - Chiasso	1	X	1
11. Lugano - Granges	1	1	1
12. Martigny - Zurich	1, X	X	X
13. Olten - Baden	1	1	X

Autres matchs

14. Le Locle - Stade Lausanne	1	1, X, 2	1
15. Serrières - Audax	1	X	2

14 = Première ligue
15 = Deuxième ligue neuchâteloise

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Fabrice Maranesi: 45 buts marqués. Philippe Meyer: 42 buts marqués. Sébastien Baracchi: 33 buts marqués.

La deuxième édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la troisième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette troisième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats: Andreas Jost (La Chaux-de-Fonds), Charles Perrin (Rochefort), Jean-Pierre Gardet (Le Locle), Alexis Ishizaka (Saint-Imier), Jacques Vetterli (La Chaux-de-Fonds), Gilles Pasche (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Sébastien Baracchi (La Chaux-de-Fonds), Philippe Meyer (La Chaux-de-Fonds), Dominique Gogniat (Les Genevez), Manuel Feijo (La Chaux-de-Fonds), Vincent Gerber (La Chaux-de-Fonds), Roger Jeanrenaud (Le Locle), Stefan Schumacher (Le Locle), Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds), Didier Marchand (Colombier).



Garage-Carrosserie de La Charrière

Charrière 24 — Pierre-Alain Jeanneret
☎ 039/28 60 55 — La Chaux-de-Fonds

Retour sur les pavés

Gand - Wevelgem se dispute aujourd'hui

Retour sur les pavés. Après la semaine ardennaise, le peloton international retrouvera aujourd'hui les routes des Flandres à l'occasion de la 50e édition de Gand - Wevelgem, retardée cette saison afin d'alléger le calendrier du début du mois d'avril.

Sur un parcours de 275 kilomètres, avec l'ascension de plusieurs petites côtes à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée, notamment le Mont Kemmel, les routiers-sprinters partiront favoris, avantagés par l'absence de difficultés dans le final. Car, le palmarès en témoigne, rares ont été les hommes parvenant seuls à Wevelgem, une petite bourgade près de la frontière française, où le Hollandais Teun Van Vliet s'était imposé l'an dernier.

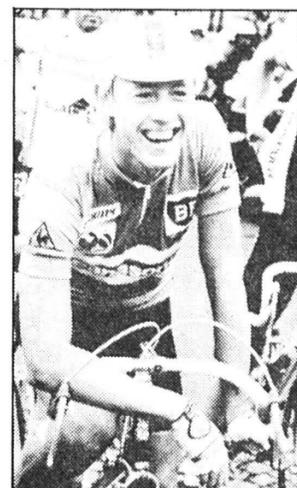
Cette fois encore, les hommes de Peter Post, souvent à l'honneur dans cette classique mais en quête cette année de réhabilitation, présenteront plusieurs vainqueurs possibles autour de leur leader, le Belge Eric Vanderaerden, victorieux il y a trois ans mais encore à la recherche d'un succès d'importance cette saison.

Ils seront confrontés à plusieurs formations qui ont connu plus de réussite, entre autres l'équipe ADR en pleine euphorie, avec les Belges Dirk Demol, Fons de Wolf et Eddy Planckaert, Superconfex (l'Allemand Rolf Götz, le Belge Edwig van Hooydonck) et PDM (les Hollandais Adri Van der Poel et Steven Rooks, le Belge Wim Arras). Les Belges, qui posséderont

l'avantage du nombre dans le peloton de 26 équipes, auront à se méfier en priorité de l'Italien Guido Bontempi, vainqueur de l'épreuve en 1984 et 1986, de l'Irlandais Sean Kelly, du Canadien Steve Bauer, de l'Australien Phil Anderson et du Français Bruno Wojtinek. Des hommes capables de jouer des coudes après le virage de la Panne, où le vent qui souffle vers l'intérieur des terres provoque souvent des bordures difficiles à contrôler.

RENTREE DE MÄCHLER

Sur le plan suisse, cette course marquera la rentrée du Lucernois Erich Mächler, qui a observé une pause au lendemain de Paris - Roubaix. Mächler se mettra certainement au service de Bontempi au même titre d'ailleurs qu'Urs Freuler qui, lui, protégera les desseins de Vanderaerden. (si)



Eric Vanderaerden: le même sourire cet après-midi? (AP)

Wyder trouve une équipe

Resté sans emploi malgré une bonne saison 1987 sous les couleurs de la formation de «Transvemij», Daniel Wyder (26 ans) a décroché un engagement dans la formation belgo-italienne «Iso-glass-EVS-Galli» pour le Tour d'Italie et le Tour de Trente. Il s'agit donc d'un engagement à temps partiel. La saison passée, Wyder a remporté le critérium de Gersau et terminé 11e du Tour Méditerranéen. (si)

Saronni victorieux

L'Italien Giuseppe Saronni a remporté la première étape du Tour des Pouilles, disputée sur la distance de 186 kilomètres. Saronni s'est imposé au sprint devant ses compatriotes Maurizio Fondriest et Fabio Roscioli.

1re étape (186 km): 1. Giuseppe Saronni (It) 4 h 47'14" (38,958 kmh); 2. Maurizio Fondriest (It); 3. Fabio Roscioli (It), tous même temps, suivis du peloton. (si)

RUGBY

Une belle envie de jouer

Championnat de ligue nationale B

RC FRIBOURG - RC LA CHAUX-DE-FONDS 10-35 (0-21)

Le match de ce samedi en LNB de rugby aurait dû se dérouler à La Chaux-de-Fonds.

Malheureusement, la neige recouvrant toujours le terrain des Arêtes, obligea les locaux à se déplacer à Fribourg. Il faut préciser que les conditions climatiques de ce printemps, ont beaucoup perturbé le championnat (4 matchs en retard) et l'entraînement. Il faut également ajouter que l'équipe se déplaçait à treize joueurs suite aux malades, blessés et autres militaires. Malgré tout, le XV chaux-de-fonnier se déplaça à Fribourg, avec la ferme intention d'effacer les deux échecs passés.

Dès le début du match, les «bleu et jaune», s'imposèrent en touche et dans les regroupements et ce, malgré leur infériorité numérique (6 contre 8 chez les avants), ce qui permit de lancer les «3/4» à l'attaque.

La pression imposée, amena une faute adverse sifflée par une pénalité, transformée par Lüthi, ouvrant ainsi le score à 0-3. Pour suivre sur leur lancée, les Monta-

gnards marquèrent le premier essai de la partie, suite à une récupération des avants, une ouverture sur les «3/4» jusqu'à l'ailier Berthet qui remit dans l'axe pour Girard qui posa le ballon dans l'en-but.

Le deuxième essai fut marqué suite à une pénalité à 10 mètres de la ligne d'essai fribourgeoise, par Neuenschwander en force.

Les derniers points de la première mi-temps, furent marqués par Lüthi après que l'arbitre ait refusé deux essais coup sur coup.

A noter que le demi d'ouverture Lüthi a transformé les trois essais de la première mi-temps.

Dès la reprise, poursuivant leur pressing, les Neuchâtelois s'installèrent dans le camp de leurs adversaires.

Le résultat ne se fit pas attendre et après une touche sur la ligne des 22 mètres, le ballon repartit jusqu'à l'ailier qui servit Girard, qui aplatit dans l'en-but pour la deuxième fois. Transformation de Lüthi. A ce moment de la partie, les «bleu et jaune» se relâchèrent quelque peu, menant, il est vrai, par 27 à 0.

C'est le moment que les Fribourgeois choisirent pour se

dégager et marquer un essai par leur arrière, suite à un cafouillage de Landwerlin dans ses 22 mètres.

Les Chaux-de-Fonniers marquèrent encore deux essais classiques: fixation des avants, ouverture sur les «3/4» et conclusion de Lüthi, puis de Girard. Les locaux scellèrent le score par un essai collectif de leurs avants. 10-35.

Il est à noter que le RC La Chaux-de-Fonds, malgré leur douloureux problème d'effectif, a montré une belle envie de jouer et de gagner et que les jeunes recrues du club (Berthet, Agsburger et Bettex) montrent de bonnes qualités et une progression notable, dans ce sport certes dur et physique, mais combien fort dans l'esprit d'équipe qui l'anime.

Le samedi 23 avril à 14 heures, se déroulera, si la neige a fondu, une rencontre importante face au leader Bern et ce au terrain des Arêtes.

La Chaux-de-Fonds: Landwerlin - Berthet - Augsburger - Lüthi - Lopes - Girard - Orlando - Neuenschwander (cap) - Martinot - Egger - Bettex - Schranz - Brugger.

P. L.

COURSE À PIED

Le grand jour

Tour du canton de Neuchâtel

Le compte à rebours est terminé. C'est aujourd'hui que la troisième édition du Tour pédestre du canton de Neuchâtel débutera.

Le groupement sportif de la Banque Cantonale Neuchâteloise a réussi un coup de maître. En effet, ce ne sont pas moins de 780 concurrents et concurrentes ainsi que 76 équipes qui s'élanceront lors de cette première étape.

Fabiola Rueda, championne du monde de la montagne, Gaby Schütz, récente cham-

pionne suisse des 25 km, Jeanne-Marie Pipoz, gagnante de l'édition 1987, Daniel Oppliger, vainqueur du Super-Marathon du Hoggar, Rolf Schoy, vainqueur de l'édition 1987, Claude-Alain Soguel et autres Philippe Waelti, Marcel Neuenschwander seront au départ, fixé à 19 h mercredi soir à Champ-du-Moulin. Les vedettes et populaires devront parcourir les 11,6 km les séparant de Peseux via Chambrélien, Bôle et Cormondrèche. Du spectacle en perspective. (Imp)

PUBLICITÉ

FC Corcelles NE TOURNOI À SIX

jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 juin 1988 (19 à 22 h 30 pour les 9 et 10 juin).

Toutes catégories. Finances d'inscription: Fr 60.— Délai d'inscription: 7 mai 1988. Tournoi féminin à six, le 11 juin.

Formulaire d'inscription: Téléphone (038) 31 67 41 ou Papeterie CHEZ TANDON, av. Soguel 1a, 2035 Corcelles.

A détacher et à envoyer chez J.-J. Matthey, Gare 10, 2034 Peseux. Nom de l'équipe et nombre:

Adresse du responsable:

Signature:

LA NOUVELLE RENAULT EXPRESS. EN ROUTE POUR LES LOISIRS.



Les nouvelles Renault Express vous mènent vite, bien et en toute sécurité sur les chemins des loisirs. Grâce à leur porte à deux battants s'ouvrant à 180°, ces véritables maxi-breaks emportent facilement 540 kg, tout aussi facilement chargés dans un volumineux espace de 2,5 m³. Vous avez plus qu'assez de place même si vos hobbies ou ceux des membres de votre famille sont un peu encombrants: le girafon - en option - laisse dépasser cannes à pêche, parasols ou le palmier que vous ramèneriez de vacances. Le siège arrière rabattable offre toute la place nécessaire à trois touristes suréquipés ou à trois vacanciers appréciant d'avance farniente

et confort à bord. Traction avant et roues à suspension indépendante assurent plaisir de conduire et conduite précise, et les moteurs - essence 1389 cm³, 44 kW/60 ch (RC moins chère) du modèle GTL ou Diesel 1,6 l, 40 kW/55 ch du modèle GTD - sont aussi impatients que vous d'arriver vite à destination. Astucieux mélanges de breaks et de berlines, les nouvelles Renault Express passent du travail aux loisirs avec une facilité déconcertante. Les deux ne coûtent que Fr.16 650.- et d'autres modèles (fourgon) dès Fr.14 850.-.



NOUVEAU: LE MOTEUR 1389 cm³ (RC MOINS CHÈRE).

PASSEPARTOUT Assurance de voyages Mobilière Suisse. Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/291333.
Nouveau: Garantie 6 ans antiperforation. Renault préconise elf

Une nouvelle voiture?

Je l'achète maintenant!

Parlez maintenant d'argent liquide avec votre conseiller en prêt personnel du CS. Il est tout près de chez vous et se fera un plaisir de vous conseiller au cours d'un entretien particulier.

Prêt personnel CS

De l'argent liquide - vite, sûrement et en toute discrétion.

039/23 07 23

Michel Grimaître
2301 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 58

CREDIT SUISSE CS

Surf Expo Troc d'occasion

La plus grande exposition permanente de planche à voile du canton

Entrée libre



Samedi 23 avril 1988 de 9 h. à 19 h.

Au

PRO SHOP du Grand Pont

Rue du Commerce 79 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 52 61

Dernier délai pour apporter le matériel d'occasion le vendredi 22 avril à 19 h.



SVELTE ET BELLE?

Succès garanti par écrit!
(Garantie de remboursement).

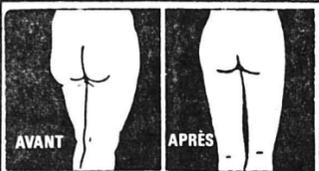
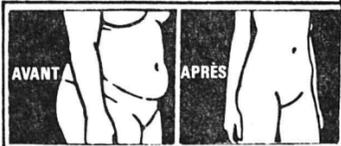
Finis les régimes (souffrir la faim), les cures miracles, les pilules! Perdez les centimètres

superflus exactement là où il faut!
La RECETTE DU SUCCÈS s'appelle «MTP»

Lettre d'une cliente de Zurich-Oerlikon:

Le 29.9.81 (début du cours «MTP») a commencé pour moi une nouvelle vie. Bien que je n'y croyais pas trop, j'ai perdu jusqu'au 14.5.82 20 kilos avec la méthode «MTP» (de 70,8 kg à 50,8 kg). Je suis si heureuse d'avoir enfin réussi à perdre mes 20 kg de trop.

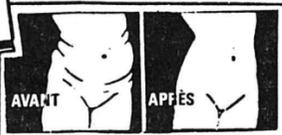
Ursula Olgiati, 8157 Dielsdorf ZH
(Madame Olgiati est membre du «Club des 20 kilos» et vient à nos instituts aussi souvent qu'elle le désire: gratuitement!)



Les centimètres superflus disparaissent aux:
● ventre ● hanches ● cuisses ● bras plus de peau d'orange

Amincissez facilement et sûrement là où c'est nécessaire - avec «MTP».

La formidable méthode «MTP» a déjà permis à des milliers de femmes d'obtenir une silhouette parfaite.



Des milliers de femmes dans toute l'Europe ont résolu leurs problèmes de ligne avec «MTP» en très peu de temps.

Téléphonez-nous DE SUITE!
Nous vous expliquerons lors d'une ANALYSE DE SILHOUETTE GRATUITE comment «MTP» va résoudre votre problème de ligne!

Heures d'ouverture:
Lundi - jeudi: 10 h - 20 h
vendredi: 10 h - 16 h

Instituts à:
Zurich 01/47 60 16
ZH-Oerlikon 01/311 90 77
Lucerne 041/22 44 80
Berne 031/25 21 19

Neuchâtel 038/25 46 33
Bâle 061/22 02 00
St-Gall 071/22 45 30
Genève 022/36 73 73
Lausanne 021/23 22 57
Fribourg 037/22 66 79
Montreux 021/963 37 52

NOIR OU BLANC?
quelle couleur (silhouette) préférez-vous?



Vous aussi pouvez l'être grâce à la méthode «MTP» éprouvée et développée en Suisse.

L'ÉCHOPPE

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Horlogerie, bijouterie, cadeaux, antiquités, atelier de restaurations d'horlogerie.

Un service personnalisé

D. et P. Rochat
Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

Parce qu'on ne construit qu'une fois

Vos idées
Votre choix
Votre Meisterstück



MEISTERSTÜCK
votre partenaire
La construction personnalisée
Gérard M. Hérold
Au Saù
1400 Chesaux-Noreaz
Tel. 024/21 01 57

Je désire de plus amples informations.

Adresse _____

Tel. _____

Figurella
Institut d'amincissement pour Dames

NEUCHÂTEL 038/25 46 33
av. J.J. Rousseau 5

FRIBOURG 037/22 66 79
rue de Lausanne 28

BIENVENUE AU CLUB!



Club
ÉQUIPEMENT CLUB
Fr. 350.-
SEULEMENT

NOUVEAU: LES MODÈLES KADETT Club

Il existe maintenant un club qui offre à ses membres des avantages à profusion: la Kadett Club, dotée d'un équipement qui peut valoir jusqu'à Fr. 1'325.- (selon modèle), tout en ne coûtant que Fr. 350.-. Vous gagnez donc jusqu'à Fr. 975.-. Et notre club n'est pas avare de prestations: verrouillage central, vitres teintées, siège du conducteur réglable en hauteur, revêtements élégants, volant sport, jantes sport, pneus larges 175/70, 2 rétroviseurs extérieurs dans la teinte de la carrosserie, décors Club.



Kadett Club 1.3i hayon (5 portes)
Fr. 17'150.-, coffre classique (4 portes)
Fr. 17'700.- ou Caravan (5 portes)
Fr. 18'200.-. Disponibles aussi avec
moteurs 1.6i et 1.6 Diesel.

Kadett Club, le club des privilégiés. Adhérez-y sans tarder chez votre distributeur Opel!

McCANN-ERICKSON 62.169/88



LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE POUR LA 6^e FOIS CONSÉCUTIVE.

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

26

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

La jeune femme se mit soudain à hurler dans la nuit. D'une voix aiguë, insoutenable.

— Crève-le Aldo! Crève-le ce salaud! dit-elle.

L'Italien fut aussi surpris que Larry. Il se leva, resta un moment indécis à la poupe du bateau. En voyant qu'il hésitait, sa maîtresse renouvela son appel au meurtre en usant des paroles ordurières qui convenaient en cette circonstance à motiver ce genre d'individu:

— Tue-le ce vieux pourri!

Ces paroles décidèrent l'Italien à passer à l'action. Il plongea la main dans la poche de son jean, en extirpa prestement un objet que

son rival identifia aussitôt. Il s'agissait d'un couteau à cran d'arrêt. Une arme redoutable qu'il ouvrit dans un bref déclic. L'instant d'après, il s'avança en direction de la passerelle où se tenait Goldmann.

L'écrivain se leva à son tour. Bien qu'il n'eût pas prévu d'agir aussi vite, il mesura aussitôt les risques qu'il encourait. En un sens, l'autre allait lui faciliter la tâche. Transformer sa vengeance en légitime défense. Il sortit prestement de sa ceinture un pistolet automatique resté jusque-là dissimulé sous les plis de son pull ample.

— Restez où vous êtes Belloni! commanda-t-il d'une voix sèche.

Aldo ne distingua-t-il pas dans l'ombre l'arme de son rival? Pensa-t-il qu'il n'irait pas au bout de sa menace? Qu'il n'oserait pas tirer sur lui? Il ne tint pas compte de l'avertissement et continua à avancer.

Petit voyou des quartiers populaires lyonnais, terreur des bals de banlieue habitué à se battre pour les filles, à impressionner l'adversaire en brandissant une lame, l'Italien ignorait qu'il avait en face de lui une véritable machine à tuer. Larry Goldmann avait servi plusieurs années dans les Marines, les redoutables commandos américaines. Pour lui, au Viêt-Nam, la vie des autres n'avait jamais

pesé très lourd lorsqu'il s'agissait de sauver la sienne. En quelques secondes, il retrouva d'instinct l'horrible impulsion du fauve meurtrier tuant pour survivre.

L'ancien officier des corps-francs de la jungle et de la boue répéta le geste familier des combats sans gloire du delta du Mékong. Il pressa la gâchette de son arme.

Un éclair-bleu, fulgurant, troua la nuit. Le grondement de tonnerre du coup de feu se répercuta aussitôt contre les parois des falaises et, démultiplié d'écho en écho, résonna longtemps dans la vallée encaissée.

Atteint en pleine poitrine, Aldo Belloni s'affaissa, s'effondra au fond du Chris-Craft. Comme un noyé qui coule, il tendit la main, s'agrippa à la rambarde, tenta de se redresser. Finalement, son corps s'amollit. Une décontraction brève le détendit. Il retomba sur le plancher où il resta inerte.

Pétrifiée par la brutalité, l'horreur de la scène, Valérie demeura immobile à l'arrière du bateau, la bouche ouverte sur un cri qui ne parvenait pas à sortir. Puis elle s'agenouilla à côté du corps de son amant. Elle lui prit la tête entre ses mains, regarda d'un air hagard les yeux du moribond où s'éteignait la lueur d'une ultime stupeur.

— Aldo! Mon chéri... Réponds-moi, je t'en

supplie... demanda-t-elle d'une voix rauque.

Toujours debout dans le cockpit, étrangement lucide et détendu, Larry Goldmann regarda cette scène tragique avec un absolu détachement. Il vit la jeune femme couvrir de baisers fous le visage de la victime, coller son oreille contre sa poitrine dont le tee-shirt s'auréolait d'une fleur de sang à l'emplacement du cœur.

Bien qu'encore à demi masquée par le bouquet d'arbres, la lune venait de surgir à la crête des falaises. Elle en précisait le relief. Sa clarté diffuse permit à l'écrivain de discerner les marques de la haine sur le visage défait de son épouse lorsque celle-ci se redressa. Si, à cet instant elle avait imploré sa grâce, demandé pardon, peut-être eût-il, dans un élan de pitié, fait montre de clémence. Même après l'outrage qu'elle lui avait infligé, il l'aimait encore suffisamment pour passer l'éponge sur son incartade. Mais l'hostilité l'emporta chez elle sur la prudence. Elle se mit au contraire à l'insulter d'un ton haineux:

— Salaud, tu l'as tué... Tu espères peut-être à présent que je l'oublierai pour t'aimer? Pauvre con! C'est lui que j'aimais. C'est lui qui était mon homme... Toi, tu n'as jamais compté pour moi. Je t'ai toujours considéré comme un micheton. (A suivre)

Le Real en appel

Coupe d'Europe des clubs champions

Seule une grande performance, ce soir au stade Philips d'Eindhoven, permettra au Real de Madrid d'accéder pour la dixième fois de son histoire en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Sevrés de succès dans cette compétition depuis 22 ans, les Madrilènes devront faire appel à toute leur science pour retourner la situation après un match-aller (1-1) en demi-teinte.

Dans son fief, le PSV d'Eindhoven n'a, depuis le début de la compétition, encaissé aucun but. Obligé d'inscrire au moins un goal pour se qualifier, le Real se heurtera à une défense de fer. Mais cette défense pourrait être handicapée par l'absence de son «patron», Ronald Koeman. Suspendu pour trois matchs après ses révélations sur le traitement réservé au Bordelais Tigana en quart de finale, Koeman a déposé un recours qui sera examiné ce matin par les instances de l'UEFA.

Si Koeman est forfait, Emilio Butragueno et Hugo Sanchez, le duo d'attaque des Madrilènes, bénéficieront certainement d'une plus large marge de manœuvre en raison de la relative lenteur du remplaçant de Koeman, l'«ancien» Willy van der Kerkhof.

Si cette première demi-finale s'annonce très ouverte, la seconde, qui opposera Benfica Lisbonne au Steaua Bucarest, apparaît moins équilibrée. Devant leur public, les Portugais seront largement favoris. Le retour en forme de Fernando Chalana et l'opportunisme de l'ex-Servettien Mats Magnusson confèrent des arguments de poids aux Lusitaniens. Mais Benfica devra cependant se méfier de Hagi, la vedette de Steaua, capable à lui seul de faire pencher la balance.

En Coupe des coupes, Ajax Amsterdam, fort de sa victoire 3-0 à l'aller à Marseille, devrait obtenir sa qualification de toute logique face à des Phocéens déjà résignés. A Bergame face à Malines, l'Atalanta aura une tâche bien plus délicate que les Néerlandais. Battus 2-1 en Belgique, le pensionnaire de Série B apparaissent cependant en mesure de renverser la situation. En cas de qualification, les Transalpins entreront dans l'histoire. En effet, jamais

une équipe de seconde division n'a disputé une finale européenne.

Pratiquement assuré du titre national, le Werder de Brême aura en Coupe de l'UEFA les faveurs du pronostic dans son «derby» contre Bayer Leverkusen. Battus 1-0 à l'aller, les Brémois chercheront le k.-o. d'entrée face à un adversaire qui sera diminué par l'absence de son libero Hörster, blessé.

A Barcelone, contre l'Espanol, le FC Bruges livrera avant tout une bataille défensive afin de préserver l'acquis du match aller (2-0).

Le programme

COUPE DES CHAMPIONS

PSV Eindhoven - Real Madrid (aller 1-1)
Benfica Lisbonne - Steaua Bucarest (0-0)
Finale le 25 mai à Stuttgart.

COUPE DES COUPES

Ajax Amsterdam - Olympique Marseille (3-0)
Atalanta Bergame - FC Malines (1-2)
Finale le 11 mai à Strasbourg.

COUPE DE L'UEFA

Werder Brême - Bayer Leverkusen (0-1)
Espanol Barcelone - FC Bruges (0-2)
Finale les 4 et 18 mai. (si)

Coupe de France

Huitièmes de finale aller: Lille - Auxerre 1-0, Toulouse - Nice 1-1, Reims (2e div.) - Le Havre 2-0, Metz - Mulhouse (2) 1-0, Montpellier - Sochaux (2) 2-2, Sète (2) - Lens 0-0, AEPB La Roche (2) - Quimper (2) 1-3, Châtellerauld (2) - Créteil (3) 0-0. (si)



Butragueno et ses camarades vont au-devant d'une tâche très difficile ce soir à Eindhoven.

(Widler)

TENNIS

Les années se suivent... Boris Becker éliminé à Monte-Carlo

Les années se suivent et se ressemblent pour Boris Becker. Tout comme l'an passé, l'Allemand de l'Ouest, 6e joueur mondial et tête de série No 3, s'est fait «sortir» mardi, dès le

second tour du tournoi du Grand Prix de Monte-Carlo, une épreuve dotée de 502.500 dollars. L'an passé, «Boum-Boum» Becker était tombé sous les coups de l'Américain Jimmy

Arias. Mardi, sur le court central, il a subi la loi du Tchèque Marian Vajda, 46e joueur mondial et vainqueur en trois sets, après deux heures de jeu.

ser la tempête, réglant ses passings devant un Becker impatient pour réussir le «break» aux 3e et 5e jeux dans l'ultime set, pour l'emporter finalement assez facilement (6-1).

RÉSULTATS

Deuxième tour du simple messieurs: Henri Leconte (Fra-No 11) bat Tomas Smid (Tch) 6-4 7-5; Joakim Nystroem (Sue-No 10) bat Michiel Schapers (Hol) 6-3 7-6 (7-1); Tore Meinecke (RFA) bat Emilio Sanchez (Esp) 6-3 6-3; Marian Vajda (Tch) bat Boris Becker (RFA-No 3) 6-3 5-7 6-1.

Tarik Benhabiles (Fr) bat Jonas Svensson (Su) 1-6 7-6 6-3; Claudio Pistolesi (It) bat Aaron Kricksstein (EU) 7-6 6-2; Andres Gomez (Equ) bat Marcello Filippini (It) 7-6 6-4; Thierry Tuslane (Fr) bat Guillermo Perez-Roldan (Arg) 6-1 7-5. (si)

Mené 1 set 0 et 1-4 dans la seconde manche, avec pour toute arme un service «canon», l'Allemand sembla pourtant en mesure de redresser une situation bien compromise lorsque, retrouvant son tennis, il emportait le deuxième set 7-5. Vajda a laissé pas-

DIVERS

Une aubaine Présence de Pirmin Zurbriggen

Comme déjà annoncé, Pirmin Zurbriggen honorerait ce mercredi les Montagnes neuchâteloises de sa présence durant quelques heures. Le champion olympique, multiple champion du monde et vainqueur de la Coupe du monde signera aujourd'hui cartes et posters au siège principal de la Société de Banque Suisse à La Chaux-de-Fonds entre 13 h 45 et 15 heures.

Une demi-heure plus tard, le «roi» attendra sa cour sous la forme de ses admirateurs et supporters à la succursale de la SBS au Locle. La séance de dédicace se déroulera entre 15 h 30 et 16 h 30 dans la Mère-Commune. (sp)



Boris Becker: Marian Vajda lui a joué un bien mauvais tour. (AP)

Plus qu'un Romand Coupe de Suisse

Dans une soirée consacrée à la Coupe de Suisse, l'ultime match des huitièmes de finale (Lucerne - Saint-Gall 2-4) et l'un des trois quarts de finale (Neuchâtel Xamax - Young Boys 1-1) sont allés jusqu'aux prolongations, ce dernier même jusqu'aux tirs de penalties. Young Boys, tenant du trophée, fut plus heureux dans cet exercice s'y imposant 5-4 (voir en page 18). Dans les deux autres rencontres (Zurich - Grasshopper 1-2) et (Bulle - Etoile Carouge 0-1), les visiteurs se sont imposés de justesse.

Ce sont donc Young Boys, Grasshopper, Etoile Carouge et Schaffhouse ou Saint-Gall, qui disputeront les demi-finales, dont le tirage au sort aura lieu aujourd'hui, mercredi, sur le plateau de la TV romande, dans le cadre de «TJ Midi». Les demi-finales verront donc encore en lice un représentant de LNB. Une deuxième représentant de LNB, Schaffhouse, courra sa chance, mardi prochain, dans l'ultime quart de finale face à Saint-Gall.

Huitième de finale

● LUCERNE - SAINT-GALL
2-4 après prolongations
(1-0 2-2)

Allmend: 7700 spectateurs.
Arbitre: M. Sandoz (Peseux).
Buts: 11' Mohr 1-0, 76' Gämperle 1-1, 79' Bernaschina 2-1, 81' Piserchia 2-2, 97' Hegi 2-3, 113' Zwicker 2-4.

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Widmer, Birrer (103' Gmür); Schönenberger, M. Müller, Burri (100' Moser), Mohr, Baumann; R. Müller, Bernaschina.
Saint-Gall: Huwyler; Piserchia; Rietmann, Irizik; Gämperle, Tardelli, Fischer, Hegi, Hengartner (73' Braschler); Metzler, Zwicker (113' Pitsch).

Notes: Lucerne sans Halter, Marini (blessés), Gretarsson (suspendu), Saint-Gall sans Jurkemik et Alge (blessés).

Quarts de finale

● NE-XAMAX - YOUNG BOYS
1-1 après prolongations
(0-0 1-1) 4-5 aux penalties

● BULLE - ÉTOILE CAROUGE
0-1 (0-1)

Bouleyres: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. Philippoz (Sion).
But: 16' Regillo 0-1.

Bulle: Redemacher; Aubonney; Salvi, Hofer, Rumo; Coria (85' Gomez), Rössli, Sampedro; Raboud (61' Zurkinden), Mitric, Lehnerr.
Etoile Carouge: Pédat; Rotzer; Baggari, Toth, Dutoit; Brodard (82' Rodriguez), Harder, Walder, Isabella (88' Nogues); Pavoni, Regillo.

Notes: Bulle sans Bouzenada (suspendu) et Mora (à l'étranger), Carouge sans Radi (examens) et Roder (blessés). Avertissements à Salvi (54') et Isabella (78').

● ZÜRICH - GRASSHOPPER
1-2 (0-0)

Letzigrund: 8100 spectateurs.
Arbitre: M. Schlup (Granges).
Buts: 54' Sahin 1-0, 67' Gren 1-1, 75' Ucella (auto-goal) 1-2.
Zurich: Knutti; Landolt; Rufer, Ucella; Kundert (74' Stooß), Thern, Andracchio, Hedinger (78' Salvatore Romano), Bickel; Sahin, Jürg Studer.
Grasshopper: Brunner; Egli; In-Albon, Stutz; Ponte (58' Matthey), Koller, Andermatt, Sforza, Bianchi (58' Pedrotti); Paulo Cesar, Gren.

Notes: Zurich sans Lüdi, Berger, Allia et Schlumpf (blessés), Grasshopper sans Siebenthal (blessé). Avertissements à Hedinger (40'), Egli (60'), Sahin (88'). (si)

Les espoirs du FCC à Neuchâtel

Ce soir, les espoirs du FC La Chaux-de-Fonds auraient dû accueillir en championnat le FC Aarau. Cette rencontre a été annulée. En lieu et place, les

«jaune et bleu» disputeront leur quart de finale de Coupe contre Neuchâtel Xamax, une rencontre qui débutera à 19 heures au stade de La Maladière. (Imp)

Troisième ligue

● DEPORTIVO I - LE PARC I
1-0 (0-0)

C'est sur un terrain très bosselé que s'est disputé ce derby chaux-de-fonnier sous le signe du fair-play mais dont le niveau du jeu n'a jamais atteint les sommets.

On s'acheminait vers un classement 0-0 quand, à 7 minutes de la fin un arrière parvien sauva sur la ligne, de la main. Le penalty fut transformé par Angelucci.

Bon arbitrage de M. Casa-grande, de Corgémont. (P)

BASKETBALL

Position réaffirmée Après le recours de Sion

Georges Chorafas, le président de la Commission des compétitions nationales (CCN), et Jean Bellotti, le président de la Commission de LNA (CLNA), ont réaffirmé, lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne, leur position après la décision du Tribunal arbitral de la Fédération suisse (FSBA) d'accepter le recours de Sion - Wissigen. Le club valaisan a exigé que deux équipes soient reléguées en LNB et que deux soient promues en LNA automatiquement.

En attendant le jugement précis du Tribunal arbitral, la CCN a décidé de maintenir le barrage prévu entre le neuvième de LNA,

Vernier, et le deuxième de LNB, Reussbühl.

Plusieurs de nos arguments n'ont pas encore été pris en compte par le Tribunal arbitral, a déploré Georges Chorafas. Nous étions persuadés de l'irrecevabilité de ce recours, déposé six mois après que la décision d'organiser ce barrage ait été prise.

La CCN et la CLNA attendent donc de connaître les détails du jugement et les considérants de la décision du Tribunal arbitral pour en demander officiellement la révision selon les voies légales.

Finale Pully - Champel Play-off de LNA

Pully, champion sortant, et Champel n'ont pas laissé planer de doute: les formations de Gary Lawrence et Veceslas Kavedzija sont bien les meilleures du moment en Suisse.

Les équipes vaudoise et genevoise ont obtenu leur qualification en deux matchs sans laisser l'espoir d'une belle à

leurs adversaires. Pully, après s'être imposé 114-108 à l'aller, l'a emporté encore plus nettement à la salle Sainte-Croix, face à Fribourg Olympic, par 102-88, alors que Champel, victorieux samedi dernier par 114-91, s'est imposé devant SF Lausanne, à la Vallée de la Junesse, par 114-103. (si)

**Retour
sur les pavés**

Page 14

SPORT

**Le Real
en appel**

Page 17

Le poids des balles arrêtées

Revanche bernoise en quarts de finale de la Coupe de Suisse

● NEUCHÂTEL XAMAX - YOUNG BOYS 1-1 (1-1, 0-0)
après prolongations, 4-5 aux penalties

Décidément l'ours bernois ne conviendra jamais aux «rouge et noir». Mardi soir, devant 8500 spectateurs, Young Boys a tenu son os jusqu'à l'ultime minute. Mieux même, à la faveur des coups de pied au but, Jean-Marie Conz et ses camarades sont parvenus à décrocher leur billet pour les demi-finales de la Coupe de Suisse. En effet, Neuchâtel Xamax, malgré la présence d'Heinz Hermann, a peine pour mettre hors de position une défense bernoise à son affaire. Les seules occasions échues aux maîtres de céans sont tombées au cours des prolongations. Cependant, Beat Sutter a perdu ses duels avec le gardien Peter Kobel. C'est aussi l'ex-Bâlois, bien malgré lui, qui s'est trouvé à l'origine de l'élimination de son équipe en étant le seul à rater son coup de pied au but.

Avant cette septième rencontre de la saison entre ces deux équipes, Neuchâtel Xamax a annoncé la signature d'un nouveau contrat portant sur cinq ans avec Daniel Fasel. Cette bonne nouvelle s'est révélée la seule de la soirée pour les supporters neuchâtelois.

LA MALADIÈRE

Laurent GUYOT

Au terme d'un match de bon niveau valant aussi par son suspense, les protégés du président Gilbert Facchinetti ont, comme l'a déclaré le speaker officiel, perdu une bataille. Reste à gagner le championnat.

**PARTIE
D'ÉCHEC**

La répétition des rencontres n'est pas venue faciliter la tâche des entraîneurs. Ces derniers ont, en fait, joué une partie d'échec par l'intermédiaire de joueurs se connaissant (trop) bien.

Fidèle à son habitude, Young Boys s'est contenté de contrôler son adversaire à mi-terrain ou en employant les grands

moyens dès l'approche de la surface de réparation. M. Arturo Martino, par ailleurs remarquable, n'a pas voulu accorder un penalty au «rouge et noir» pour une faute sur Beat Sutter. Le meilleur attaquant helvétique du moment ne s'est d'ailleurs pas montré sous son meilleur jour ratant crochets, débordements, contrôles et autres tirs.

En revanche, le directeur de jeu n'a pas hésité à dicter, sévèrement, la sanction suprême pour une faute inutile de Joël Corminboeuf sur Dario Zuffi. L'international est parvenu à tromper son compère de l'équipe nationale (57'). Les protégés d'Alexandre Mandziara, à l'exception de Jean-Marie Conz au four et au moulin, n'ont pas répété la performance vue en championnat subissant une domination constante. Même leurs contres se sont révélés peu tranchants malgré les bonnes ouvertures d'Hasse Holmquist.

**MANQUE
D'EFFICACITÉ**

Sur sa pelouse fétiche de La Maladière, Neuchâtel Xamax a enregistré une élimination bien amère. Une fois de plus, le bourreau s'est appelé Young Boys.

Les «rouge et noir» ont retrouvé leur vrai football multipliant les passes, les ouvertures et autres débordements. Malheureusement, l'efficacité ne s'est pas avérée à la hauteur. Robert Luthi a connu toutes les peines du monde de se débarrasser du marquage à la culotte de Martin Weber. Beat Sutter, comme déjà dit, est demeuré discret. Carsten Nielsen a tout de même profité de son aide, consécutif à un corner botté par Heinz Hermann, pour obtenir une parité logique (68'), synonyme de prolongations.

Cette élimination marquera surtout Alain Geiger. Le libero neuchâtelois aurait mérité, à lui seul, de propulser son équipe en demi-finale. Sa performance éblouissante s'est traduite par une sûreté défensive de premier ordre et des chevauchées offensives méritant un meilleur sort.

Le milieu de terrain rouge et noir a tout tenté et tout donné. Dans ce domaine, les Heinz Hermann, Philippe Perret et Robert Lei-Ravello ne se sont pas vus récompensés de leurs généreux efforts.

L. G.



Les apparences sont trompeuses. Nielsen (à gauche) ne passera pas face à Martin Jeitziner.

(Schneider)

Un Hasse dans son jeu

Un super Holmquist qualifie Young Boys

Une des clés de la rencontre résidait sans aucun doute dans l'issue du duel opposant les deux stratèges, Heinz Hermann et Hasse Holmquist. Dans des rôles un peu différents, tant le Suisse que le Suédois ont exercé une influence non négligeable sur le rendement de leur équipe. Mais, sur le plan individuel, Holmquist se mit plus souvent en évidence que le capitaine neuchâtelois. Le numéro 10 de YB a été, en compagnie d'Alain Geiger, le meilleur homme sur la pelouse.

Et il a eu le mérite d'inscrire le penalty décisif, un penalty synonyme de billet pour les demi-finales. Décidément, la Coupe et Neuchâtel Xamax semblent définitivement brouillés.

LA MALADIÈRE

Laurent WIRZ

Holmquist, c'est l'as des YB. Le Suédois a présenté hier soir à La Maladière toutes les facettes d'un talent désormais reconnu au plan européen. Impérial balle au pied, lucide dans ses passes, il a animé le jeu offensif de son équipe avec constance et détermination.

Ce n'est pas un hasard s'il a été à l'origine ou à la conclusion de quasiment toutes les actions dangereuses des Bernois. Il a personnellement plusieurs fois testé les réflexes de Corminboeuf (34', 38' et 86'). Ses ouvertures en profondeur ont présenté un danger constant pour la défense neuchâteloise. Bref, Holmquist, c'est la grande classe.

De son côté, Heinz Hermann n'a pas disputé son meilleur match à La Maladière. Le blond capitaine a certes touché beaucoup de ballons dans l'entre-jeu, mais il n'a pas eu le même rayonnement ni le même tranchant que son vis-à-vis.

Hermann s'est signalé positivement (10' et 49') en servant des balles de buts que ses coéquipiers n'ont pas su exploiter. Il a aussi été à l'origine du but de Nielsen en tirant le corner qui l'a amené.

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

Mais le Neuchâtelois, et c'est inhabituel chez lui, a aussi commis deux vilaines fautes (24' sur Baumann et 66' sur Weber) qui auraient mérité un avertissement.

Le capitaine neuchâtelois, au moment de la sortie de Luthi, s'est étrangement porté aux avant-postes, ce qui a causé un certain déséquilibre dans la jouerie neuchâteloise. Gilbert Gress a dû le constater, puisque Hermann

a repris sa place à mi-terrain durant les prolongations. Mais cela n'a pas eu le résultat escompté.

En fait, le véritable meneur de jeu des Xamaxiens a été Alain Geiger. Le libero a fourni une prestation exemplaire. Au four et moulin, s'engageant dans les actions offensives avec générosité, l'ex-Servettien aurait mérité d'être mieux récompensé. Le destin ne l'a pas voulu. L. W.

A chaud

Alexandre Manziara (entraîneur de YB): Je suis bien évidemment content. C'est un grand match, mais nous pouvions aussi le gagner. Il est évident qu'un quart de finale, lorsqu'il est perdu de cette manière, a de quoi désespérer. Mais c'est le sport. Moi aussi, il y a quelques années, j'ai raté un penalty. C'était au stade du Hardturm, avec les Grasshopper contre Xamax justement. Je n'ai pas marqué mais nous avons gagné. C'est là la différence.

Holmquist: Avec seulement deux jours de récupération, il ne faut pas s'attendre à un très bon spectacle. Ce fut peut-être fabuleux pour les spectateurs, intense, mais ce ne fut pas du grand football, je suis d'accord. Xamax m'a paru fatigué et je pense qu'il a moins bien joué qu'il y a dix jours sous la pluie. Les deux équipes étaient nerveuses et dès lors il y a eu beaucoup de cartons jaunes et beaucoup d'agressivité. C'est aussi le sport. Le tir de penalties? Et bien oui, c'est une question de chance. Nous en avons eu plus que Xamax. Je mise par contre sur Xamax pour le titre et j'espère que nous pourrions peut-être ramener la Coupe à Berne.

Eric Nyffeler

La Maladière: 8500 spectateurs.

Arbitre: M. Arturo Martino de Neukirch.

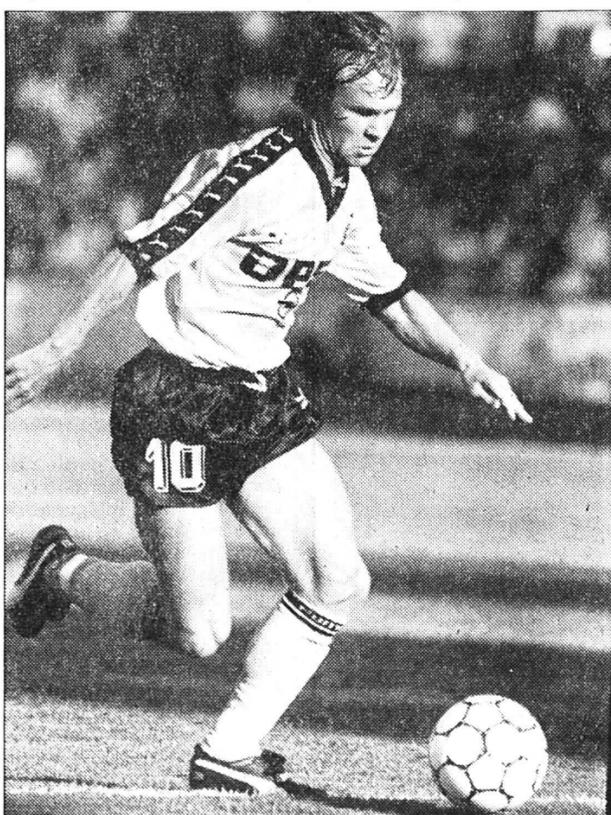
Buts: 57' Zuffi, penalty (0-1), 68' Nielsen (1-1).

Penalties: Hermann 1-0, Wittwer 1-1, Lei-Ravello 2-1, Jeitziner 2-2, Beat Sutter 2-2, Weber 2-3, Geiger 3-3, Zuffi 3-4, Nielsen 4-4, Holmquist 4-5.

Neuchâtel Xamax: Corminboeuf; Geiger; Mottiez (64' Chassot), Thévenaz, Fasel; Hermann, Perret, Lei-Ravello; Beat Sutter, Luthi (78' Stielike), Nielsen.

Young Boys: Kobel; Conz; Wittwer, Weber, Maissen; Jeitziner, Holmquist, Baumann, Alain Sutter (78' Hänni); Zuffi, Nilsson (90' Koezle).

Notes: ciel couvert, température agréable, pelouse en bon état; Neuchâtel Xamax sans Kaltaveridis (suspendu), Urban, Ryf et Van der Gijp (blessés), Young Boys sans Zurbuchen et René Sutter (blessés); avertissements à Fasel et Geiger (jeu dur) et Thévenaz (anti-jeu), Maissen et Wittwer (jeu dur); fautes sifflées: 22-30 (15-23, 8-14), hors-jeu: 5-8 (2-5, 1-3), tirs au but: 15-12 (12-9, 7-5), corners: 9-4 (4-4, 1-1).



Hasse Holmquist, le maître à jouer de YB.

(Widler)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Coup de pouce	21
LE LOCLE	Changement à la maternité	22
NEUCHÂTEL	Un avenir pour la campagne	27
JURA BERNOIS	Baptême de l'air	29
JURA	Jugement sans clémence	31

Indice chauffage	
(en degrés-heures hebdomadaires DH)	
Du 4 au 11 avril 1988	
Littoral	+8,9° (1.525 DH)
Val-de-Ruz	+8,4° (1.612 DH)
Val-de-Trav.	+7,3° (1.785 DH)
La Chx-Fds	+4,3° (2.297 DH)
Le Locle	+6,2° (1.976 DH)

REGARD

Agriculture et Europe

L'agriculture suisse est-elle véritablement menacée par un rapprochement Suisse - Communauté européenne?

C'est sans aucun doute l'un des dossiers «chauds». Et avant même que la question européenne ne soit devenue aussi brûlante, les agriculteurs et leur organisation ont été les premiers à s'interroger. Si les biens industriels bénéficient depuis 1972 d'un accord privilégié, les produits agricoles suisses subissent depuis longtemps les effets de la politique agricole communautaire. Nombre de produits de l'Europe verte arrivent à nos frontières à des prix artificiels, car fortement subventionnés en raison des montagnes d'excédents français, allemands, hollandais, etc. Et contrairement à ce que l'on pense généralement, ce subventionnement artificiel ne bénéficie nullement aux consommateurs!

En réalité, la Suisse a des raisons de s'inquiéter. Ses coûts de production sont élevés - ils reflètent notre niveau de vie - le maintien d'une agriculture de montagne exige des efforts financiers importants. S'il sera difficile d'agir sur le premier facteur de renchérissement, nous pouvons plaider nos différences «naturelles». La Suisse ne peut pas abandonner son agriculture de montagne, au risque de provoquer des bouleversements écologiques catastrophiques.

On pourrait imaginer introduire un système de prix différenciés, mais à la seule condition, pour être crédible, qu'il réponde à des critères de qualité. Pas simple, évidemment. Car la notion de qualité est subjective ou du moins très difficile à démontrer scientifiquement. Les tomates provenant de serres industrielles, n'utilisant même plus la terre comme substrat mais des billes de verre plongées dans un mélange liquide, sont irréprochables sur le plan sanitaire mais n'ont aucune saveur. Comment apprécier le goût?

Les Grecs sont confrontés à ce problème. Les tomates de Hollande arrivent à meilleur prix à Athènes que les tomates produites dans le pays! Seules vos papilles gustatives feront la différence...

Cet exemple, qui fait encore figure d'exception tant que la nature parviendra à résister aux cultures totalement artificielles, prouve par l'absurde que l'agriculture suisse n'est de loin pas la seule à souffrir de l'Europe verte intensive.

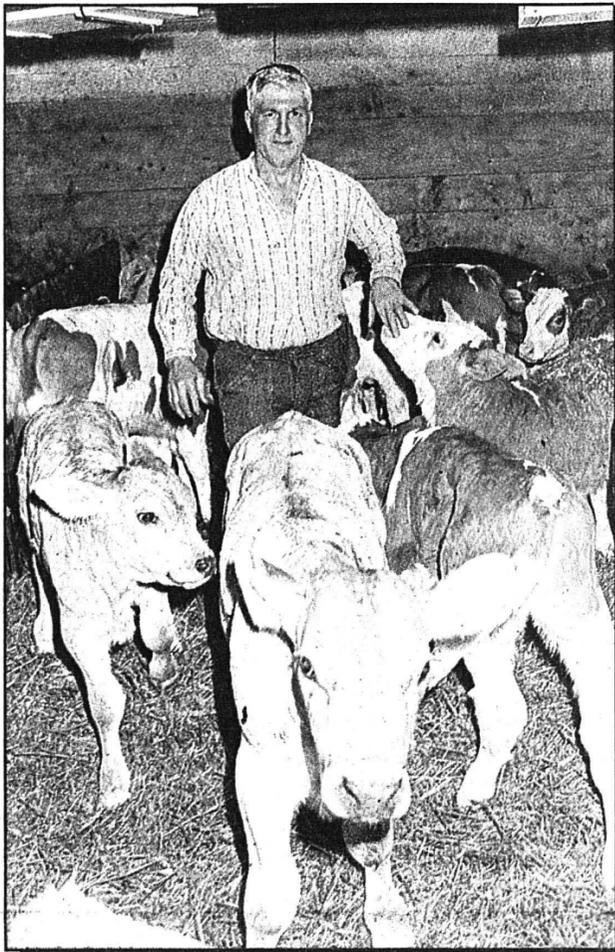
Autre exemple. La législation sur l'environnement renchérit les produits agricoles, du moins limite les gains de productivité du sol. Il serait illusoire de croire que ce problème est typiquement suisse. Des régions entières de France, d'Allemagne, de Hollande sont menacées par de graves déséquilibres écologiques auxquels l'Europe verte devra tôt ou tard s'attaquer. Bref, s'il existe des obstacles agricoles à un rapprochement Suisse - Communauté européenne, des contradictions sont flagrantes au sein de l'Europe des Douze. Obstacles et contradictions qui ne sont pas insurmontables. Mais il faudra qu'au préalable le monde paysan pose d'une même voix cette question: est-il raisonnable de mettre en concurrence des régions aux structures naturelles fort différentes et intangibles, et est-on prêt à encourager une agriculture performante mais de plus en plus artificielle? Qui l'emportera? Les paysans avec terre ou les nouveaux industriels de l'agro-alimentaire?

Si les seconds l'emportent, le consommateur sera le dindon de la farce. Il mangera des tomates «bon marché», mais fades!

Pierre VEYA

Veau blanc ou veau rose?

Les ménagères choisissent avec les yeux



Un paysan de l'Emmental au milieu de son exploitation d'élevage de veaux. (Photo asl)

La consommation de la viande de veau semble être en augmentation. Et pourtant, cela ne suffit pas. En 1986, on abattait quelque 320.000 veaux. En 1987, un peu plus de 347.000. Aujourd'hui, il y a près de 800.000 veaux dans notre pays. En d'autres termes, il faudrait que chaque Suisse - qui mange annuellement 4 kg. de viande de veau ou 80 gr. par semaine - augmente sa consommation.

Veau blanc ou veau rose (de ferme)? Certains diront que le veau rose est meilleur, avec plus de goût, plus naturel. Mais les hôpitaux, les ménagères surtout n'en veulent pas. La leçon a été donnée. Le veau blanc - c'est ce qu'on prétend - plus facilement digestible et pauvre en graisse est préféré dans la cuisine diététique. Sa teneur en fer est relativement basse, contrairement aux animaux engraisés à l'herbe ou au fourrage concentré. Dans le Jura, il y a quelques années, en 1982 et 1983 pour être précis, une quinzaine de paysans, membres de Juranica (Coopérative agricole jurassienne pour l'écoulement des animaux), avaient tenté l'expérience de l'élevage du veau-fermier. Ce ne fut pas concluant, précise l'un des responsables de Juranica. Par la faute des consommateurs. Il y eut trop peu d'intérêt chez ces derniers et aussi chez les bouchers.

Le veau-fermier fut invendable et l'expérience abandonnée. Une partie de ces paysans ont cependant continué le veau-fermier, à titre personnel, d'autres se sont mis à l'élevage du veau blanc. Enfin, quelques-uns ont choisi le «natura Beef», un élevage mi-veau, mi-bœuf, un «label» maintenant protégé, devenu une spécialité et

que l'on trouve surtout dans les villes à grande concentration. Autres responsables de l'arrêt de la viande de veau-fermier: les grandes surfaces qui n'ont pas offert le débouché nécessaire.

Réaction aussi dans les boucheries, comme celle par exemple d'un boucher de La Chaux-de-Fonds: Quand un producteur m'offre un veau-fermier, je l'achète et le vends. Mais aujourd'hui, les gens ont trop pris l'habitude d'acheter avec les yeux. Ils préfèrent le veau blanc, même s'ils savent que le veau rose est plus naturel. Placez un morceau de veau blanc à côté d'un veau rose, la clientèle préférera le veau blanc. Il est vrai, le veau-fermier ne se garde pas à l'étalage et devient plus en plus rouge. C'est probablement ce qui contrarie le client. Mais comme ce dernier est toujours roi, il faut le contenter.

Généralement plus chère que le porc ou le bœuf, la viande de veau pourrait bien avoir un jour un sérieux concurrent avec les élevages de poulets et de dindes. C'est la raison pour laquelle la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie cherche à intensifier la viande de veau et à diminuer son prix. L'objectif de l'élevage

d'un veau blanc est de produire un animal qui, l'espace de trois voire quatre mois, atteint le degré d'engraissement optimal. Pour produire une viande de qualité, il est nécessaire de respecter des principes de base de l'alimentation. Chez les jeunes veaux, les préstomacs ne sont pas encore développés comme chez le bovin adulte. En raison de sa capacité d'ingestion encore extrêmement limitée, le veau a besoin d'une nourriture très digestible. Et là, le lait maternel est l'aliment qui, physiologiquement, se prête le mieux pour le veau.

Lorsque l'animal avance en âge, les composants du lait les plus coûteux peuvent être remplacés par des produits bien meilleur marché, d'origine végétale ou animale. La production de cette viande de veau est cependant soumise à des exigences sévères: le respect des horaires d'alimentation, de la température du lait (38 à 42 degrés), des règles d'hygiène de la plus grande importance et du climat de l'étable, le veau craignant avant tout les courants d'air et une humidité trop élevée.

Au contraire du veau d'élevage, le veau d'engraissement ne doit absorber, outre la paille, qu'un minimum de nourriture solide. Les fourrages secs et les aliments concentrés contiennent en général une quantité trop élevée de fer, ce qui provoque la coloration rose de la viande.

Veau rose ou veau blanc? Les ménagères ont fait le choix en préférant ce dernier... même s'il a tendance à souffrir d'anémie. R. D.

Aide aux victimes d'agressions

Secrétariat romand ouvert à Fenin

L'Anneau blanc, une organisation créée en 1984 à Zurich pour venir en aide aux victimes d'agressions de tout ordre et, entre autres, aux parents d'enfants disparus, ouvrira dès le 1er mai un secrétariat romand à Fenin.

Après la Suisse alémanique et le Tessin, il s'avérait nécessaire de compléter l'organigramme national par la création d'une permanence romande. Ce n'est pas au hasard que le président central de l'association, M. Peter Zimmermann, a confié ce secrétariat à Mme Adeline Droz, domiciliée à Fenin dans le Val-de-Ruz, cette dernière étant la tante de la jeune Sylvie Bovet disparue mystérieusement, en 1985, de la colonie de la Rouvraie. Elle n'avait que 12 ans.

En mars dernier, les parents de Sylvie ainsi que ceux de Sarah Oberson, disparue à Saxon en 1985 également, s'étaient rencontrés au domicile de Mme Droz afin d'établir un programme d'action et de s'unir pour donner espoir à toutes les personnes démunies dans de telles circonstances. Leur expérience dramatique en l'occurrence pouvant être utile à d'autres.

ACTION DIRECTE

Sur l'ensemble de la Suisse, une quarantaine de personnes, toutes bénévoles, travaillent pour l'Anneau blanc. En quatre ans

d'existence, l'association a porté assistance à plus de 230 personnes, sa devise étant d'agir vite et de manière non bureaucratique.

Outre un soutien moral d'écoute des victimes, l'association apporte des aides concrètes et des conseils dans les procédures et relations avec les autorités compétentes, elle assiste la victime lors des audiences de tribunal, par exemple, et fournit aussi, en cas de besoin, un soutien financier. L'argent dont dispose l'Anneau blanc se compose uniquement de dons de particuliers et d'associations auxquels il convient d'ajouter les cotisations des membres.

SPÉCIALISTES

La création d'une antenne romande permettra de mieux couvrir l'ensemble du territoire divisé en 20 régions d'action. Pour l'heure, le futur secrétariat de Fenin est à la recherche de spécialistes (avocats, juristes, psychologues) prêts à se mettre bénévolement à la disposition des victimes de violence et d'agressions.

M. S.

Ecrasé sous son tracteur

Accident mortel à Mormont-Courchavon

Un accident mortel est survenu hier, à 16 h 45, à la décharge de Mormont-Courchavon. M. Michel Ceudevez, 30 ans, s'était rendu à cette décharge au volant d'un tracteur accouplé d'une benne pour y déposer du matériel.

Lors d'une manœuvre en marche

arrière, le poids de la benne a tiré le tracteur au fond de la décharge, 5 à 6 mètres en contrebas. Le lourd véhicule devait s'immobiliser contre un arbre, tandis que l'infortuné jeune père de deux enfants, demeurant à Mormont, devait succomber à ses blessures.

Puck et punch sur un drôle de rink

Deuxième match de la Coupe mondiale d'improvisation à La Chaux-de-Fonds

Bravo les jaunes (Antilles) et les blancs (Suisse)! Tous se sont bien défendus hier soir au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds pour le deuxième match aller de cette Coupe mondiale de l'improvisation qui se déroule en Suisse jusqu'au 8 mai prochain.

Avec prolongation, les Helvètes l'ont emporté 7 à 6. Mais rien n'est joué encore et entre Lausanne et Genève, avec des crochets à Berne, Neuchâtel et Yverdon, cinq équipes se mesureront encore.

Qui n'a jamais vécu un match d'improvisation n'a jamais mesuré toute l'insécurité du comédien et la fragilité de l'art théâtral.

Le thème tiré au sort, temps imparti et composition de l'équipe itou, il reste vingt secondes pour la concertation avec le coach et la

mise en place sommaire d'un petit scénario. En improvisation comparée, les équipes jouant alternativement, elles mènent chacune leur jeu. Mais quand la partie est mixte, il suffit d'une option complètement différente des comédiens adverses pour se retrouver dans le noir total.

Ecoute, attention à l'autre, imagination galopante et sens de la répartie sont impérativement nécessaires pour que naisse une histoire plausible.

En se mesurant aux Antillais nouveaux venus sur la scène de l'impro, les Suisses n'avaient pas la tâche facile. Un brin d'exotisme peut-être, une manière d'être attachante et une présence dynamique mettaient d'emblée des atouts dans

l'équipe des comédiens noirs. Mais l'équipe suisse, qui se panachait d'acteurs français d'ailleurs, a relevé le gant, sans problème.

Les sujets tirés au sort étaient-ils de bons thèmes? Divers et propres à emballer l'imagination en tous cas: en petits sketches, ont défilé des histoires de vieux pour un âge sans pitié, d'animaux avec compère tigre et compère lapin, philosophie presque pour l'infiniment grand et l'infiniment petit; ajoutons le café de la liberté, la capitale de la paix, l'incinération en vrac et une histoire mythologique pour donner un aperçu du panorama qui a pris vie sur ce rink de hockey particulier.

Dès l'échauffement, suivi d'hymnes nationaux parodiques, l'ambiance était chaleureuse, soutenue en musique... improvisée naturellement.

Le sport a repris ses droits pour les invectives à l'arbitre, faisant d'ailleurs fort bien son travail entendait-on en coulisses de la part des autres joueurs présents; ce fut lui qui reçut les savates de caoutchouc (données à l'entrée) et les sifflets de désapprobation. Un peu dur de retomber dans ce système de rivalité mais aux commentaires finaux, le spectacle et le rire ont repris le dessus. Heureusement.

Bons moments et effets de surprise ont alterné avec des instants de confusion et d'effilochement. Le match fut toutefois de qualité; il faudrait pouvoir comparer toutes les équipes et apprécier leur jeu et leur faculté d'improvisation dans la différence.

Une possibilité offerte demain à Berne (Canada-Belgique) et jeudi 21 avril, à Neuchâtel (Belgique-France), salle de la Cité, à 20 h 30.

(ib)

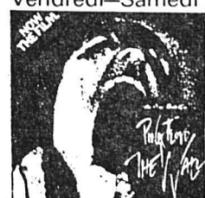


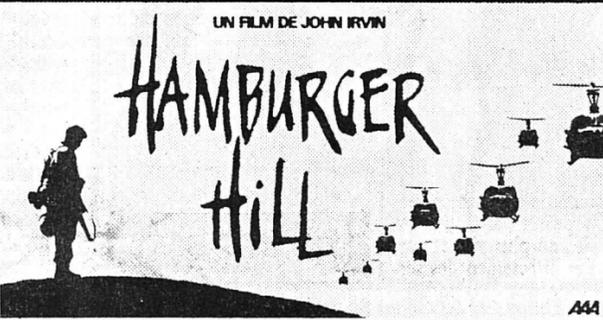
Puck et punch sur un drôle de rink!

(Photo Impar-Gerber)

● cinémas

<p>abc Centre de culture 17, rue de la Serre Réservations: ☎ 23 72 22 ou 23 18 10 Location: à la caisse ¼ h avant les séances. ☎ 23 72 22</p>	<p>théâtre Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 à 20 h 30 Dimanche 24 à 17 h 30 Réservation conseillée</p>	<p>Le centre de culture abc présente en création deux pièces de Harold PINTER. Mise en scène: Hughes WULSER Décor: F. SCHORI — Eclairage: C. PIPOZ — Conseiller technique: T. JAEGGI — Assistante / photographe: C. MEYER Avec Annie JUNOD, Isabelle MEYER, Sarah FONTAINE, Patrice de MONTMOLLIN et Hughes WULSER</p>	<p>HAROLD PINTER UNE SORTE D'ALASKA UN POUR LA ROUTE</p>	
--	---	--	---	---

<p>E D E N 23 13 79</p>	<p>Tous les jours à 19 h et 21 h Samedi — Dimanche matinées à 16 h 30 Dès 12 ans</p>	<p><i>La vie est un long fleuve tranquille.</i> (... certes, mais... parsemé çà et là d'embûches...)</p>	<p>2e semaine Le plus grand succès du moment Le premier film d'un surdoué. UN FILM D'ÉTIENNE CHATILIEZ Le champion du BOX OFFICE dans toute la France où actuellement plus de 2 millions de spectateurs l'ont déjà vu.</p>	<p>D'un côté, les Groseilles. Des prolétaires adeptes du système D et vivant joyeusement de trafics de toutes sortes. De l'autre, les Le Quesnoy. Des bourgeois rigides, confits de respectabilité.</p>	<p>Samedi—Dimanche à 14 h 30 Vendredi—Samedi nocturnes à 23 h Pink Floyd THE WALL L'événement musical réalisé par Alan PARKER DOLBY STEREO</p> 
------------------------------------	--	--	---	---	---

<p>CINÉMA ● ☎ 23 19 55 PLAZA ● 2e semaine ● ● En grande première ● Dès 12 ans ● Tous les jours 14 h 30 — 17 h 30 — 20 h 30</p> <p>APRÈS "GANDHI", LE NOUVEAU FILM DE RICHARD ATTENBOROUGH CRY FREEDOM LE CRI DE LA LIBERTÉ</p> <p>"Un film bouleversant ... Toute personne qui voit ce film sera captivée, indignée, et ne retiendra ses larmes qu'avec peine." THE SUNDAY TELEGRAPH</p> <p>"Peut-être le film le plus sensible que j'aie jamais vu." BOB GELDOLF</p> <p>"Passionnant et magistral. Il est impossible de ne pas être bouleversé." PETER GABRIEL</p> <p>3 nominations OSCAR 88</p> <p>UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUÉ PAR</p> <p>DOLBY STEREO</p>	<p>CINÉMA ● ☎ 23 19 18 SCALA EN GRANDE PREMIÈRE ● 4e semaine ● 16 ans ● ● Tous les jours à ● 16 h 30 et 21 h Le meilleur film de POLANSKI</p>	<p>Danger, désir, désespoir ...et une femme disparaît... HARRISON FORD DANS FRANTIC UN FILM DE ROMAN POLANSKI</p>	<p>Attention: 2e film 1re vision ● 16 ans ● Tous les jours à 18 h 45</p> <p>L'HOMME VOILE BERNARD GIRAUDEAU MICHEL PICCOLI — LAURE MARSAC</p>	<p>Matinées pour enfants mercredi—Samedi—Dimanche à 14 h 30 Drôlement fou — follement drôle! WALT DISNEY Le Livre de la Jungle d'après "Les Aventures de Mowgli" de Rudyard Kipling</p>
<p>CINÉMA ● ☎ 23 28 88 CORSO EN GRANDE PREMIÈRE ● 16 ans ● Tous les soirs à 21 h Samedi—Dimanche à 16 h 30</p>	<p>UN FILM DE JOHN IRVIN HAMBURGER HILL AVERTISSEMENT: ce film de guerre comporte des images susceptibles de heurter la sensibilité des plus jeunes spectateurs.</p> 		<p>Tous les soirs à 19 h Matinées Samedi—Dimanche à 14 h 30 Un film inoubliable, un rêve magnifique. Une grande œuvre, un immense plaisir. le point Un film d'un autre temps, d'une autre culture, un chef d'œuvre. Télérama YEELÉN LA LUMIÈRE Un film de SOULEYMANE CISSÉ</p>	
<p>LE LOCLE ☎ 31 13 15 CINÉMA CASINO Ven.-Sam.-Dim. 18 h 30 et 21 h Sam.-Dim. à 16 h 30 Dès 12 ans</p>	<p>● 2 nominations aux Oscars 1988 ● 7 CÉSARS Au revoir les enfants UN FILM DE LOUIS MALLE</p>	<p>MEILLEUR FILM MEILLEUR RÉALISATEUR MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL MEILLEURE PHOTO MEILLEUR MONTAGE MEILLEUR SON MEILLEUR DÉCOR</p>	<p>Samedi - Dimanche Attention ! 2e film à 14 h 30 WALT DISNEY'S FANTASIA Regardez le son ! Écoutez les images ! DOLBY STEREO</p>	

Le printemps de votre voiture
pour tout modèle de toute marque

Service printanier
dessaillage et nettoyage **fr. 74.-**

Sporting Garage Carrosserie
J.-F. STICH
Crêtets 90 — La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039 / 26 44 26

● gastronomie

AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
La Chaux-de-Fonds — Saint-Imier

Suggestions de la semaine:
cabillaud frais prieure
(recette à disposition)
Fr. 13.- le kg
canettes fraîches
Fr. 10.50 le kg

A l'emporter:
Cuisses de poulet mexicaine
Osso bucco cremolata
Paella




Refuge Marie-Louise
☎ 039/23 18 49
Je recueille les chats adultes ou vieillissants que vous désirez abandonner.

TAPIS D'ORIENT
D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds
Firouzeh Miserez Mir-Emad.



INVITATION
à participer à un débat public et contradictoire
pour nos emplois, quelle politique économique?
présidé par M. Jean-Martin MONSCH, chancelier de la ville, député
opposant:
M. Jean Grédy, secrétaire de la Convention patronale, député, et M. Jean-Pierre Pellaton, pdg d'Isméca
à
M. Charles Augsburg, conseiller communal, député, et M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, chef du département de l'Economie publique.
Ce débat aura lieu le **jeudi 21 avril 1988**, à 20 h 15 à l'aula de l'EPC (ancienne SSEC, Serre 62).

PARTI SOCIALISTE LA CHAUX-DE-FONDS
(Resp.: Didier Berberat)



VAG Audi VW Les européennes.

L'annonce, reflet vivant du marché

Le 21 11 15 ne répondra plus

La commune change de central téléphonique

Dès lundi, le 21 11 15 ne répondra plus. La commune de La Chaux-de-Fonds passe au central téléphonique digital. Et baptise une nouvelle série de numéros correspondant aux différents services. Code générique: 276. A bon entendeur...

Vous voulez appeler la commune? Il faudra perdre l'habitude de composer le 21 11 15. Dès lundi, Mme Lucette Jacot, la voix chantante de l'«Hôtel communal - La Chaux-de-Fonds» répond au 276 111. L'administration communale, la police et les Services industriels viennent en effet de changer de central téléphonique. Et d'introduire du même coup une pléiade de numéros qui permettent d'atteindre directement les différents services sans passer par le standard (exceptions faites des numéros d'urgence de la police: 117, 118 et 23 10 17).

Ils commencent tous par 276. Une annonce parue hier dans ces colonnes donne tous les détails. Une seconde publication est prévue samedi, ainsi que dans le prochain Mémento. Un conseil aux utilisateurs: découpez-là. Le nouveau botin de téléphone ne sort que l'année prochaine!

«Serre 23 était surchargé, à certaines heures il était très difficile d'obtenir une ligne, une fois sur 10 ou 15, on interceptait un appel de l'extérieur destiné à un autre service», constate M. Marc Chevillard, responsable du service informatique communal et accessoirement de l'introduction du nouveau central. Renseignements pris, les centraux séparés de l'Hôtel communal et des Services industriels datent de 20 à 30 ans. Ils étaient au bout du rouleau face aux quelque 3000 appels entrant ou sortant tous les jours.

Le nouveau central - un Siemens ECS 10.000 - offre le confort d'utilisation digital. Entre autres, il permet la déviation d'un appel sur

le poste d'un collègue en cas d'absence, les raccords multiples (appels en chaîne), les appels circulaires, la mémorisation de 1000 numéros, le «parcage» d'une quarantaine de coups de fil en attente au standard et l'accès prioritaire pour certaines lignes «poids-lourds», celles des conseillers communaux par exemple.

Le nouveau central est installé dans les sous-sol de l'Hôtel-de-Ville. Il tient en deux armoires de deux mètres de haut environ: deux fois et demi moins de volume que le seul ancien central de police. Cinq cents postes peuvent y être connectés (300 le sont actuellement). En tout, le central raccorde 16 lignes entrantes et sortantes, dont certaines sont bloquées pour les urgences (police, Services industriels).

Cette installation entre dans le cadre des frais de fonctionnement des différents services communaux, comme renouvellement de matériel périmé. La commune a préféré la location à l'achat. Le coût est estimé à 50.000 francs par an (sur 20 ans), y compris la note des communications (20 à 25.000 francs).

Petit détail pratique qui a son importance. Le 21 11 15 répondra tout de même pendant une bonne quinzaine de jours, encore après le lundi 25 avril, en attendant que les nouvelles habitudes soient prises. Mais la commune prie ses correspondants de passer par la génération des 611... au plus vite et surtout d'appeler directement les services selon leurs numéros particuliers.

R. N.

Le clown Dani chez ses concitoyens

Chapiteau dressé pour le Cirque Olympia

Nouveau programme international, annonce la famille Gasser du Cirque Olympia. Mais nous retiendrons surtout l'un des volets nationaux, avec la présence du jeune clown Daniel Cornice de La Chaux-de-Fonds qui, en février dernier a fait ses bagages pour prendre la route. «Vie éprouvante, travail souvent pénible, dit-il de

ses premières expériences, mais quel plaisir aussi!».

Le clown Dani est heureux; avec son comparse Patti, de Johannesburg, il a amusé les Suisses allemandes. Maintenant, il doit s'adapter aux Romands. Faisons-lui confiance, ce sera aisé.

Car pour cette tournée 88, il est entouré de numéros prestigieux, dans la qualité de mise dans ce cirque suisse centenaire. Plus de 70 artistes et ouvriers mettent leur talent et leur force à divertir dans la plus pure tradition de chapiteau.

On y verra Catherine Gasser et ses jeunes tigres dressés, ainsi qu'une cible vivante, une équilibriste courageuse, une pyramide de chaises à couper le souffle, de l'acrobatie, des jeux dangereux avec le feu, des jongleurs, des chevaux, poney, lamas et chameaux, et les éternelles bêtises de clown, le tout accompagné musicalement par l'Orchestre de l'Etat de Pologne.

Tous au rendez-vous vendredi et samedi à 20 h de même que samedi et dimanche en matinée, 15 h. Ménagerie ouverte en permanence. (ib)

Au carrefour

Un automobiliste français domicilié à Saint-Mandé, M. L. M., circulait rue J.-P. Droz hier à 10 h 30, direction sud lorsque, à l'intersection rue Jardinière, il est entré en collision avec la voiture conduite par Mme D. D., des Brenets, occasionnant des dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS 33

Coup de pouce aux handicapés

Week-end de formation pour copains valides

Les jeunes handicapés ont besoin d'amitié. Pour vivre aussi souvent que possible hors de l'univers clos famille-institution. Les jeunes du Groupe cantonal neuchâtelois en faveur des IMC travaillent depuis dix ans dans ce sens. Samedi, ils ouvraient dans un chalet des Convers le premier week-end de «formation» destiné aux amis valides qui veulent leur donner un coup de pouce.

Les handicapés, jeunes en particulier, ont besoin d'activités sociales, besoin de sortir du cadre familial et institutionnel sécurisant mais clos pour montrer qu'ils peuvent se surpasser. Depuis six ans, le groupe des jeunes du Groupement neuchâtelois en faveur des IMC met sur pied des activités de loisirs et tente d'aller toujours plus loin dans la conquête du plus d'autonomie possible. «Un handicapé est de toute manière obligé de prendre des risques pour mener une vie sociale», note un jeune Loclois membre du groupe atteint d'une dystrophie musculaire congénitale, Pierre Cattin, étudiant en droit à l'Université de Neuchâtel.

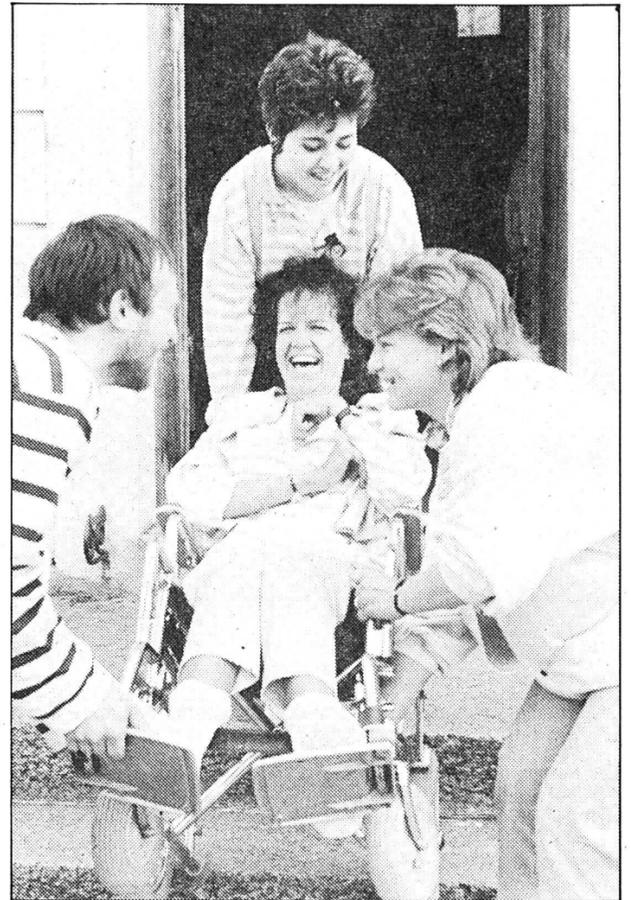
«Il y a deux ans, nous avons passé le col de la Gemmi, c'était quelque chose d'impensable en chaise roulante», ajoute-t-il. Sauf qu'avec l'aide du Club alpin section locloise, l'expédition fut réussie. C'est bien là que le groupe de jeunes handicapés veut en venir: conscients de leurs limites, ils savent qu'ils ont besoin de l'aide d'autres jeunes, valides, en toute amitié. C'était la raison d'être du week-end de formation des Convers.

Cinq-six handicapés entouraient une quinzaine de copains-copines venus apprendre les gestes simples

et concrets du coup de pouce qu'on ne sait souvent pas donner. Porter une chaise roulante par exemple. Ils ont entendu un jeune médecin leur parler des différents types de handicaps, de leurs conséquences, des réactions à prévenir en cas d'incidents. Un physiothérapeute pour sa part a développé sa conception de l'exploit sportif appliqué aux handicapés.

Sérieux puisqu'il fut même question en discussion des relations affectives des handicapés, de l'euthanasie et de l'avortement, ce week-end fut pourtant avant tout un vrai moment de camaraderie au cours des repas, apéros, de la projection vidéo du film «Les enfants du silence». «On s'est bien amusé», conclut Pierre Cattin qui admet que la soirée s'est terminée fort tard.

Le groupe de jeunes handicapés a fait peu de battage avant ce premier week-end. Mais il entend rééditer l'expérience l'automne prochain et viser plus large en annonçant la rencontre dans les écoles. Les jeunes de bonne volonté manquent encore pour donner le coup de pouce. En attendant, le groupe de loisirs propose à sa soixantaine de membres (50 handicapés pour dix valides) un voyage au Tessin, des jeux aquatiques à Alpamar, une marche au Rigi, une balade au



Handicapés et valides! Le partage. (Photo Impar-Gerber)

bord du Doubs et une visite au Musée des boîtes à musique de Sainte-Croix. ● Contacts: Pierre Cattin (039) 31.48.43 ou Carole Jeanneret (039) 28.19.38. R. N.



«Petite fille maquillée», l'une des photos exposées de Jacques Bélat.

Les contrastes du carnaval

Expo et concours de photos au CAR

Le Carnaval de la Tchaux revêt ces jours dans les locaux du Centre d'animation et de rencontre (CAR) au travers du regard du photographe invité, le bruntrutain Jacques Bélat, et de celui de la vingtaine de participants au concours de photo.

Le contraste est saisissant entre les images du cru et les noir-blanc, empreints d'une tendresse grinçante, proposés par Bélat.

L'exposition est ouverte jusqu'au 1er mai (15 à 18 h., 19 h 30 à 21 h 30). Le public a jusqu'au 27 avril pour choisir ses préférés dans

les catégories couleur et noir-blanc. Son choix viendra s'ajouter à celui du jury. Proclamation des résultats et remise des prix vendredi 29 avril à 20 h.

La photo est parfois un art aléatoire. Ainsi le concours, dont le taux de participation a brusquement et sans raison apparente, chuté. «Cela signifie-t-il que le carnaval est difficile à photographier?» s'interrogea l'animateur Thomas Hänni lors du vernissage, qui s'est déroulé lundi. Les travaux présentés indiquent que c'est au moins faisable. (pf)

CELA VA SE PASSER

Récital de chant Pierrette Péquegnat

Le Conservatoire fête son 60e anniversaire. Un cycle de manifestations marquera cette étape importante.

C'est à Pierrette Péquegnat, cantatrice, professeur de l'institution qu'incombe l'ouverture des festivités.

Accompagnée de Marc Fournier, pianiste, elle donnera un récital jeudi 21 avril à 20 h 15 au Conservatoire. Œuvres de Vivaldi, Scarlatti, Respighi, Chabrier, Poulenc, Richard Strauss. (DdC)

Un don pour la ludothèque de La Sagne

Jeudi après-midi, dans le local aménagé spécialement pour ce but, au collège du Crêt, M. Battiaz et Müller de l'UBS ont remis un chèque de 1000 fr à Mme Dominique Oreiller, responsable de la ludothèque. Ce geste permettra de compléter l'équipement par l'achat de jeux dont les familles hésitent à acquiescer au vu du prix.

Une délégation formée de gens intéressés à la création d'une ludothèque à La Sagne était présente; rappelons que les portes s'ouvriront officiellement, le samedi 7 mai prochain. (dl)



M. Willy Battiaz, directeur de la succursale UBS de La Chaux-de-Fonds, remet le chèque aux responsables de la ludothèque. (Photo Impar-Gerber)

L'étoffe des grands

L'Orchestre symphonique suisse de jeunes à la Salle de musique

L'Orchestre symphonique suisse de jeunes se veut trait d'union entre les différentes régions du pays. Manquait le trait et l'union samedi soir à la Salle de musique: cent personnes pour accueillir nonante musiciens!

Et si on, avait dit «Orchestre symphonique américain de jeunes»? Y aurait-il eu davantage de curieux? On le craint!

D'accord, dans les rangs de l'ensemble, fondé en 1969, pas de Chaux-de-Fonnières (actuellement, mais il y en a eus). Pas une raison pour bouder. D'ailleurs ils n'ont qu'à se secouer un peu les jeunes musiciens chaux-de-fonnières, de 15 à 25 ans, et demander une audition: case postale 6938, 8023 Zurich, tél. 01 211.26.19.

Le prix des places était correct, la publicité abondamment distribuée. Seul élément à la décharge du public régional, les vacances pascales, Conservatoire, Collège musical, écoles en congé.

EN AVANT LA MUSIQUE!

D'entrée de cause on relève les qualités des chefs de pupitre, Florian Kellerhals, «Konzertmeister»; jeune violoniste bâlois, il travaille avec Menuhin à Gstaad, de Saïda Bar-Lev, deuxième violon, de

Pully, clarinettes, flûtes, hautbois, de premier ordre.

Le registre des violons, étincelant de pureté, pourrait faire pâlir d'envie pas mal d'ensembles consacrés. Aux qualités d'homogénéité qui manqueraient, éventuellement, par le fait que les jeunes musiciens ne travaillent ensemble qu'une semaine avant les tournées, l'orchestre offre une forme de spontanéité, parfaitement maîtrisée, modelée, par le chef Andreas Delfs (remplaçant de Lorin Maazel, à Pittsburgh, Etats-Unis), spontanéité faisant singulièrement défaut à bon nombre de formations. Pas de routine, ici, c'est la re-création dans tout son éclat.

A cet égard, l'Orchestre symphonique suisse de jeunes a présenté, en fin de soirée, une exécution de la «première» de Brahms à détronner pas mal de bons souvenirs dans la mémoire des auditeurs, de même qu'il fit découvrir, dans un climat pastoral, la «Sérénade» pour ténor, cor et orchestre op. 31 de Britten, où Christoph Homberger, ténor (ce ténor même que les mélomanes iront entendre au Festival de Montreux en septembre), et surtout, Lorenz Rath, cor, démontrèrent d'immenses potentialités.

D. de C.

PUBLICITÉ

URGENT

Nous cherchons

UN OPÉRATEUR

pour machine à pointer

UN HORLOGER COMPLET

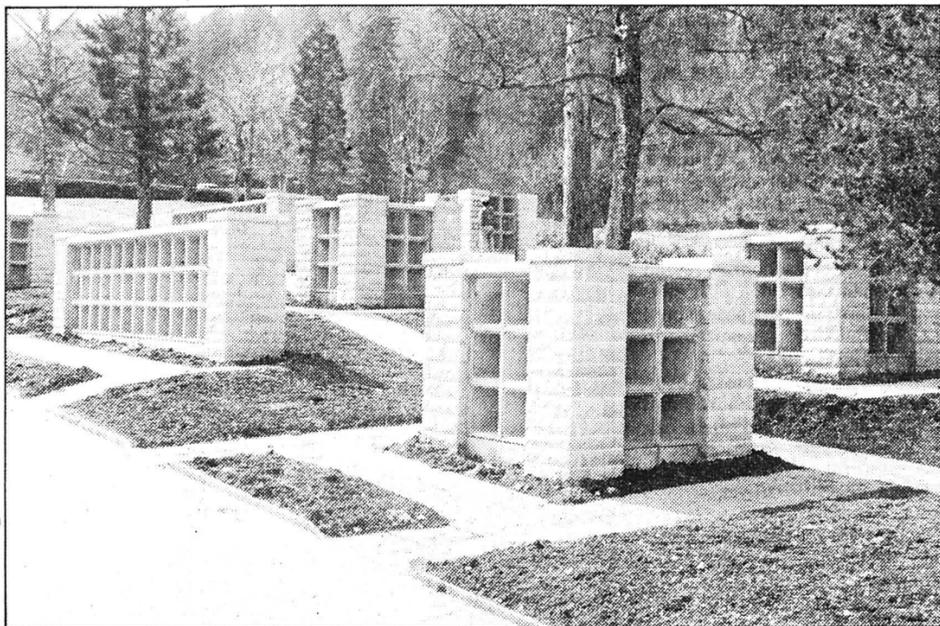
UN CARRELEUR

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039 / 23.04.04

Réaménagement du Jardin du souvenir

Ouverture d'un nouveau secteur au cimetière Mon-Repos



Les huit murs de différentes formes pouvant offrir 252 nouvelles niches à urnes funéraires.

(Photo Impar-Perrin)

Les travaux destinés à l'ouverture d'un nouveau secteur des incinérés au Cimetière de Mon-Repos sont en voie d'achèvement. Ils consistent essentiellement en la construction de huit murs de différentes formes comprenant 252 niches pour les urnes funéraires. Jusqu'ici ce type même de prestations, sous cette forme, n'existait pas au cimetière du Locle.

Quelques Loclois sont surpris voire un peu choqués, de cette manière, malgré tout contemporaine, d'aménager ce nouveau secteur des incinérés. Il faudra sans doute un peu de temps pour que celle-ci entre dans les mœurs, même s'il faut préciser qu'elle est en pratique et de manière presque similaire dans le cimetière de la ville voisine de La Chaux-de-

Fonds. Ce nouveau secteur, où sont érigés ces quelque huit murs, se situe dans la partie nord-ouest de Mon-Repos. Tous sont d'un accès aisé et seront entourés d'une bordure fleurie.

Ces 252 niches pourront contenir deux urnes chacune. Par la même occasion les travaux en cours ont permis d'offrir un nouvel

emplacement au «cendrier commun». Il a été reconstruit dans le même style que les murs érigés dans ce nouveau «Jardin du souvenir».

FRÉQUENT RECOURS À L'INCINÉRATION

C'est au printemps de l'an dernier que le Conseil général a autorisé le Conseil communal à entreprendre ces travaux; accordant à ce titre un crédit de 200.000 francs.

L'exécutif avait conduit à déposer cette requête en raison du nombre croissant de demandes pour des concessions destinées à des urnes. En effet le recours à l'incinération reste très fréquent: 125 incinérations sur un total de 144 décès en 1976, 132 sur 151 en 1981 et 131 sur 147 en 1986.

En conséquence, outre le dépôt d'urnes sur la tombe d'une personne inhumée ou d'une concession existante, le cimetière doit pouvoir offrir annuellement et en moyenne quelque 25 nouvelles concessions d'urnes funéraires.

Les plaques de ces nouvelles urnes murales seront à la charge des concessionnaires, tandis que le conseiller communal Jean-Maurice Maillard précise que le tarif des concessions étudié n'est pas encore définitif. Il ne peut donc être rendu public pour l'instant.

(jcp)

Patineuses locloises à l'honneur



De gauche à droite, Cosette Leuba, Céline Girard, Isabelle Guinand, Loraine Meury, Alice Gilliard et derrière, Nicole Graber, leur entraîneur.

Le derby jurassien qui s'est déroulé dernièrement à La Chaux-de-Fonds a vu la participation du Club des patineurs du Locle.

Il faut souligner les bons résultats d'ensemble des patineuses locloises lors de ce dernier concours de la saison. Voici les principaux résultats:

Minimes. - Figures: Loraine Meury, 5e; Céline Girard, 7e; Alice Gilliard, 10e. Final: Loraine Meury, 4e; Alice Gilliard, 10e;

Céline Girard, 14e. A relever la bonne prestation d'Alice Gilliard pour sa première participation à un concours.

Espoirs. - Figures: Isabelle Guinand, 11e; Cosette Leuba, 14e. Final: Isabelle Guinand, 6e; Cosette Leuba, 14e.

Le Club des patineurs du Locle est arrivé, lors de ce concours, à la troisième place, alors que 8 clubs participaient à cette compétition.

(c)

CELA VA SE PASSER

Expression musicale et corporelle au Locle

Afin de vivre de l'intérieur une démarche d'expression musicale et corporelle liée à un approfondissement de ce que chacun est, deux musicothérapeutes, Joël Katz et Ursula Kiener, proposent une journée de travail qui aura lieu samedi 23 avril de 10 h à 17 h 30 à la Bourdonnière. Thème de cette rencontre:

expression musicale, expression de soi et danse rituelles. (c)

Club des loisirs des Ponts-de-Martel

La séance de jeudi 21 avril du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel sera animée par le Dr Jean Sigg du Locle. Son exposé portera sur la mémoire. Les aînés ont rendez-vous à la Salle de paroisse à 14 h 30.

(comm)

BRAVO À...

Yvonne Gindrat et Georgette Sägger...

... qui viennent toutes deux de fêter leur nonantième anniversaire. A cette occasion, le président de la ville Jean-Pierre Tritten leur a rendu visite pour leur exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises et leur remettre le traditionnel présent. (comm)

Collision entre une auto et un motorcycle

M. Z. U. demeurant à Hauterive, circulait hier à 12 h 50 sur le tronçon de route Le Locle - Le Col-des-Roches, direction France.

A la sortie ouest du tunnel, au moment de quitter l'artère principale par la gauche, il est entré en collision avec un motorcycle conduit par M. A. V. des Brenets, arrivant en sens inverse. Dégâts.

VIE POLITIQUE

Communiqué de Centre-Jura

L'Association Centre-Jura a pris connaissance avec étonnement d'un tract de la section locloise du parti libéral-ppn, mettant en cause son activité. Centre-Jura ne veut pas s'immiscer dans la campagne électorale d'une des communes de la région. Nous nous abstenons donc de toute polémique.

Lors de l'assemblée générale du 9 mars dernier, des priorités ont été définies pour l'action de Centre-Jura pendant l'année en cours.

Nous n'y reviendrons pas ici. Nous rappellerons que le comité de Centre-Jura se compose de représentants d'exécutifs communaux, donc d'élus du peuple.

19 communes neuchâteloises et bernoises sont membres de l'association, qui a pour fonction la promotion des intérêts de l'ensemble de la région.

Centre-Jura,
le secrétaire régional,
Francis Daetwyler

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU
20 AU 26 AVRIL

CAS section Sommardel. - Ce soir 20 avril, comité à 19 h 30 au Restaurant de la Jaluse. Vendredi 22, stamm à 20 h à la Jaluse. Vendredi-samedi 22 et 23, Mont-Dolent. Gardiennage: MM. J.-Cl. Wyder et R. Theytaz.

CAS, groupe féminin «Roche-Claire». - Dimanche 24 avril, Mont-Soleil. Départ 9 h 12, gare du Locle. Inscription de suite, tél. 31.60.24.

CAS, groupe des aînés - Stamm le lundi à 18 h au café de la Place.

Club aquariophile loclois. - Local ouvert le mercredi soir dès 20 h, Billodes 50. Renseignements: 039. 31.85.43.

Club du berger allemand. - Mercredi 20, entraînement à 14 h au

chalet. Samedi 23, concours au BA La Chaux-de-Fonds.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Mardi 26 avril, à Pierarbot (bloc erratique). Rendez-vous place parking Bournot à 17 h 15.

Club Soroptimist. - Conférence le 21 avril à 19 h d'Hélène Bataillard sur le thème «Bien vieillir».

Contemporaines 1909. - Mercredi 20, rencontre à 14 h 30 au Café Central chez Amédée.

Contemporaines 1912. - Mercredi 20 avril à la Croisette, présentation de diapos par M. Châtelain. Inscription pour les courses.

Contemporaines 1919. - Mercredi 27, à 14 h 30, au Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, prochaine réunion. Paiement de la course. Venez nombreuses.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 25 avril, à 20 h, reprise des répétitions.

Changement à la maternité

Le Dr Glardon remplace partiellement le Dr Dequesne

Dans le service de gynécologie-obstétrique de l'Hôpital du Locle, une nouvelle répartition interne des heures d'activité entre le Dr J. Dequesne et le Dr Glardon est mise en place.

A ce propos, le bureau du comité de l'Hôpital du Locle communi-

que: *Le Dr J. Dequesne, médecin-chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital, envisage de développer une part plus importante de son activité en dehors de notre ville. Le bureau du comité de l'hôpital a décidé en conséquence d'élargir dans une mesure correspondante la collaboration de l'hôpital avec le Dr B. Glardon,*

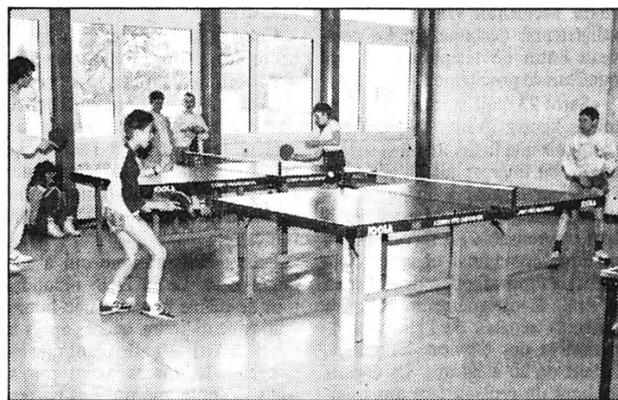
gynécologue FMH, remplaçant régulier du Dr Dequesne au cours de ces dernières années.

Cette décision permet de garantir une disponibilité médicale constante au service de gynécologie-obstétrique et d'élargir ses prestations.

En complément à l'annonce du Dr. Bernard Glardon parue dans nos colonnes et informant qu'il reprendrait le cabinet du Dr Dequesne, ce dernier confirme «qu'il maintient une consultation, Hôtel-de-Ville 18, le mercredi après-midi et son activité opératoire à l'Hôpital du Locle en priorité le mercredi matin».

(comm-c)

Amicaux échanges de balles Tournoi de tennis de table des scouts



Nombreuses rencontres lors de ces joutes amicales.

(Photo Impar-Perrin)

Dimanche dernier le collège des Girardet avait trouvé provisoirement une nouvelle destination, celle d'un haut lieu du tennis de table. Ceci à l'occasion du traditionnel tournoi de ping-pong organisé chaque année par les scouts du groupe Saint-Paul.

Au sous-sol, au rez-de-chaussée et même à l'extérieur les parties parfois éprement disputées se déroulaient toute la journée. A l'intérieur les joueurs s'affrontaient dans les locaux mis à disposition par le club local. Celui-ci, comme d'ailleurs le groupement corporatif de cette discipline, avait aussi prêté ses tables.

Licenciés et non licenciés étaient en lice dans deux catégories différentes. Ils étaient une douzaine dans la première catégorie et une vingtaine dans la seconde.

Cette compétition sympathique et surtout amicale offrit la possibilité à de jeunes joueurs, parfois débutants, de participer à leur premier tournoi. Tel est là un des souriants aspects de cette manifesta-

tion. Toutefois les échanges de valeur ne manquèrent non plus grâce à la présence de joueurs avancés ou confirmés.

Les perdants continuèrent le tournoi dans la catégorie repêchage de sorte que chacun put participer à plusieurs rencontres. Les trois meilleurs reçurent un prix et chacun emporta un souvenir de cette agréable journée.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Licenciés (série principale): 1. Raphaël Metz; 2. David Kurmli; 3. Thierry Hecht.

Licenciés (consolation): 1. Géraldine Metz; 2. Roger Buhler; 3. Bernard Senn.

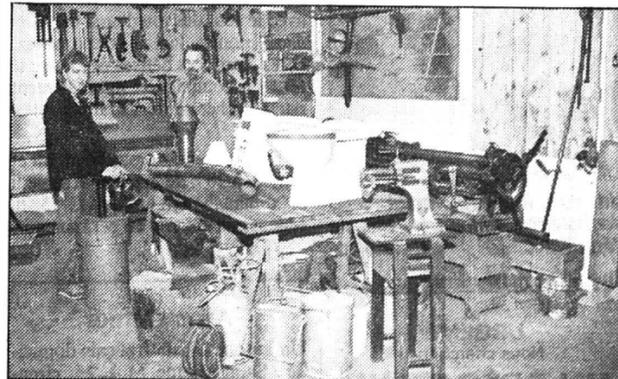
Non licenciés (série principale): 1. Antoine Vorpe; 2. Stéphane Ramseier; 3. Frédéric Mairy.

Non licenciés (repêchage): 1. Christophe Calame; 2. Christophe Alaman; 3. Line Leuba.

Doubles (formés par tirage au sort): 1. Thierry Hecht-Jacques Metz; 2. Raphael Metz-Patrick Chollet; 3. David Kurmli - J.-Cl. Perrinjaquet. (jcp)

PUBLI-REPORTAGE

Claude Vuille - Les Ponts-de-Martel Ferblanterie - Sanitaires



Après des années d'association avec Claude Jaquet, de La Sagne, Claude Vuille a pris la décision d'exploiter seul son entreprise de ferblanterie et de sanitaires. Installés dans des locaux occupés précédemment par Charles Vadi, où traditionnellement, durant plus d'un siècle, plusieurs générations de ferblantiers et sanitaires se sont succédés, Claude Vuille et son apprenti disposent d'un outillage perfectionné leur permettant d'entreprendre dans les meilleurs délais et conditions tous les travaux découlant de leur métier. En plus de ses occupations professionnelles, Claude Vuille est chargé de l'entretien et de la réparation des réseaux d'eau des communes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz. ☎ (039) 37 12 30.

Mazda 626 GT
UNE SPORTIVE POUR
TOUTE LA FAMILLE.



4 ou 5 portes ou Coupé. Moteur à injection de 2 litres, 16 soupapes, 103 kW/140 ch. Boîte à 5 vitesses. Direction assistée. Equipement très complet et finition soignée.

Essayez-la pour voir.
Garage de la Prairie

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22 ou 37 14 14



☎ 039/31 48 70



A la brasserie:
assiette ... dès Fr. 12.50
...
A la rôtisserie:
menu d'affaires ... Fr. 38.-

Cette semaine notre menu touristique:

Cous d'oie truffés à la gelée, julienne de céleris

Tassette de coquilles Saint-Jacques aux pistils de safran

Suprême de brochet au riesling

Médallions de veau à l'estragon

Ronde des fromages

Le chariot de desserts
Fr. 58.-

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier
Fermeture hebdomadaire le lundi

RESTAURANT - RÔTISSERIE

Chez Sandro

2400 Le Locle - Rue de la Gare 4
☎ 039/31 40 87
«A l'enseigne du bien manger»



Auberge du Vieux Puits

Hôtel
Y. Bessire et famille
La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 10

Fermé

mercredi 20 et jeudi 21 avril.

Café-Restaurant



Le Col-des-Roches, ☎ 039/31 46 66

Demain 21 avril: réouverture

Se recommandent: M. et Mme Meier.

● offres d'emploi

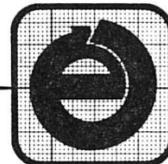
Fabrique, industrie électronique récemment installée dans son bâtiment neuf, cherche

un couple pour son service de conciergerie

et diverses autres petites activités.

Emploi à plein temps pour chacune des parties.

Faire offre écrite sous chiffres 91-787 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.



Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier.

Notre direction administrative et financière souhaiterait s'adjoindre la collaboration d'un

jeune cadre au service du personnel et comptable

Il s'agit-là d'un poste très intéressant avec des perspectives d'évolution certaines pour une personne dynamique et motivée.

Profil requis:

- CFC d'employé de commerce (G) ou titre équivalent;
- connaissance dans la gestion d'un service du personnel et des salaires;
- base informatique et bureautique (IBM s/36);
- base comptabilité générale et industrielle;
- disponible tout de suite ou à convenir,

Nous accordons un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

Esco SA - Fabrique de machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane - ☎ 038/57 12 12

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

Cours au Locle



- Anglais
- Allemand
- Français
- Français écrit
- Dactylographie
- Couture
- Guitare accompagnement
- Guitare classique
- Self-défense (dames)
- Gym maintien (dames)
- Stretching-aérobic
- Modern-jazz-dance
- Gym douce

- Enfants**
- Initiation à l'anglais
 - Initiation à la danse
 - Danse classique
 - Guitare accompagnement

- Nouveau:**
- Comment jardiner dans notre région

Renseignements et inscriptions:
Madame Raymonde Blanc
Rue des Primevères 21
2400 Le Locle
☎ 039/31 38 32

école-club migros

● immobilier

A vendre aux Ponts-de-Martel dans petite résidence
joli appartement de 4 1/2 pièces
90 m² + balcon, jardin, tranquillité
Nécessaire pour traiter
Fr. 20 000.-, ☎ 038/42 50 30

A louer aux Brenets
appartement 4 pièces
Libre dès le 1er mai
☎ 039/32 10 84

espace & habitat

A vendre au centre du Locle
appartements de 5 1/2 pièces
Prix: dès Fr. 200 000.-
espace & habitat
Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 77/76

● mini-annonces

● à vendre

PLANCHE A VOILE, 1987.
☎ 039/23 45 85

LIVRES SILVA, petite machine à laver
Calor Fr. 40.-, ☎ 039/31 73 48

VÉLO FILLETTE 8-10 ans, bon état; vélo
cross Motobécane. ☎ 039/31 54 68

UN TÉLÉVISEUR couleur Philips, grand écran, télécommande. 2 vélos fillettes 6-8 ans et 8-10 ans. Prix à discuter.
☎ 039/28 78 68 dès 9 heures.

VÉLO MI-COURSE pour garçon 8-12 ans. Prix à discuter. Bon état.
☎ 039/28 77 73

CROCHET D'ATELAGE BMW série 3, Fr. 100.-. Rétroviseurs pour tracteur, Fr. 50.-. Un vélo pliable, Fr. 50.-.
☎ 039/31 50 96

MORBIERS ANCIENS révisés, garantie 2 ans. Une pendule neuchâteloise.
☎ 038/51 47 35

● à acheter

TRAINS ÉLECTRIQUES et mécaniques recherchés par particulier, avant 1965.
☎ 039/31 33 82

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer au Locle pour date à convenir
appartement de 4 pièces
dans petit immeuble locatif avec jardin. Quartier tranquille,
☎ 039/31 39 84.

A louer
week-end
dans ferme aux environs du Locle. Ecrire sous chiffres DK 53280 au bureau de L'Impartial du Locle.

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service

Du fair-play, s.v.p.

Giuliano Uccelli
Plâtrerie - Peinture
une équipe de professionnels
2400 Le Locle
10, rue J.-J.-Huguenin ☎ 039/31 64 72

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN
Crédit - Facilités - 10 à 30% moins cher - Le Crêt-du-Locle - parking - ☎ 039/26 55 26
Liquidation partielle
Profitez ! Des rabais époustouflants.
Par suite aux légers dégâts causés par l'effondrement partiel du toit de Polyexpo.
autorisée par la Préfecture des Montagnes jusqu'au 25 mai 1988

LES JEUNES DANS LEUR ÉLÉMENT

Élément grille
32 x 32 cm
2 pièces

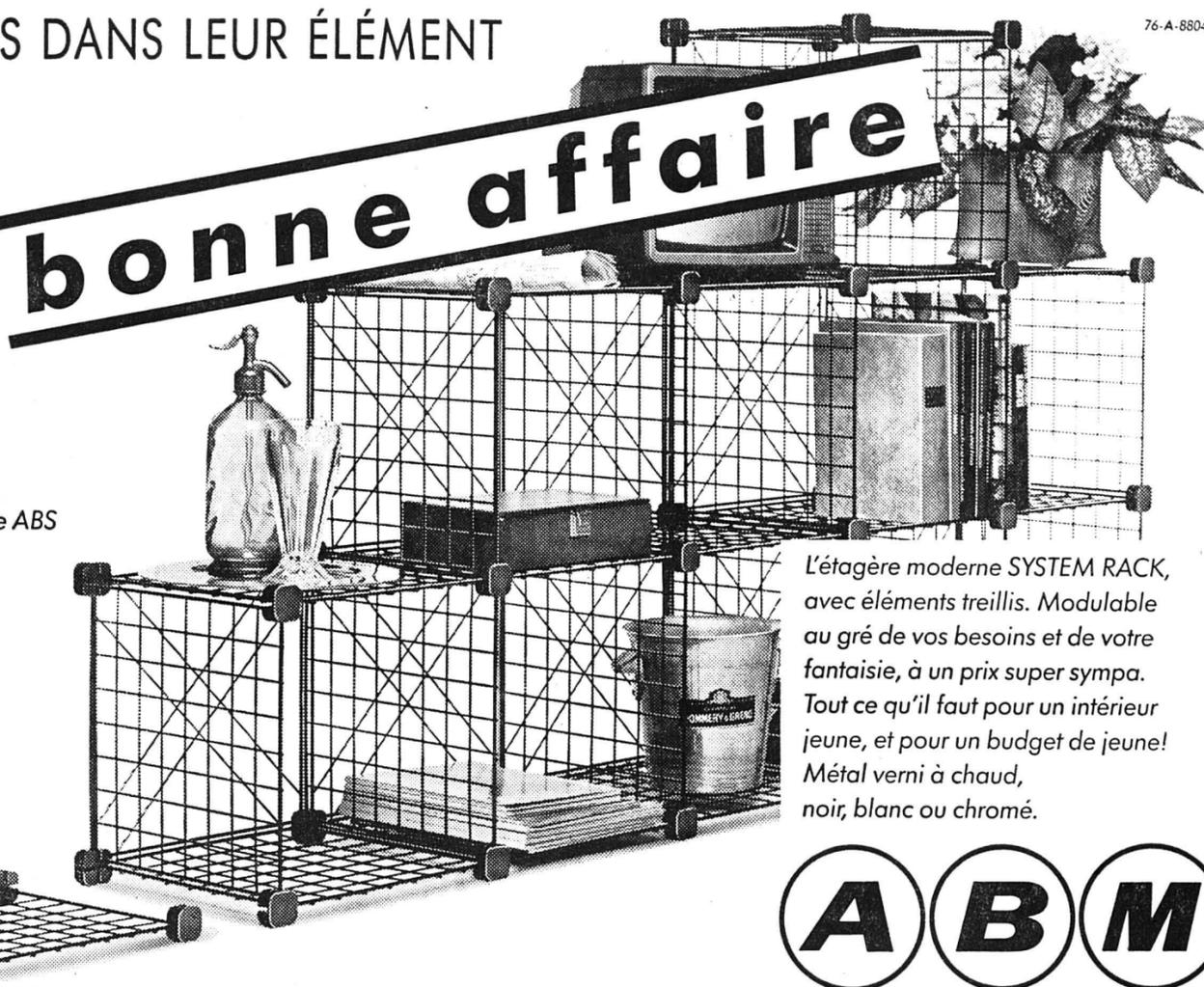
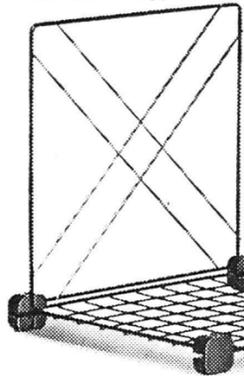
6.-
au lieu de 8.-

Élément croix
32 x 32 cm
2 pièces

5.-
au lieu de 6.-

4 joints,
matière synthétique ABS

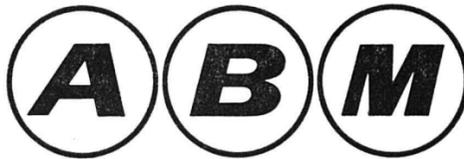
2.-
au lieu de 3.-



76-A-8804

bonne affaire

L'étagère moderne SYSTEM RACK, avec éléments treillis. Modulable au gré de vos besoins et de votre fantaisie, à un prix super sympa. Tout ce qu'il faut pour un intérieur jeune, et pour un budget de jeune! Métal verni à chaud, noir, blanc ou chromé.



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Yverdon · Petit-Lancy

● offres d'emploi

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie cherche pour tout de suite

aide de bureau de fabrication

à temps complet.

Ecrire sous chiffres MC 6210 au bureau de L'Impartial.

Entreprise forestière
Olivier Rey
2087 Cornaux,
☎ 038/47 25 41

cherche pour août 1988:

un apprenti forestier bûcheron

Durée de l'apprentissage: 3 ans
Téléphoner pendant les heures de bureau ou aux heures des repas.

Entreprise forestière Olivier Rey, 2087 Cornaux
☎ 038/47 25 41

Par suite de démission honorable du titulaire, nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

un contremaître

responsable du secteur «entretien forestier du réseau électrique neuchâtelois».

Nous demandons:

- CFC de forestier bûcheron. Expérience professionnelle;
- aptitude à diriger. Sens de l'organisation et de l'initiative;
- sens aigu des responsabilités, facilité de contact avec la clientèle.

Nous offrons:

- salaire élevé. Avantages sociaux d'une entreprise moderne;
- conditions de travail en dessus de la moyenne (vestiaires, douche, etc.);
- équipement personnel fourni en totalité;
- participation selon marche des affaires;
- ambiance de travail agréable.

Téléphoner pendant les heures de bureau et aux heures des repas pour de plus amples renseignements ou envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae.

● offres d'emploi

Emplois fixes et temporaires

Nous cherchons pour notre mandat:

COLLABORATEURS(TRICES)

ayant un métier et une expérience dans le cadran haut de gamme:

notamment dans les départements galvano, polissage, décalque, facettes ou autre partie.

La polyvalence serait un avantage, CFC ou formation équivalente.

Postes stables. Entrées à convenir. Bonnes conditions offertes.

Trav
inter

039/23 55 23

L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

emploi
libre

Libre Emploi S.A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

cherchons pour nos clients de la place:

- monteur électricien
- menuisier
- couvreur
- dessinateur en bâtiment

Contactez au plus vite M. M. Cruciato.

D'autres offres sur Télétex

Tél. 039 / 232260

Je cherche

vendeuse

pour le marché (mercredis et samedis matin).
☎ 039/23 26 01 ou
039/23 01 73.



GRAND
CONSEIL

Election judiciaire complémentaire

Appel de candidatures

A la suite de l'élection du titulaire au poste de président, la charge de

suppléant des présidents du Tribunal du district de Boudry

est à repourvoir.

Les personnes intéressées à cette charge et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature. Elles voudront bien adresser leur offre, accompagnée d'un curriculum vitae, au président du Grand Conseil par l'intermédiaire de la Chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel.

Les candidats qui se seront annoncés jusqu'au 16 mai 1988 seront reçus, s'ils le souhaitent, par la Commission législative qui, le cas échéant, leur adressera en temps utile une invitation à se présenter.

Le droit de tout député d'annoncer un candidat jusqu'à l'ouverture de la session est réservé, conformément au règlement du Grand Conseil.

Neuchâtel, le 15 avril 1988.

Chancellerie d'Etat

Honeywell Lucifer

Nous sommes une société spécialisée dans le développement et la fabrication d'électrovalves. Nos produits s'étendent d'électrovalves simples à des produits de haute technologie distribués dans le monde entier.

Pour notre atelier de décolletage, nous cherchons pour entrée immédiate un

décolleteur régleur

pour travail en équipes, qualifié, en possession d'un CFC ou expérience équivalente, sur tours multibroches Schutte ou Tornos (autres professions s'abstenir).

Nous offrons:

- un poste stable;
- un salaire et les avantages sociaux d'une grande entreprise;
- restaurant d'entreprise.

Les candidats de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable sont invités à faire leurs offres par écrit avec copie des documents usuels à:

Honeywell Lucifer SA,
chemin Faubourg-de-Cruseilles 16,
1227 Carouge/Genève.

ELECTROVALVES LUCIFER
POUR TOUTES APPLICATIONS INDUSTRIELLES



HELIOS
A. CHARPILLOZ SA
CH-2735 BÉVILARD

Pignons et roues d'horlogerie et d'appareillage
Décolletage et reprise en tous genres
Galvanoplastie - Dérouillage

Pour notre service «Contrôle qualité», nous engageons:

un visiteur pour nos produits horlogers

Préférence sera donnée à un horloger de métier ou une personne ayant une formation équivalente;

un visiteur de décolletage et reprise

Expérience requise, avec si possible, connaissance du contrôle SPC.

Pour le mois d'août 1988, une place est encore disponible pour

un apprenti décolleteur

Vous trouverez chez nous tous les avantages de la grande entreprise, soit: caisse de retraite, caisse maladie d'usine, horaire variable, etc.

Ecrire ou téléphoner à:

Helios A. Charpilloz SA,
2735 Bévilard, ☎ 032/92 10 12.



EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

Nous sommes le premier fabricant de circuits intégrés CMOS et dans l'optique de notre future expansion nous cherchons pour notre ligne de fabrication:

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

ou

MÉCANICIEN ÉLECTRONICIEN

auquel nous confierons des travaux d'entretien, réparation et modification de nos divers équipements.

Horaire en équipes avec alternance hebdomadaire: 6-14/14-22/22-6 h.

INSTALLATEUR-SANITAIRE

ou

MONTEUR-ÉLECTRICIEN

pour assurer la maintenance ainsi que le soutien technique de nos installations.

Horaire variable.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec M. J. Peter pour de plus amples informations, tél. 038/35 21 41, Sors 3, 2074 Marin-Epagnier.

EM, une société de SMH

La vitesse dans 77 cas

Accidents dans le canton en février

Les statistiques des accidents de la circulation dans le canton de Neuchâtel au mois de février révèlent que sur les 234 qui se sont produits, 57 blessés sont à déplorer mais aucun tué.

Les causes principales qui résultent de ces accidents sont diverses, l'ivresse (14 cas) y tenant toujours une bonne part. Pour le reste, relevons que 33 d'entre eux ont été provoqués par violation de priorité, 70 par vitesse inadaptée, 7 par vitesse exagérée, 24 par distance insuffisante, 18 par inattention, 11 par marche arrière et 13 par signalisation non respectée.

(comm - Imp)

Un avenir pour la campagne

Le monde rural en exposition à Valangin



Rapprocher citadins et campagnards.

(Photo Schneider)

Soutenue par la Région Val-de-Ruz, l'exposition itinérante consacrée au monde rural a été inaugurée hier par M. Jean Cavadini, vice-président du Comité national de la campagne européenne pour le monde rural, de nombreux représentants des milieux politiques et agricoles se pressant dans le caveau du Château de Valangin.

Pour son premier passage en Suisse romande, cette exposition visible jusqu'au 1er mai, s'adresse à un large public et plus particulièrement encore aux écoles, illustrant par une trentaine de thèmes choisis les problèmes actuels et l'évolution du monde rural. Elle propose également des ébauches de solution pour une évolution plus harmonieuse à l'aide d'exemples empruntés dans diverses régions du pays.

Par ces conflits, il risque de perdre une plus grande part encore de son autonomie, en particulier dans le domaine socio-culturel. Souvent, la population rurale n'est plus seule à déterminer le milieu dans lequel elle vit, ce dernier étant façonné par les besoins des citadins qui, en partie, ne passent que leur temps libre et leurs vacances à la campagne.

Au cours de ces 20 dernières années, on a porté atteinte à l'environnement, ajoutera M. Cavadini, par une évolution non maîtrisée ne tenant pas compte de la dimension écologique. Il faut désormais prévenir toute exagération.

A LA BRÉVINE

Cette exposition est la contribution de la Suisse à la campagne du

Conseil de l'Europe sur la question, elle s'accompagne d'une réflexion sous plusieurs formes et du soutien direct à quatre projets de développement communaux dans des régions rurales, dont celui de la création de la zone sportive de La Brévine.

Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi, chef du Département de l'agriculture, fera part d'une préoccupation majeure qui est le maintien d'un potentiel démographique, économique, agricole, industriel et artisanal dans les différentes régions du pays, trouvant par ailleurs malheureux que les jeunes agriculteurs ne puissent plus exercer leur métier face aux coûts prohibitifs du sol et des exploitations. Tout est dans la mesure et l'équilibre, selon M. Jaggi.

Après une visite commentée de l'exposition, ce vernissage a été suivi d'une conférence de M. Jean Vallat, professeur d'économie rurale à l'EPFZ, sous la «Bulle» à Chézard-Saint-Martin.

M. S.

Règlement de comptes à OK-Coffrane

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Neuf jeunes gens se sont introduits, en automne 1987, dans une carrière de Coffrane, munis d'armes dont certaines de gros calibres. Les détonations n'ont pas échappé à un garde-forestier, lequel a avisé la police. Les neuf prévenus comparaissent hier sous les préventions de violation de mise à ban, infraction à la législation sur la chasse et à celle sur le commerce des armes et des munitions.

Il est peut-être bon de rappeler qu'aucune place de tir ne peut être installée sans l'autorisation du Conseil d'Etat, l'assentiment du propriétaire foncier, du Département militaire, de l'agriculture, de l'Office de coordination pour les places de tir, du commissaire de campagne, de la commune concernée et, enfin, de l'officier fédéral de tir...

Le tribunal, abandonnant certaines préventions, a condamné sept des prévenus, pour violation de mise à ban, à 30 fr d'amende et 25 fr de frais chacun. Les deux derniers prévenus, contrevenant au surplus, à la législation sur le commerce des armes, ont, respectivement, écoupé de 200 fr et 150 fr d'amende. Ils paieront encore 87,75 fr de frais de justice. Enfin, le tribunal a ordonné la confiscation et la destruction des trois armes. Assurément, le tir en stand est moins coûteux!

INEXPIÉRIENCE

Suite à une vitesse excessive, J.-M. B. a perdu la maîtrise de sa voiture entre Coffrane et Valangin. Dans un virage accentué, au lieu dit «La Paulière», le prévenu a entrepris de couper le virage. Déporté, le véhicule dérapa et termina violemment sa course contre un arbre. J.-M. B. et sa passagère ont subi plusieurs semaines d'hospitalisation. L'ana-

lyse du sang prélevé sur le prévenu n'a pas révélé la présence d'alcool.

Dans son ordonnance de renvoi, le Ministère public avait visé la violation grave des règles de la circulation. La défense, invoquant l'inexpérience de son jeune client, s'est employé à combattre la qualification.

Enfin, J.-M. B. a eu chaud. Ses antécédents commencent à prendre de l'ampleur. L'accident est survenu un jour avant la date effective d'un retrait de permis. Mais le tribunal n'a pas pu retenir la faute grave, réduisant la peine requise par le Ministère public (20 jours d'arrêts) à 220 fr d'amende et 374 fr de frais.

À PLAT

En juin 1987, J. B. a déposé une demande de dérogation au règlement communal pour la construction de quatre garages à toits plats. La publication dans la Feuille Officielle cantonale n'a pas suscité d'opposition de tiers. Le dossier a été transmis, pour sanction, au service cantonal responsable de l'aménagement du territoire, lequel demandait, à la fin du mois d'octobre 1987, une «nouvelle étude avec disposition différente des garages et une couverture en tuiles».

Entre-temps, G. J. avait commandé et fait placer ses quatre garages préfabriqués... à toits plats! Le tribunal a qualifié la négligence du prévenu de peu grave et, pour infraction à la loi cantonale sur les constructions et au règlement communal d'aménagement, a condamné G. J. à 200 fr et 34.50 fr de frais. (Zn)

Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Philloz, substitut au greffe.

CELA VA SE PASSER

Neuchâtel danse avec «Steps 88»

Ce soir, mercredi 20 avril, 20 h, au Temple du Bas, sera donné le coup d'envoi, à Neuchâtel, du Festival international de danse «Steps 88». S'y produira tout d'abord «Sinopia» dans sa récente création «Cinq pingouins sur un iceberg». Suivront, jeudi 21 avril, la compagnie Cré-Ange de Paris, vendredi 22 avril, Ch-Tanztheater, de Zurich, samedi 23 avril, la troupe Pauline de Croot, Amsterdam. Même horaire, même lieu. (DdC)

Le dernier voyage du vison à Boudry

Dernière représentation du «Vison voyageur», par les Amis de la scène, compagnie théâtrale de Boudry, ce soir à 20 h 30, à la Salle de spectacles de Boudry. Le spectacle est organisé par la Société de développement du lieu. Pour tous ceux qui ont envie de rire à gorge déployée. (comm)

Culte de guérison: conférence à Colombier

Dans le cadre de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, M. Walter Hollenweger, professeur de théologie à Birmingham, donnera jeudi 21 avril, à 20 heures, au temple de Colombier, une conférence publique sur le thème «Le culte de guérison: sensation américaine ou héritage biblique?». (Imp)

Sportifs méritants à Chézard-Saint-Martin

Au cours de la cérémonie d'inauguration du séjour de la «Bulle» dans la commune de Chézard-Saint-Martin, les autorités communales ont décerné les mérites sportifs pour l'année écoulée. Ils sont venus récompenser Claire-Lise Chiffelle, championne suisse de course d'orientation de nuit, dans la catégorie dames A; Véronique Renaud, championne suisse de course d'orientation de nuit,

catégorie dames cadettes I et la section locale de la Fédération suisse de gymnastique pour ses brillantes performances dans les diverses compétitions régionales, cantonales et nationales avec, entre autres, le titre de vice-champion suisse de gymnastique en petite surface et la participation à la 8e Gymnastrada qui s'est déroulée au Danemark.

(ms)

LE LOUVERAIN

Kaiser renonce

Occupé à l'étranger à des obligations impérieuses, M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes et de Sentinelles, ne pourra être présent à la soirée qui lui était initialement consacrée, vendredi 29 avril, au Centre du Louverain aux Geneveys-sur-Coffrane, les organisateurs de cette soirée de dialogue la reportant au vendredi 10 juin, à 20 heures. (Imp)

NEUCHÂTEL 33

Prix de la viande soutenu

Elimination de bétail aux Hauts-Geneveys

Quelque 103 bêtes, dont 71 vaches, 17 taureaux et 12 génisses ont été vendues au marché d'élimination des Hauts-Geneveys hier matin, M. Jean Gabus, préposé à l'Office cantonal du bétail, mentionnant la bonne qualité générale du bétail et les prix soutenus malgré une légère diminution de la prise en charge. Trois bêtes sont parties au marché libre.

Ce marché s'est déroulé dans de parfaites conditions, au soleil, même les marchands étant de bonne humeur en réglant des prix moyens de 4 fr 60 pour les vaches et de 5 fr 30 pour les génisses.

Les trois marchés d'avril dans le canton permettront d'éliminer 235 bêtes, ce qui se situe dans la moyenne. (ms)

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds Enchères publiques. Créance.

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques le **vendredi 22 avril 1988**, à 14 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage: 1 créance totalisant Fr. 1485.-, constatée par acte de défaut de biens sur procès-verbal de saisie, qui dépend de la masse en faillite de Datronic Micro S.A. à La Chaux-de-Fonds. La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P. Le titre et créance ci-dessus, accompagnés d'informations pourront être consultés à l'Office soussigné le 21 avril 1988 de 14 h à 16 h et le 22 avril 1988 de 9 à 11 h. La Chaux-de-Fonds, le 18 avril 1988. Office des faillites, La Chaux-de-Fonds.

A vendre de particulier **Scirocco GTI 1800**

54 000 km
039/41 47 93.
Heures des repas.

A vendre **Opel Ascona**

2 litres, 1980, 100 000 km, expertisée. Prix à discuter. 039/31 54 10, repas ou soirée.

divers

INTERVALLE GENÈVE SA
10, rue de Hesse
DETTES ASSISTANCE
022/28 49 40

A vendre **foin**
039/31 31 70, heures des repas, sauf le jeudi.

depuis 1969 vite résolues **dettes**
ARMANC FINANCIERS S.A.R.L.
2077 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

En toute saison, votre source d'informations

Je cherche à louer **ferme avec terrain agricole ou domaine de montagne et de plaine**
Région indifférente.
027/38 32 69

Vente sur offres
10 mai 1988. Cartes postales anciennes. Catalogue gratuit sur demande. J. Bihlmaier Louis-Favre 2 2000 Neuchâtel 038/25 79 47, 022/35 39 37

ÉCHANGE IMMOBILIER
Qui échangerait **maison locative à transformer ou terrain contre villas neuves de 6 pièces** à l'est de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres X 28-577150 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre **Ford Transit**
caisse alu, expertisé, 9 places, camping car. 039/28 71 37.

A vendre **Audi 80 1,6**
57 000 km, très bon état, jamais roulé l'hiver (raison de santé). 039/23 18 41.

A vendre moto **Suzuki 125 RAX**
modèle 1986, 6000 km, parfait état. Prix à discuter. 039/28 29 81 (matin)

A vendre **foin**
Prix à discuter. Environ 8 à 9 tonnes. 039/28 74 38 le matin.

Un prêt personnel de la Banque ORCA: **Grosses sommes en peu de temps.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.
Nom Prénom
Date de naissance Etat civil
Rue N°/Lieu
Habitant depuis Tél.
Profession Revenu mensuel
Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

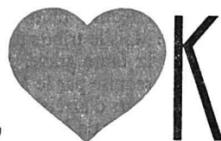
Banque **ORCA**
Société affiliée de l'UBS

Saint-Imier – Un nouveau regard sur les pubs ! A découvrir dès le jeudi 21 avril 1988



CAFÉ ROYAL PUB

(Anciennement l'Hôtel des XIII Cantons)



Le pub où l'on aime se rencontrer, prendre un pot, une morce, en couples, en équipes, en filles, en garçons.

Pierre et Shirley ainsi que leurs collaborateurs se feront un plaisir de vous accueillir 7 jours sur 7.

Rue Francillon 14 – 2610 Saint-Imier – ☎ 039/41 19 19

Heures d'ouverture: de 8 h à 23 h 30

Vendredi et samedi: de 8 h à 00 h 30

Au 1er étage: salles pour sociétés, soirées rétros, etc.

Les entreprises ci-après ont collaboré à la rénovation de l'immeuble sous la direction compétente du

bureau d'architecture
Claude Fornachon;
Michel Sottas, collaborateur

Bel-Air 20
☎ 039/28 44 07
2300 La Chaux-de-Fonds

**Un apéritif offert est prévu
le mercredi 27 avril 1988
de 17 h 30 – 19 h 30**

Pierre Niederhauser et Shirley Perrenoud

Merci aux maisons suivantes pour leur collaboration.

Pickalbatros SA

Gestion hôtelière
Achat
Vente
Courtage

Nouvelle adresse:
rue de l'Helvétie 52
☎ 039/26 69 95-96
2300 La Chaux-de-Fonds

Installations
électriques +
Téléphones



Société des forces
électriques de la
Goule

Saint-Imier – 039/41 45 55

Agencement Interprof



J.P. Kunstler



Architecture d'intérieur

Projets – Devis – Planning – Conseils – Financement

10, route de Châtillon – 2764 Courrendlin – ☎ 066/35 52 51

Professionnels du comptoir bar – Restaurant – Complexes
hôtelières – Boutiques

Projet et devis sans engagement

Agencement et décoration réalisés complètement par notre maison.

Ferblanterie
Installations
sanitaires

J.-C. Richard SA

2610 Saint-Imier
Rue des Noyes
☎ 039/41 43 33

**F
GIOVANNONI SA
N
T
A
N
A**

Maçonnerie
Béton armé

2610 Saint-Imier
R. B.-Savoie 65
☎ 039/41 21 66

Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Agence générale de Saint-Imier
Baptiste-Savoie 62
☎ 039/41 41 55

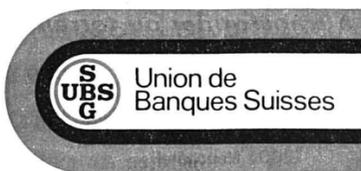
Jean-Paul Vorpe
Agent général

Froid industriel
Vente et service officiel
SOMMER SA
Fritz-Courvoisier 62
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 82



Une des maisons les plus renommées
de la région.

**Notre Banque:
L'UBS bien sûr**



Union de
Banques Suisses

Comète & Sanzal S.A.
2304 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 57 33

Bières
Vins
Spiritueux
Boissons sans alcool

Une réponse à toutes les



**POUR CEUX
QUI ONT DU NEZ**

**NATIONALE SUISSE
ASSURANCES**

Agence générale
de La Chaux-de-Fonds

Yves Huguenin – Rue Jardinière 71

2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

Inspecteur: J. Kuhne

NCR

Caisses enregistreuses

PACHA SA
J.-P. Maure

Revendeur officiel NCR

1607 Palézieux
☎ 021/907 91 29

Menuiserie-Charpente
NIGGLI + Cie
Saint-Imier

R. Pampuri

2610 Saint-Imier
☎ 039/41 12 24

Peintures – Papiers peints
Crépis et isolations de façades

La maison spécialisée pour les
installations de ventilation
modernes



RUEFLI SA
Ch. du Longchamp 25 032 4115 12
2500 BIEL-BIENNE B

paerli sa
chauffages - sanitaires
cuisines

Saint-Imier – 039/41 31 74 Malleray – 032/92 11 15
Tramelan – 032/97 45 25 Moutier – 032/93 43 55



Notre café!

...toute la différence
de son arôme subtil se perçoit
grâce à sa torréfaction artisanale
et journalière

Détail: Concert 4 ☎ 038 25 14 24
Cuis. Prebarreau 8 ☎ 038 25 14 43
NEUCHÂTEL

La sonorisation des Pubs
la maison spécialisée

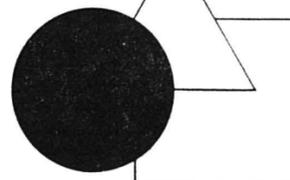
Hi-Fi – Télévision – Vidéo – Disques
SONO MUSIQUE
Francillon 12, Saint-Imier S.A.
Tél. 039/41 20 85

ROCHAT SA

Cuisines professionnelles
Etudes et installations
Equipped d'hôtels

2053 Cernier
☎ 038/53 35 33

P. SARTORI



Plâtrerie • Peinture • Papiers peints
Jonchères 69 – 2610 Saint-Imier
☎ 039/41 26 34

Carrelages

Alfio

Carreleur diplômé
039/41 16 58 – 2610 Saint-Imier

Une page se tourne

Pour un établissement de Villeret



Le Restaurant du Château.

(Photo mw)

Fermé depuis octobre 1987, le Restaurant du Château à Villeret s'apprête à tourner une page de son existence.

En effet, le Parti socialiste de Villeret a décidé dernièrement de mettre en vente l'établissement.

ANCIEN CERCLE OUVRIER

Si durant de très nombreuses années, le Restaurant du Château a été le rendez-vous des socialistes, l'établissement s'appelait en effet à l'époque le Cercle ouvrier, une bâtisse construite vers 1786 qui s'apprête ainsi à retrouver un nouveau propriétaire.

Un regard dans les archives nous apprend à ce sujet que c'est en octobre 1967 que la patente du Cercle ouvrier a été transformée en patente d'auberge au sens de la loi sur l'hôtellerie.

En mai 1972, l'ancienne désignation «Maison du Peuple» devient quant à elle l'actuelle enseigne de l'établissement, soit le Restaurant du Château.

LOINTAINES ORIGINES

Sous toutes réserves, il semble bien par ailleurs que c'est précisément à l'endroit même où se trouve le Restaurant du Château actuel que fut construite à l'époque la première maison du village. C'était en 1330 sous les ordres du prince-évêque Henri d'Isny.

Si aujourd'hui le village compte un hôtel, celui de la Combe-Grède, et deux restaurants, le Fédéral et le Château, un regard dans les archives nous apprend qu'en 1828, vers la fin du régime des princes-évêques, le village comptait deux auberges aujourd'hui disparues, la plus ancienne «La Couronne» existant déjà en 1725, et «Le Cor-

Promotion cycliste

Le Conseil municipal a décidé de prendre à la charge de la municipalité une partie de l'émolument relatif aux plaques de bicyclette. C'est ainsi que durant cette année, tous les enfants en âge de scolarité paieront 5 francs pour une telle plaque; le solde, soit 4 francs, sera donc pris en charge par la commune, qui par ce geste, stimulera l'utilisation de ce moyen de locomotion aussi sain qu'écologique. (mw)

Nouveau président

Union des paysans bernois

Au terme d'une élection à suspens, les délégués de l'Union des paysans bernois (BBV), réunis hier à Belp, se sont donné un nouveau président en la personne du Seelandais Heinz Schwab (47 ans). Actuel président du Grand Conseil bernois et conseiller national, M. Schwab a devancé Paul Luder (52 ans) qui siège également au Conseil national. Heinz Schwab assumera la succession de l'ancien conseiller national Heinrich Schnyder. (ats)

«Germanisation» Annuaire brûlés à Moron

Les jeunes séparatistes du groupe Bélier ont brûlé plusieurs centaines d'annuaires téléphoniques lundi devant l'école allemande de Moron, dans le Jura bernois. Ils entendaient ainsi protester contre «la sournoise entreprise de germanisation» menée par les autorités bernoises dans cette région.

Edition après édition, le registre des abonnés du Jura bernois se remplit de nouvelles insertions germaniques (malgré les vives protestations qu'elles engendrent à chaque fois), a indiqué hier le Bélier. (ap)

En chiffres...

L'Office communal de compensation de Villeret en 1987

La Caisse de compensation du canton de Berne a communiqué récemment à l'office communal compétent la récapitulation des paiements et cotisations pour l'année 1987.

Il est intéressant de relever que le total des cotisations encaissées par l'OCC de Villeret s'élève à 346.143 francs (en 1986, 292.312 francs).

Les rentes ordinaires AVS versées pour cette même année sont de 981.961 francs, les prestations complémentaires de 201.966 francs, les rentes AI de 113.500 francs, etc.

Au total, les paiements effectués sont ainsi de plus de 1,4 million de francs pour le seul office communal de Villeret, qui compte quelque 100 membres. En 1987, 29 d'entre-eux ont décompté des salaires pour plus de 1,8 million de francs. En 1986, le total des salaires décomptés ascendait à 1,5 million pour 23 membres. (mw)

Balade aérienne et découverte de la TV romande

Baptême de l'air pour 44 apprentis de commerce du Jura bernois

En compagnie de Georges Vuilleumier, directeur de l'Ecole professionnelle et commerciale de Tramelan et de Marie-Madeleine Boilat, enseignante, 44 élèves venus des vallées de Saint-Imier et de Tavannes ont pris, jeudi dernier, la route de Genève - Cointrin.

C'est en avion, sur le parcours Cointrin - Kloten et retour qu'ils avaient choisi de faire leur excursion annuelle, bénéficiant ainsi de l'étroite et efficace collaboration du Service des Voyages du Touring-Club Suisse, de Swissair et des Voyages Giger.

Embarqués dans un Boeing 747 Jumbo de notre compagnie nationale, en provenance de New York, ils ont quitté le sol genevois à 9 h 30 et moins de 45 minutes plus tard, ils atterrirent à Kloten. Brève visite de l'aéroport, repas sur place et à 13 h 15, ce fut le décollage, mais cette fois-ci dans un DC 10 de Swissair, lui aussi impressionnant par ses dimensions, en partance pour le Caire, avec escale à Genève.

Visite de l'aéroport et la projection de diapositives démontrant la diversité et l'étendue de ses instal-

lations. Un peu moins de deux heures ont ensuite été consacrées à la visite des studios de la Télévision Suisse Romande, permettant aux futurs commerçants d'en

découvrir quelques secrets et à 17 h 30, ce fut l'heure du retour en passant par Bienne, Sonceboz, Tavannes, Tramelan et Saint-Imier, avec le souvenir d'une belle

journée, passée tout entière sous le signe de la bonne humeur et avec le privilège d'avoir joui d'une vue magnifique sur les Alpes et le Jura. (rm)



Souriante, toute cette jeunesse est impressionnée par le gigantisme des dimensions du Boeing 747 dans lequel elle va embarquer. (Photo rm)

CONSEIL EXÉCUTIF

Elément central de la société moderne

Un organe de consultation en politique sportive

La Commission d'experts en matière de gymnastique et de sport s'est réunie, sous la présidence du député Heinz Probst (udc, Finsterrhennen), en séance constitutive. Le canton de Berne s'offre ainsi pour la première fois un organe de consultation en politique sportive.

La commission, qui compte dix membres, et le comité qui vient d'être élu, composé du professeur Kurt Egger, Institut du sport et des sciences sportives de l'Université de Berne, d'Urs Wymann, président de la Fédération bernoise des sociétés sportives, et de Heinz Probst, inspecteur fédéral de gymnastique, devra assister le Gouvernement avec ses conseils, en insistant tout particulièrement sur

l'importance du sport dans le domaine de la politique sanitaire.

La commission soumettra aussi des propositions et des idées dans les domaines du sport de loisir et de la planification des terrains de sport, ce qui en fera un complément à ce qui est déjà fait sous l'égide de la Direction de l'instruction publique par l'Office jeunesse et sport ainsi que par la Commission cantonale de la gymnastique et du sport (CCGS), pour promouvoir le sport dans les écoles et dans les universités. La loi sur l'encouragement de la gymnastique et des sports ayant été adoptée, le canton souligne pour la deuxième fois l'importance qu'il attribue au sport en tant qu'élément central de la société moderne. (oid)

Pas de concept de transport

Pour les produits quittant la raffinerie de Cressier

Le gouvernement bernois n'est pas en mesure d'élaborer une conception de transport ferroviaire des produits quittant la raffinerie neuchâteloise de Cressier.

Chargé par voie de motion d'examiner la possibilité d'un transfert de la route au rail, le gouvernement a relevé, dans un rapport publié hier, qu'il s'efforcera de soutenir une meilleure répartition dans le cadre de l'article constitutionnel sur la politique coordonnée des transports.

L'auteur de la motion priait le gouvernement d'intervenir par le biais du contrat de superficie consenti en faveur de la raffinerie.

L'année dernière, Cressier a expédié 1.858.000 tonnes de marchandises par chemin de fer et 1.075.000 tonnes par camion. Depuis 1984, les transports par rail, longtemps en régression, ont augmenté de 17% tandis que les transports routiers ont diminué de 4%. A dater de la mise en service de la raffinerie, ces derniers ont crû de 85%.

La part dévolue au rail est demeurée stable. La progression de la route s'explique par l'amélioration du réseau routier, les prix concurrentiels pratiqués par les transporteurs ainsi que par la hausse des frais d'entreposage.

REGAGNER LE TERRAIN PERDU

Les entreprises de chemin de fer entendent regagner le terrain perdu et accroître leur part du marché. A fin 1986, les CFF ont résilié la convention passée en 1952 avec les sociétés pétrolières. Dès cette année, des contrats individuels prévoyant des contingents obligatoires et des tarifs différenciés ont été conclus avec des firmes pétrolières.

Le rapport souligne que les tarifs proposés atteignent la limite des frais de production. Une quarantaine de convention ont été signées par la compagnie BLS (Berne-Lötschberg-Simplon) avec la seule société Shell Suisse qui exploite la raffinerie de Cressier. (ats)

MOUTIER

Immense investissement

Un consortium essaye de résoudre le problème du parking

Il y a une quarantaine d'années, la route principale de Moutier a pris un autre chemin. Hélas, dans le même temps, la construction n'a pas suivi, ce qui fait que l'on en est resté aux arrières cours et au bâtiments annexes pour border cette route principale. Depuis, rien n'a été fait pour donner un peu de vie à cette bordure de route, véritable carte de visite de la Prévôté.

Depuis peu, un consortium s'est formé. Son but, faire de la bordure de la route principale, appelée encore avenue de la Poste, une véritable rue, avec habitations et commerce. C'est ainsi que dans un proche avenir, Raymond Hirt et Michel Maître, en tant que représentants du consortium du centre ville, vont bâtir un immeuble et, surtout essayer de résoudre, partiellement au moins, le problème de parking dans le centre de la Prévôté.

Si les habitants et les commerces du centre de Moutier répondent favorablement au questionnaire qui sera expédié ces prochains jours, 250 nouvelles places de parcourverts seront construites ces prochaines années. De plus, en surface, un bâtiment de nonante mètres de façade sera élevé. Cette surface, sur trois étages, y compris le rez-de-chaussée, sera répartie entre des surfaces à but commercial et des appartements, selon la demande principalement. Actuellement, le consortium n'en est qu'au stade des idées, même si

les terrains et les bâtiments existant font déjà l'objet de promesses d'achat. Le plan de quartier n'est en effet pas encore réalisé, pas plus qu'un projet définitif. Mais malgré cela, les chiffres à investir sont déjà articulés, soit 18 millions de francs. Ceci constituerait le principal investissement privé du siècle pour Moutier.

Cette nouvelle construction, sise entre la Banque populaire suisse et le bâtiment des services techniques sera toutefois réalisée dans un laps de temps relativement court. Si tout se déroule conformément aux prévisions des représentants du consortium, les travaux pourraient débuter en 1989 pour se terminer en 1991. Moutier pourrait ainsi, en grande partie, oublier ses problèmes de parcage et retrouver des locaux commerciaux bien centrés. D. D.

Début d'incendie

Un début d'incendie hier vers 12 h 20, Plein-Soleil 16 à Moutier, a nécessité une intervention des premiers secours. En effet, le feu avait été bouté à un stock de quelque deux mètres cubes de papier, dans le sous-sol de cet immeuble en propriété par étage. Il s'agit vraisemblablement d'une imprudence d'enfant. Le feu s'est limité à un local en béton, faute de matériel de combustion. Les dégâts sont de l'ordre de quelques milliers de francs.

TRAMELAN

Les «cracks» s'imposent

Tir d'ouverture de Tramelan-Campagne

Le saison de tir s'est ouverte samedi au Stand du Château où les «cracks» de Tramelan-Campagne se sont imposés, démontrant par là qu'il faudra compter sur eux cette année lors des différents concours.

Une excellente participation fut relevée pour ce tir d'ouverture, qui s'exécutait en deux passes de dix coups à dix rayons, les essais étant libres. Un vent assez variable soufflait qui n'aura pas empêché Jean

Bögli de s'imposer dans cette première compétition.

Résultats: 1. Jean Bögli, 184 points (93,91); 2. Rodolphe Fankhauser, 179 (90,89); 3. Daniel Monbaron, 174 (87,87); 4. Patrice Sauter, 173 (85,88); 5. André Châtelain, 172 (85,87); 6. Claude-Alain Rossel, 171 (83,88); 7. Jean Rossel (V), 169 (83,86); 8. André Jubin, 168 (77,91); 9. Roger Châtelain, 168 (80,88); 10. Francis Voumard, 166 (84,82). (vu)

nатуро®

«La pierre en pâte»

Un concept révolutionnaire de revêtement de sols et de murs. Coloration et dessin au gré de votre sens créatif (ou de votre talent d'imitateur!)

Appliquer

Structurer formes et teintes

Vitrifier

Devenez applicateur naturо®

NATRA SA

Rue des Mines, 2105 Travers, Tél. 038-63 30 40

- Marché exclusif
- Licence après formation par nos soins
- Nombre d'applicateurs limité
- Contactez-nous sans délai!

Variation autour du feu

CHEMINÉE LEROI
CONCEPTEUR SUISSE DE CHEMINÉE

12, route de Soleure
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 27 70

Votre partenaire...

- Création et exécution de cheminées personnalisées
- Techniques les plus avant-gardistes en matière de foyer et de style

Concessionnaire : **rüegg cheminée**

A vendre à La Chaux-de-Fonds

UN BEAU STUDIO dans quartier tranquille

Idéal pour petit placement.

CONTACTEZ-NOUS!

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois. Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Immobilier

A louer à Saint-Imier, dès le 1er mai 1988, rue Baptiste-Savoie 53,

appartement de 3 pièces

récemment rénové, cuisine agencée, bains/W.-C. Près des communications. Loyer par mois: Fr. 590.- plus charges Fr. 90.-

☎ 061/99 50 40

A vendre aux Franches-Montagnes, 20 km de La Chaux-de-Fonds,

villa 6 pièces

garage, terrain 950 m²
Financement assuré.
Ecrire sous chiffres 91-782 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer pour le mois de décembre, à la rue de l'Industrie, La Chaux-de-Fonds,

local commercial avec locaux d'exposition et appartement

Aménagement au gré du preneur.
Loyer très intéressant.
Ecrire sous chiffres X 28-674581, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer à Saint-Imier, rue des Envers 21, pour le 1er mai 1988, 1er étage

appartement de 3 pièces

récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille. Loyer: Fr. 430.- plus Fr. 60.- de charges. ☎ 061/99 50 40

Boulangeries-pâtisseries

— à remettre pour le 1er juillet prochain dans localité industrielle du Jura neuchâtelois, commerce situé sur la rue principale, laboratoire bien équipé, appartement entièrement rénové, sur même niveau, chiffre d'affaires Fr. 230.000.-;

— à remettre tout de suite ou selon entente, avec alimentation dans localité importante du Jura neuchâtelois, commerce de quartier, mais situé sur une route à grand passage; chiffre d'affaires Fr. 170 000.-.

Financement assuré. Faire offres sous chiffres E 28-069332 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jersey-Combi

10.- T-Shirt

20.- Veste

15.- Jupes 2 longueurs

coton/ polyester blanc-noir -rouge -bleu -vert

9.- Débardeur

15.- Jupe

passer d'abord à l'**UNIP**

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE

4e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?
Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001
Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec

Des boues très propres

Mise au point du responsable de la STEP des Breuleux

L'on se souvient de la polémique qui a secoué le village des Breuleux eu rapport à l'épandage des boues d'épuration refusé par une partie de la population paysanne du village.

Lors de la dernière assemblée extraordinaire de commune mardi 12 avril dernier, une proposition d'interdire l'épandage des boues sur les pâturages communaux fut refusée par 87 voix contre 63 et dix bulletins blancs. A la suite de cette nouvelle flambée de passion, le responsable de la STEP des Breuleux, Louis Froidevaux communique:

Dans le but d'informer la population, et suite à une nouvelle tentative lors de la dernière assemblée d'interdire l'épandage des boues d'épuration sur les pâturages, je me

permets de porter à la connaissance des citoyens de la commune, les résultats d'analyse des années 1985, 1986, 1987.

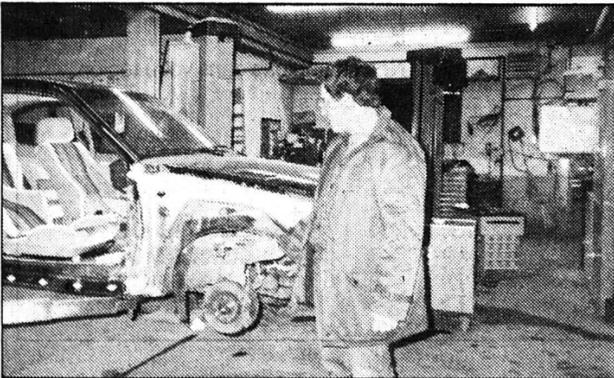
A ceux qui mettent en doute les analyses effectuées par l'Office des Eaux et plus précisément le Laboratoire cantonal, je me permets de faire remarquer que ce laboratoire travaille de manière irréprochable, avec une impartialité totale et des qualités professionnelles indiscutables. Je tiens à disposition des citoyens de la commune les résultats d'analyse de l'eau et des boues. Je répondrai à ceux qui volontairement, critiquent et mettent en doute les résultats, et par conséquent le travail effectué à la station d'épuration, si nécessaire par une plainte au juge. (comm)

Résultats d'analyses des boues

Métaux lourds	Normes fédérales	1985	1986	1986	1987
Molybdène	20	0	0	0	0
Cadium	20	7,2	4,3	5,1	4
Cobalt	100	0	26	0	16
Nickel	200	117	95	67	78
Chrome	1000	182	142	87	72
Cuivre	1000	330	319	217	230
Plomb	1000	598	487	289	264
Zinc	3000	2390	2207	1820	1720
Éléments fertilisants					
Azote total dont azote amoniacal			2,1	2,7	1,7
Phosphate			51	45	51,8
Calcium			93	76	77,7
Magnésium			5	2,4	2,8
Matière sèche		9,6%	12,8%	11,5%	10,4%
Matière organique (perte au feu 500°)		40,2%	53,6%	33,7%	36,5%
Matière minérale (résidu calciné 500°)		59,8%	46,4%	66,3%	63,5%

La chasse aux «cabos»

Technique d'avant-garde à la carrosserie du Cerneux-Veusil



M. Jean Sauser devant une voiture à réparer. (Photo ac)

Qui se douterait que de ce petit hameau du Cerneux-Veusil, des produits techniquement d'avant-garde s'en vont dans le vaste monde? Le carnet de commandes de la carrosserie Sauser le confirme: ses réalisations inédites s'adressent à un marché international.

Les trois frères fabriquent en effet des jeux de gabarits pour procéder de manière nouvelle et performante à la réparation de tous les types de véhicules en circulation en Suisse.

Il a fallu de l'imagination et même de la passion à Jean, Frédy et Raymond Sauser pour mener au succès leur entreprise créée en 1974. Dix ans après, la carrosserie comptait déjà 12 employés et aujourd'hui, ils sont 25, dont 4 apprentis, à se mettre au service des voitures endommagées, des plus ordinaires au plus prestigieuses.

RÉPARATION TRÈS RAPIDE

Pour ce procédé mis au point dans leur entreprise, les Frères Sauser sont partis de principes existants, réadaptés et perfectionnés, permettant de réparer très rapidement une carrosserie fortement endommagée. Classiquement, la voiture est élevée au moyen d'un lift sur un banc de redressement, le marbre.

La nouveauté intervient avec la caisse à gabarits, formée d'une vingtaine de supports métalliques épousant parfaitement les formes du véhicule et cela selon les plans fournis par le constructeur. Actionnant ensuite un bras de traction hydraulique sur l'ensemble du mécanisme, la voiture retrouve sa forme primitive. Un cup de peinture et hop, c'est une nouvelle jeunesse.

La description est certes schématique et les travaux de ces carrossiers inventifs ne se limitent pas à ces bancs de redressement.

L'entreprise fabrique elle-même les jeux de gabarits nécessaires; actuellement, plus de 400 modèles de gabarits sont en stock, prêts à être expédiés dans toutes les parties du monde par un centre de distribution situé à Strasbourg.

Une assistance technique intégrée à l'entreprise permet d'effectuer sous surveillance tous travaux avec de nouveaux ateliers et cela aussi longtemps que le travail au banc poserait quelques problèmes.

Qu'en sera-t-il pour la commande actuellement en voie d'exécution et provenant de Nice? Les employés de la firme jurassienne rêvent peut-être de cette Ferrari Testa Rossa pour laquelle ils ont à fabriquer les gabarits nécessaires à sa réparation; selon les plans reçus de la maison italienne. (ac)

Tragique fin de soirée

Un homicide par négligence jugé sans clémence à Saignelégier

Renvoyé devant Tribunal correctionnel de Saignelégier pour homicide par négligence et infraction à la LCR pour conduite en état d'ivresse, un jeune chef de cuisine du Jura méridional a été condamné hier à trois mois d'emprisonnement sans sursis. C'est Me Fredy Rumo qui défendait sa cause.

C'était le 16 mai 1987 à minuit et demi, trois jeunes gens rentraient du Noirmont après avoir fêté l'un deux qui finissait son apprentissage de cuisinier. Tous trois avaient bu environ 5 dl de vin blanc en mangeant un plat froid. C. R. se sentait bien, content de sa soirée, il a tenu à prendre le volant de sa voiture. Il faisait froid et la route était mouillée.

Arrivé au lieu dit sous la Neuve-ville entre Saignelégier et Tramelan, le jeune homme a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à droite, il a traversé la route pour venir s'emboutir dans un tas de

billons de bois malencontreusement déposé en bordure de route. Une bille de bois a transpercé la voiture, puis le siège avant du conducteur pour venir écraser le jeune apprenti cuisinier assis à l'arrière. Celui-ci est mort sur le coup, le conducteur et le passager avant de la voiture n'ont été que légèrement blessés.

QUE DE LOUANGES

Rarement jeune homme n'aura été autant loué tant par ses employeurs que par son propre père. Le jeune C. R. est reconnu comme étant sobre, sérieux à son

travail et de bon caractère. Pourtant en 1985 déjà, il a été condamné dans le canton de Vaud à une amende de 600 francs lors d'un contrôle, pour ivresse au volant, son taux d'alcoolémie étant alors de 0,9 à 1,1 g‰.

Visiblement agacé par toutes les qualités prêtées au jeune prévenu, le président Pierre Theurillat a à plusieurs reprises tenté de pousser le jeune homme - toujours calme et poli - dans ses derniers retranchements. Dans un réquisitoire neutre et sans passion, le procureur Albert Steullet a requis huit mois sans sursis contre C. R. relevant la récidive et plaçant la vitesse excessive, l'ivresse au volant (1,37 g‰) et refusant le fait que la route aurait pu être gelée.

Dans sa plaidoirie, Me Fredy Rumo a plaidé la fatalité arguant du fait que la perte de maîtrise était probablement due à une légère couche de verglas et niant la causalité entre l'alcool et la mort de la jeune victime. L'avocat neuchâtelois a demandé au tribunal de ne pas retenir l'infraction précédente qui était minime et contestable selon lui.

Dans son jugement, le tribunal présidé par Me Theurillat et composé des juges, Ernest Hutmacher, Raphaël Brahier, Henri Paupe et Charles Ecoeur, n'a pas écouté le cri de cœur de l'avocat de la défense. Retenant contre C. R. l'homicide par négligence et l'infraction à la loi sur la circulation routière, il a condamné le jeune homme à trois mois d'emprisonnement et aux frais de la cause, offrant ainsi la possibilité à C. R. de purger sa peine en semi-détention. Me Fredy Rumo interjettera appel contre cette sentence.

GyBi

PARTI PRIS

Les juges dorment

Non je n'aurais pas aimé être jugée par un tribunal dont deux des juges dormaient pendant une partie de l'audience et pratiquement tout le réquisitoire du procureur général. L'affaire qui était jugée hier devant le Tribunal de Saignelégier était délicate à plus d'un titre.

Il est vrai que les faits étaient graves, mais la personnalité du prévenu qui semble avoir été accablé par un concours de cir-

constances laissait perplexes et à l'instar de la demande de l'avocat, l'on aurait aimé pouvoir donner une chance à ce jeune gars de 25 ans qui sera papa dans les jours qui viennent.

La tâche était doublement délicate pour le tribunal qui devait trancher entre son envie d'accorder le sursis et la jurisprudence du Tribunal fédéral qui aurait probablement inspiré un recours de la part du procureur si le sursis avait été octroyé. Dans une affaire aussi délicate et douloureuse, l'on aimerait avoir en face de soi des juges entièrement présents.

Gladys BIGLER

FRANCHES-MONTAGNES

Mieux communiquer pour mieux séduire

Le Centre de loisirs lance une offensive de charme

Un an après l'inauguration du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, celui-ci se dote d'un journal d'information et peaufine la formation de son personnel dans le but de soigner l'accueil des hôtes de passage.

Le but réel et avoué du Conseil d'administration du Centre de loisirs des Franches-Montagnes (CLFM) est d'attirer du monde de manière homogène durant toute l'année. Avec 50.000 entrées individuelles à la piscine durant la dernière saison, 20.000 à la patinoire, des nuitées en augmentation et une salle de fitness qui remporte toujours plus de succès, le CLFM est parti d'un bon pied. S'étant attaché les conseils de

Joseph Triponez, conseiller en communication, le Conseil d'administration du Centre veut assooir ses acquis et améliorer son rayonnement. Dorénavant une «lettre du Centre de loisirs des Franches-Montagnes» sortira trois à quatre fois par an. On pourra y trouver les dates de toutes les manifestations du Centre, faire connaissance avec le personnel, découvrir les offres et les nouveautés du CLFM et mirer en images la vie et les animations qui s'y déroulent.

Tiré à 4000 exemplaires, le No 1 est parti. Il est adressé aux partenaires du Centre, aux classes postsecondaires de Suisse romande et aux entreprises. Parallèlement à cette action, le personnel recevra prochainement une formation en

analyse transactionnelle qui devrait lui permettre d'être davantage à l'écoute des hôtes et des touristes.

Côté projets, il est question d'ouvrir la patinoire deux mois avant le début de la saison - si l'analyse de rentabilité s'avère positive - de proposer la patinoire en saison estivale pour les patineurs à roulettes et les planchistes, de créer un club de curling, d'acquiescer une dizaine de vélos de montagne et d'organiser en juin une exposition du graveur Laurent Boillat. Enfin - surprise attendue - le DECA-el version 1988 aura lieu le dimanche 5 juin prochain.

GyBi



Un accueil qui devra encore s'affirmer pour attirer le client et surtout le conserver. (Photos-Impar-GyBi)

Après d'importants démêlés

Le maire de Roche d'Or démissionne

Elu tacitement maire de Roche d'Or, en 1984, Nicolas Dumas, agriculteur dans ce village situé le plus haut en Ajoie, vient d'informer le Conseil communal, ainsi que le chef du service des communes, qu'il abandonnera tout prochainement ses fonctions de maire.

Fribourgeois d'origine, M. Dumas a décidé de reprendre, dans le canton de Fribourg, l'exploitation d'une ferme d'un proche parent. Il va donc quitter le canton du Jura auquel il était pourtant très attaché.

Un des motifs qui a poussé Nicolas Dumas à partir réside aussi dans les démêlés importants qui, depuis plusieurs années, l'opposent aux autorités fiscales cantonales. Cause de ces démêlés: non seulement une application discutable de la législation fiscale agricole en soi fort compliquée, mais surtout l'incroyable imbroglio résultant du fait qu'un fils de Nicolas Dumas, à la suite d'un grave accident, est devenu impotent.

A ce titre, il a touché une rente capitalisée d'invalidité et c'est sur les modalités de la taxation fiscale de cette rente et de son rendement que Nicolas Dumas est en opposition avec le fisc. Pour le maire de Roche d'Or, il est tout de même fort regrettable que l'Etat et son fisc se montrent d'une grande rigueur au détriment d'un contribuable handicapé à vie.

M. Dumas relève encore que le fisc, en ajoutant la rente de son fils à la fortune de son père confère à celui-ci une fortune fiscale qui l'empêche de recevoir certaines subventions fédérales allouées à l'agriculture, ce qu'il considère comme injuste.

Maigre consolation, à l'annonce de sa démission, Nicolas Dumas a reçu une lettre de félicitations du Service des communes dont le chef, Jean-Louis Sangsue, jadis secrétaire de préfecture, se souvient des litiges continuels qui opposaient l'ex-maire de Roche d'Or aux autorités cantonales, un temps aujourd'hui révolu, ...sauf sur le plan fiscal. V. G.

CELA VA SE PASSER

Philatélistes à Courrendlin

Samedi 23 avril, les philatélistes de l'Amicale des sociétés philatéliques du Jura et du Jura bernois se rencontreront à la bourse inter-club Courphil, au Restaurant Bel-Air à Courrendlin de 13 h 30 à 17 h. Cette manifestation est placée sous l'égide de l'Amicale des sociétés philatéliques du Jura et du Jura bernois en collaboration avec le club local. (comm)

JURA 33

Rédaction jurassienne:
Gladys Bigler
032/97.49.13

Vous le savez?
dites-le nous...



039/211 135

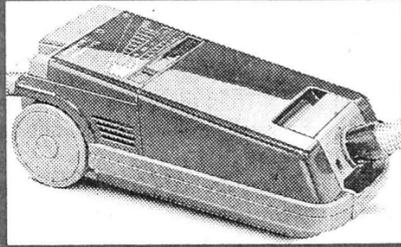
VOTRE GARANTIE

La fiabilité et la longévité des aspirateurs Electrolux sont légendaires.

Les moteurs efficaces et silencieux garantissent une puissance d'aspiration hors du commun. Le boîtier double-paroi a été conçu pour durer et protéger efficacement la partie électronique moderne et précise.

Voilà qui explique pourquoi tous les aspirateurs

Electrolux bénéficient de 2 ans de garantie complète!



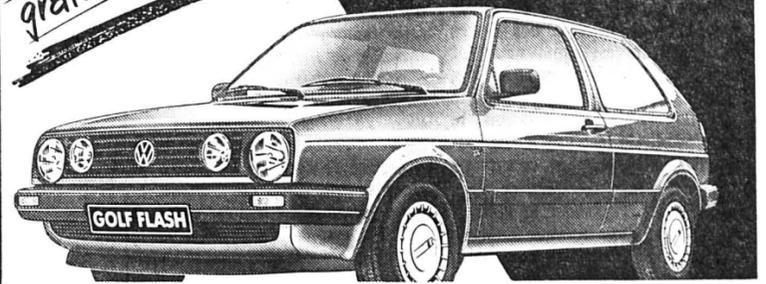
Electrolux
la qualité dont on parle

Electrolux Ménage SA
Badenerstrasse 587, 8048 Zurich
Téléphone 01/492 40 40

VW Vous savez ce que vous achetez.

Fr. 1620.-
d'équipement
supplémentaire
gratuit

FLASH



Golf Flash, un éclair de génie: phares jumelés à halogène, glaces athermiques vertes, siège de conduite réglable en hauteur, radio-cassette Philips DC 684, agencement cosu, décor Flash et ainsi de suite. **Golf Flash: 55 ch, 5 vitesses, fr. 17910.-** (y compris pour fr. 1620.- d'équipement supplémentaire gratuit).

Immobilier

Je cherche à acheter
régie immobilière

dont l'activité s'exerce dans le canton de Neuchâtel de préférence, avec portefeuille de gérance, éventuellement contrats de courtage.
Faire offres sous chiffres CD 5732 au bureau de L'Impartial

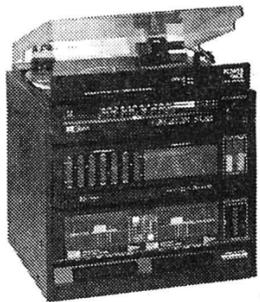
**REVI-CITERNE
R. LANNAUD - BÔLE**

Révisions
Installations citernes plastique
Bacs en tôle
Feuille PVC
Citernes cuirassées en béton armé
Hors service
et découpage de citerne

038/42 52 34

Offres à saisir:

Chaîne stéréo Sondyna

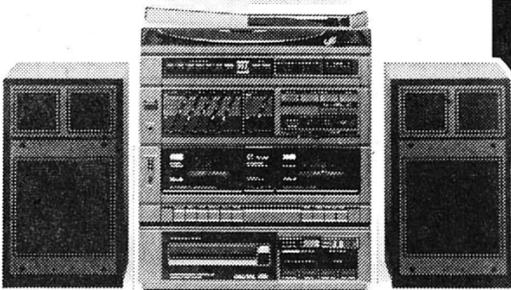


269.-

- Tuner 3 ondes avec indicateur Led.
- Tourne-disques semi-automatique.
- Enregistreur à double cassette pour faire vos copies.
- Ampli 2x8 watts avec égaliseur graphique 3 bandes, grand tableau lumineux indiquant le niveau de sortie.

Complète avec haut-parleurs: seulement Fr. 269.-

**Chaîne stéréo
Médiator «6155 CD»**



- Tuner digital 3 ondes à 24 présélections.
- Ampli 2x25 watts avec égaliseur 5 bandes.
- Enregistreur double avec copie et lecture continue des 2 cassettes.
- Tourne-disque analogique à retour automatique.
- Lecteur de disques compacts de la dernière génération programmable avec index, affichage titres et temps.
- 2 enceintes 2 voies.

Vraiment incroyable
Rack en option, seulement Fr. 98.-

798.-

Brugger, car le choix est plus grand et les prix sont râpés!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 231212

88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.

Liquidation totale

autorisée par la Préfecture jusqu'au 23 avril.

Salons cuir et tissu, parois, petits meubles, tapis.

**INCROYABLE
MAIS VRAI!!!**

Cette dernière semaine
FAITES VOTRE PRIX!

Nous acceptons toute offre raisonnable

**MEUBLES
GRABER**
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Ouverture nocturne
d'exposition jusqu'à 21 heures
chaque soir
jusqu'au samedi 23 avril

V-A-G

VW. Une européenne.



**Aujourd'hui
séances de dédicace
avec Pirmin Zurbriggen**

Vainqueur de la descente olympique et de la Coupe du monde 1988 dédicace ses cartes **mercredi 20 avril 1988** de 13.45 à 15.00 h, à la SBS à **La Chaux-de-Fonds**, avenue Léopold-Robert 16-18.

Mercredi 20 avril 1988 de 15.30 à 16.30 h, à la SBS à **Le Locle**, rue Henry-Grandjean 5.

Nos champions dans votre région.
SBS bien sûr.

**Société de
Banque Suisse**
Une idée d'avance

Immobilier

Villa

à vendre quartier du Cerisier à La Chaux-de-Fonds. Situation dominante et ensoleillée, 7 pièces, garage double.
Ecrire sous chiffres CX 6230 au bureau de L'Impartial.

A vendre aux Franches-Montagnes
villa 5 pièces

meublée
garages séparés, 850 m² de terrain. Financement assuré.
Faire offres sous chiffres 91-786 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds centre ville
**appartement
6 pièces**

120 m², tout confort, Fr. 1350.- charges comprises.
Ecrire sous chiffres XS 58266 au bureau de L'Impartial du Locle

A louer joli petit appartement

**meublé,
3 pièces**

cuisine agencée, salle de bains, chauffage. Quartier Gibraltar. Libre dès le 1er mai 1988.
☎ 039/28 44 78 de 17 à 20 heures.

A remettre

**magnifique
5 pièces**

entièrement rénové, à La Chaux-de-Fonds. Loyer actuel Fr. 1400.- avec garage.
Reprise. ☎ 039/23 00 34 heures de bureau.

Valais, Veysonnaz, 1200 m à vendre

chalet

avec 500 m² de terrain, 3 chambres, cuisine, living, cheminée. Vue magnifique. Fr. 250 000.-.
Renseignements: ☎ 022/42 31 16 ou 022/42 64 52

A louer

garage

à partir du 1er juin 1988, région de Delémont. Atelier de réparation - 250 m² - Complètement équipé (catalyseur de gaz, outillage divers, lift). Convient également pour carrossier. En bordure de route principale. Parc à disposition. Pas sérieux s'abstenir.
Faire offres sous chiffres 14-571618 à Publicitas, 2800 Delémont.

Bubenberg & Bauhandel & Immobilien AG

A vendre à La Chaux-de-Fonds

**superbes
appartements**

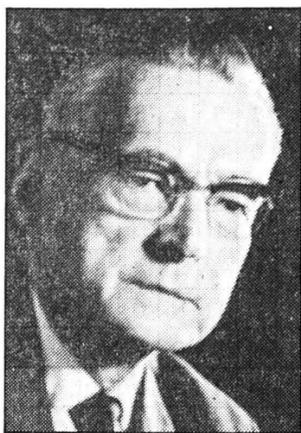
de 3 1/2 ou 4 1/2 pièces avec beaucoup de confort, entièrement rénovés, situation belle et tranquille (Combe-Grieurin) Veuillez nous téléphoner pour des renseignements

Hirschengraben 10
3011 Bern
☎ 031/26 02 52

CANTON DE NEUCHÂTEL

Hommage au professeur Werner Günther

Avec Werner Günther, professeur honoraire de langue et littérature allemandes de l'Université, Neuchâtel vient de perdre le plus remarquable germaniste que la ville, le canton et sa Haute école aient connus. Il était bernois, et fier de l'être. Fils de paysan, il avait passé son enfance à la campagne; mais cela n'empêcha pas l'adolescent de découvrir dès l'âge de seize ans et par la lecture de Hoelderlin l'univers de la poésie idéaliste: allemande d'abord, puis française et italienne. Ses études conduisirent l'apprenti-romaniste de Berne à Genève, puis à Grenoble et en Italie, où il trouva son maître à penser et à écrire dans Benedetto Croce. Sa thèse de linguistique soutenue, marié à une Provençale, qui lui prêta une pointe de son accent, il se fixa à Neuchâtel, y fit construire sa maison, qu'il ne quittera plus, et partagea dorénavant sa vie entre l'enseignement et les travaux de critique littéraire.



serviteur enthousiaste de l'art en tant que manifestation de l'esprit.

Aux morts, la vérité est due: jeune professeur, «Pochable» eut à payer le prix de l'inexpérience et à supporter l'attitude quelque peu goguenarde des gymnasiens à l'égard de sa discipline. Mais les compétences du maître ne tardèrent pas à leur en imposer. Ils n'hésitaient pas à lui demander des compléments d'information même en matière de littérature française. Appelé à l'Université pendant la guerre, Werner Günther fonda le Groupement d'études germaniques de notre ville, et domina pendant près de trente ans l'enseignement de l'allemand à Neuchâtel. Auteur principal du Cours supérieur de langue allemande réédité une demi-douzaine de fois et répandu dans toute la Suisse romande, son nom était, pour les gymnasiens de 1945 à 1970, synonyme d'une didactique basée sur la conviction que la méthode d'enseignement la plus efficace consiste à faire travailler les élèves. Le professeur Günther était exigeant, quoique bienveillant; son savoir pouvait le rendre redoutable. Mais sa ferveur lui valait le respect de ses étudiants dont les meilleurs lui rendaient un culte admiratif. Ils sentaient que leur maître n'était pas seulement un grand lettré, mais un

Le meilleur de lui-même, Werner Günther l'a donné dans ses livres. Il en a publié une bonne douzaine et plus d'une centaine d'études importantes, d'articles de revue, de conférences, de traductions. Rédigés, les premiers, de sa belle main, confiés, les derniers, directement à la machine et au typographe, ils témoignent tous de l'étendue de ses lectures. La Suisse littéraire en forme le centre d'intérêt. Il débuta, il y a plus d'un demi-siècle, par un livre retentissant sur Jeremias Gotthelf, ouvrage qui contribua largement à renouveler l'intérêt pour le conteur de l'Emmental temporairement méconnu. Son étude sur Rainer Maria Rilke, publiée pendant la guerre, est, de l'avis de la fille du poète, le plus beau parmi les innombrables écrits consacrés à son père. Suivit «C. F. Ramuz», puis un second recueil dédié à Gotthelf, et, enfin, l'une après l'autre, les trois copieux volumes d'études monographiques sur les auteurs de la Suisse alémanique moderne. Le dernier date de 1986. — La mort a empêché l'infatigable travailleur d'achever l'ensemble par l'adjonction du quatrième volet prévu qui devait présenter les écrivains de Romandie et du Tessin. Cette productivité supposait, outre un sens rare de l'expression écrite, une intuition poétique sûre et

une étonnante intelligence des textes. Se fiant aux sources et à lui-même plutôt qu'aux critiques et aux théories d'interprétation successivement à la mode, Werner Günther, une fois pour toutes, faisait de la valeur esthétique d'une œuvre le critère suprême de son appréciation.

Fidèle à ses camarades de classe et de service, ami dévoué, sociable à ses heures, il était chiche de son temps, méprisant les occupations futiles. Longtemps pourtant il se rendait à ses cours à bicyclette, pratiquait la natation, le tir, et, en spectateur, le football au stade de La Maladière. Mais au cours des dernières années, la solitude s'était épaissie autour de l'octogénaire. La disparition d'anciens collègues, les fatigues de l'âge et, finalement, la maladie l'enfermèrent dans l'isolement. Jusqu'au dernier jour pourtant il a pu compter sur les soins affectueux d'une épouse admirable à qui nous présentons le témoignage cordial de notre vive sympathie. Ceux qui ont

connu Werner Günther ne l'oublieront pas. Dans l'esprit de ses lecteurs il survivra.

Rodolphe Zellweger
Professeur honoraire
de l'Université de Neuchâtel

DÉCÈS

BEVAIX
M. Alexandre Weber, 75 ans.
BOUDRY
M. Auguste Gallant, 1908.
CHÉZARD
Mme Yolande Cuche, 1915.
FONTAINEMELON
M. Léon Robert, 1912.
MARIN
M. Rémy Thévenaz, 1924.
NEUCHÂTEL
Mme Rose-Anna Delley, 1902.
VILLIERS
M. Robert Perret-Gentil, 1907.

Mais si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, c'est une grâce devant Dieu.

I Pierre 2:20.

Monsieur René Horisberger;

Monsieur et Madame Reynold Horisberger-Girard:

Monsieur Philippe Horisberger,
Monsieur Jean-Luc Horisberger,
Marc Horisberger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Angéline HORISBERGER
née NICORA

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a accueillie lundi, dans sa 88e année, après de longues souffrances, supportées avec un courage exemplaire.

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

II Timothée 4:7

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 avril 1988.

Le culte aura lieu au Centre funéraire jeudi 21 avril, à 10 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de la République 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

OBFELDEN

Madame et Monsieur Willi Keller-Beisl et leurs enfants
Christina et Suzanne, à Obfelden;

Monsieur et Madame Fritz Lehner et leurs enfants, à Graz,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Rodolphe BEISL

leur très cher oncle enlevé à leur affection dans sa 90e année.

8912 OBFELDEN, le 18 avril 1988.

Haltenstr. 7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Les parents et amis de

Monsieur
Rudolf BEISL

font part de son décès survenu dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 18 avril 1988.

L'incinération aura lieu
jeudi 21 avril.

Culte au Centre funéraire
à 11 heures.

Le corps repose au pavillon
du cimetière.

Le présent avis tient lieu
de lettre de faire-part.

La famille de

**MONSIEUR
ROGER RUCHTI**
de Mont-Soleil

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée soit par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Réception des avis
mortuaires jusqu'à 22 heures

Jésus dit: «Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et Je vous soulagerai.»

Matthieu 11:28.

Repose en paix chère épouse,
maman et grand-maman.

Monsieur Pierre Thiébaud:

Monsieur Jean-Pierre Thiébaud,
ses enfants Christian et Patrick,

Madame Hélène Thiébaud;

Monsieur et Madame Emile Ruchat,
leurs enfants et petits-enfants, à Signy s/Nyon;

Madame Anny Thiébaud, à Niederbipp,
ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Jeanne Thiébaud, à York;

Monsieur Jean Mollet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Pierre THIÉBAUD
née Julianne RUCHAT

leur chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 71e année, après une longue et pénible maladie, supportée courageusement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 avril 1988.

Le culte aura lieu au Centre funéraire jeudi 21 avril, à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 111, rue Jardinière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.

Madame Maria Becerra-Chacon:

Monsieur et Madame José Becerra-Loriol
et leurs enfants:

Jean-Luc et sa fiancée Francine,

Annick,

Pierre-Alain;

Madame et Monsieur José Gonzalès-Becerra et leur fils
José-Manuel,

Mademoiselle Carmen Becerra,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Manuel BECERRA

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 76e année après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 avril 1988.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile: rue de l'Est 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON CITHERME S.A.

ont le chagrin de faire part
du décès de

Madame
**Alice
JEANMAIRE**

maman de M. Paul Jeanmaire
leur fidèle collaborateur.

Pour les obsèques se référer
à l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON CARBURANTS S.A.
ET DE COMPTOIR S.A.

ont le chagrin de faire part
du décès de

Madame
**Alice
JEANMAIRE**

Maman de M. Paul Jeanmaire
leur fidèle collaborateur.

Pour les obsèques se référer
à l'avis de la famille.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

**MARIE-NOËLLE
FORNEY**

nous exprimons nos sentiments de sincère et profonde reconnaissance.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont entourés dans cette douloureuse séparation, par leurs messages, leurs envois de fleurs et leur présence chaleureuse.

NÔEL ET JACQUELINE FORNEY

LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1988.

ÉTAT CIVIL LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

Redoutey Geneviève Marie Léonie. — Humbert-Droz née Coquard Marcelle Edith, épouse de Humbert-Droz Roger Maurice. — Frutiger née Guyot Henriette Fernanda, veuve de Frutiger André Charles. — Derungs née von Känel Hélène, épouse de Derungs Laurent Joseph. — Stauffer Oskar, veuf de Stauffer née Robert Marguerite Mathilde. — Cerruti née Del-Boca

Marina Madeleine, épouse de Cerruti Guido Antoine. — Paratte René Gaston, veuf de Paratte née Wirth Yvonne Marie. — Jeanneret Liliane Marguerite. — Krebs Simone Hélène. — Favre-Bulle née Hofer Marie, veuve de Favre-Bulle Jules Albert. — Matthey-de-Endroit née Aeschlimann Louise Hélène, veuve de Matthey-de-Endroit Georges Numa.

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Fraises étrangères
le panier de 450 g **2.20**

Yogourt Toni
arômes ou fruits
le pot de 180 g **-.70**

Bière Felschlossen
10 x 33 cl **7.90**

En vente également à **innovation** LE LOCLE

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

Café-Restaurant des Tunnels
Hôtel-de-Ville 109
La Chaux-de-Fonds

Match à la belote
vendredi 22 avril
Prière de s'inscrire. Inscription: Fr. 18.-
☎ 039/28 43 45

AU MANDARIN
福祿居酒家
RESTAURANT CHINOIS

sa nouvelle carte
ses nouvelles spécialités

et toujours
son menu du jour
Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50
(1er étage du Terminus)

PIZZERIA - RESTAURANT
La Piccola Italia
La Chaux-de-Fonds, Hôtel-de-Ville 39, ☎ 039/28 49 98

chez **Dino**
La vraie pizza

Spécialités fraîches préparées par la maison. A consommer sur place ou à l'emporter.
FERMÉ LE MARDI

Lunettes de contact
Maitres opticiens
Diplôme fédéral

von gunten
Av. Léopold-Robert 23
039/23 50 44

Entreprise de couverture
Ferblanterie
Michel Dobler
Jardinrière 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 41 86

Pour tous vos problèmes de toitures!

Le mot mystère

Définition: La jungle: un mot de 5 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution: Page 3

E	E	M	I	C	X	U	A	E	G	I	T	S
S	S	S	A	E	U	T	R	O	T	O	E	Q
U	U	N	I	Y	E	V	I	R	O	I	C	O
C	M	N	E	S	A	K	E	G	P	E	K	C
I	V	I	S	D	A	S	N	A	D	H	I	O
F	E	G	C	A	E	O	O	N	A	E	W	O
O	R	E	N	D	C	N	I	S	L	R	I	K
U	T	R	O	A	I	L	I	P	I	U	L	I
S	N	I	J	D	A	L	I	L	N	E	E	V
I	E	A	S	B	A	S	I	A	E	L	S	U
X	V	A	I	P	A	T	I	O	N	F	U	L
A	K	U	E	R	I	R	E	F	N	E	D	A
I	G	N	A	T	E	R	O	L	F	R	E	C

A	Aras	Enfer	K	Khasi	O	Oasis
Axis	F	Félin	Kivu	P	Paon	
B	Bali	Ficus	Kiwi	Pies		
C	Cerf	Fleur	L	Lac	R	Rive
Ciel	Flore	Liane	S	Saki	Sud	
Cime	Fous	Lion	M	Mayas	T	Teck
Congo	G	Guib	Muse	Tige		
Cook	I	Iles	N	Népal	Titi	
Coqs	J	Inde	Nids	Tortue		
D	Dense	Jaco	Nigeria	V	Vent	
Désert	Java	Joncs	Nil	Vert		
E	Eaux					

natural

Offre spéciale **Cruisair IBIZA** en avril et mai

Vol de ligne au départ de Genève, séjour en chambre à 2 lits dans un hôtel *** au bord de la mer, demi-pension incluse.
Départs le mercredi et le dimanche.

super 4 jours **SFr. 550.-** par pers.
7 jours **SFr. 655.-** par pers.

Dimanche-dimanche / Mercredi-mercredi

Réervations et informations:

Natural SA
Agence de voyages
Avenue Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

Demandez notre brochure!

Impartial bouge...
... et vous emmène à un fantastique concert vendredi 27 mai 1988 à Besançon

Julien Clerc

Dans son récital qui a triomphé au grand Rex à Paris

pour Fr. 60.-

(Places numérotées réservées dans le meilleur secteur). Nombre strictement limité

Déplacement en autocar Giger, entrée au Palais des Sports. Organisation Théâtre municipal de Besançon.

ATTENTION!
Il est indispensable de s'inscrire avant le lundi 9 mai 1988.

Inscriptions:
Bureaux de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds et Pont 8, Le Locle.
Autocars Giger, Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds.

... bougez avec **Impartial**

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, conf. sur la Rega, par S. Refondini.
Salle de Musique: 20 h 15, concert de l'Orchestre de Buffalo.
Bibliothèque des jeunes: 14 h 40, contes pour enfants.
Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.

Cinéma
Corso: 21 h, Hamburger Hill; 19 h, Yeelen, la lumière.
Eden: 19 h, 21 h, La vie est un long fleuve tranquille.
Plaza: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.
Scala: 16 h 30, 21 h, Frantic; 18 h 45, L'homme voilé.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h, Sinopia, ensemble de danse de La Chaux-de-Fonds.
Plateau libre: 22 h, B. Leschot, P. Chambaz, rock.
Pharmacie d'office: Kreis, Pl. Pury, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Fréquence meurtrière; 14 h 45, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h, Prick up your ears; 14 h 45, 20 h 15, L'insoutenable légèreté de l'être; 18 h, Le grand chemin.
Arcades: 14 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté; 18 h 30, La vie est un long fleuve tranquille.
Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Frantic.
Palace: 14 h 30, Le livre de la jungle; 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, Hidden.
Rex: 14 h 30, 20 h 45, L'empire du soleil; 18 h 15, Suspect.
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Cinglé.

Val-de-Ruz

Le Louverain: 14 h 30, La polka des héliko, théâtre.
Chézar, La Bulle: 20 h 30, conf. école et monde rural; 14 h 30, le clown Panosse.

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: 20 h 30, Envoûtés.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Steps '88

Internationales Tanzfestival Schweiz, 10. April-15. Mai
Festival international Suisse de Danse, 10 avril-15 mai

Temple du Bas/ Salle de Musique - Neuchâtel, 20 h 00

20 avril Sinopia - Ensemble de Danse, La Chaux-de-Fonds
«Cinq pingouins sur un iceberg à la dérive»

21 avril Compagnie Cré-Ange, Paris
«Eurydice disparue»

22 avril ch tanztheater, Zurich «Aquellare»

23 avril Dans Studio Pauline de Groot, Amsterdam «Traction»

Parterre Fr.12.-, Galerie Fr.15.-, places non numérotées
Abonnement (4 soirées): Parterre Fr.36.-, Galerie Fr.45.-
Location: Ecole-club Migros, rue du Musée 3, 038 2478 02 et
Office du Tourisme, rue de la Place d'Armes 7, 038 25 42 43

M-TOURNEE

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Samedi 23 avril à 20 h 30

Objet - Fax
Danse contemporaine

Chorégraphie:
Jean-Claude PELLATON
Ricardo ROZO

Prix des places:
Fr. 18.-, étudiants Fr. 12.-

Location:
Tabatière du Théâtre, ☎ 23 94 44

La protection des locataires: à compléter

Ce que dit la loi

Le bail à loyer est un contrat qui est régi par le Code des obligations. Les règles qui le concernent sont entrées en vigueur, pour la plupart, en 1912. Le système prévu par la loi est d'inspiration libérale, où les deux parties, bailleur et locataire, sont mises sur pied d'égalité. Le bail signé par les parties peut déroger au Code des obligations, qui ne s'applique que sur les points non réglementés dans le contrat.

La loi définit les différentes obligations des parties (notamment délivrance et entretien par le bailleur, paiement du loyer et usage conforme au contrat par le preneur). Le loyer est librement fixé par les parties, et le congé peut être donné sans motif en respectant simplement les termes et délais prévus par le contrat, ou à défaut par la loi (3 mois de préavis pour fin mars, juin, septembre et décembre dans le canton de Neuchâtel).

Ce système, qui fait une large part à l'autonomie des parties, n'a pu s'appliquer tel quel durant très peu de temps. La situation déséquilibrée sur le marché du logement, quasi chronique tout au long de notre siècle, a nécessité l'intervention des autorités notamment dans le domaine des loyers et des congés. En période de crise en effet, le locataire n'a pas la possibilité de discuter le montant de

son loyer ou les autres clauses du bail, qui est établi en règle générale par les associations de bailleurs et à l'avantage de ceux-ci. A la merci d'un congé, le locataire en place n'a souvent que le droit de se taire ou de déménager en cas de conflit (hausse de loyer injustifiée, défauts de la chose louée, etc.).

La nécessité d'intervenir dans le domaine du logement s'est fait sentir dès la première guerre mondiale, où le ralentissement de la construction a entraîné une grave pénurie de logements, et par conséquent une explosion des loyers. Le Conseil fédéral a dû édicter des règles de protection des locataires contre les hausses de loyer et contre les congés. Par la suite, ce n'est que durant une courte période dans l'entre-deux-guerres qu'aucune législation spéciale n'est venue se greffer sur le droit ordinaire. Dès 1936, la législation exceptionnelle s'est appliquée sous

différentes formes jusqu'à la fin des années 60 et comprenait, dans ses grandes lignes, les principes suivants:

- en ce qui concerne les loyers: blocage général des loyers, sur tout le territoire de la Confédération, qui s'imposait d'office à tous les bailleurs (système du «contrôle des loyers»)

- pour les congés: annulation de toutes les résiliations de bail qui n'étaient pas justifiées par les circonstances du cas; le congé était justifié, par exemple, si le bailleur avait besoin des locaux pour lui-même, ou si le locataire donnait lieu à des plaintes.

Par Marie-Claire JEANPRÉTRE et Didier BERBERAT de l'Université de Neuchâtel

En 1970, le Code des obligations a été modifié par l'introduction de règles permettant au locataire, en cas de congé, de demander une prolongation de son bail. L'entrée en vigueur de ces dispositions allait de pair avec l'abrogation de toutes les mesures de protection de la législation exceptionnelle. Le retour au marché libre n'a pas duré deux ans. Devant la forte hausse du niveau général des loyers qui a

suivi, le législateur a dû prendre des mesures urgentes en votant un «arrêté instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif» (AMSL). Cet arrêté est encore en vigueur aujourd'hui.

LA FIXATION DU LOYER SELON L'AMSL

L'AMSL régit principalement le loyer, ainsi que les autres prétentions du bailleur (toute modification du bail en défaveur du locataire). Il prévoit une procédure à suivre, et institue des commissions de conciliation devant lesquelles seront portées les contestations.

Lors de la signature du contrat, le loyer est fixé librement. Le locataire a cependant la possibilité de contester le loyer dans les 30 jours, s'il démontre qu'il se trouvait dans une situation difficile qui l'a contraint de conclure le bail, et que le loyer est abusif. Cette possibilité a été très peu utilisée jusqu'à présent, en raison des difficultés de son application (double condition), de la sévérité des tribunaux et surtout de l'ignorance du loyer payé par le précédent locataire. Cette absence de contrôle du loyer au début du bail entraîne dans la pratique de fortes hausses de loyer à chaque changement de locataire.

En cours de bail, le locataire est mieux protégé. Le bailleur qui désire augmenter le loyer doit utiliser une formule officielle qui indique en particulier les motifs de la hausse, le délai et l'office de contestation. Les motifs d'une hausse sont prévus par l'AMSL selon un système relativement complexe. La règle générale est que le loyer ne doit pas procurer au bailleur un rendement abusif. En pratique, on tient compte du loyer précédemment fixé et l'on examine l'évolution de certains facteurs: variation du taux de l'intérêt hypothécaire, hausse de l'indice des prix, prestations supplémentaires du bailleur, qui peuvent être reportés sur les loyers selon les circonstances et selon une certaine proportion. Le locataire peut faire valoir son droit à une baisse de loyer si ces facteurs évoluent à la baisse.

Quant à la procédure à suivre, outre la formule obligatoire (sous

peine de nullité), le bailleur doit respecter le délai de résiliation (plus 10 jours) pour l'entrée en vigueur de la hausse, c'est-à-dire que le loyer ne peut être augmenté que pour une date qui correspond à un terme de congé. Aucune menace de résiliation ne peut accompagner la hausse. Le locataire qui entend s'opposer totalement ou partiellement à la hausse doit s'adresser dans les 30 jours à la commission de conciliation de sa région (commission paritaire, sans véritable pouvoir de décision, procédure gratuite). Si aucune entente n'intervient devant la commission, la majoration de loyer est réputée inadmissible. Le bailleur a alors 30 jours pour saisir le tribunal. Si une entente intervient, si le bailleur renonce à porter l'affaire devant le tribunal ou perd le procès, le locataire est protégé pendant deux ans contre la résiliation de son bail. La résiliation répressive est même punissable.

Le système de l'AMSL se distingue de la législation exceptionnelle puisqu'il ne s'agit plus désormais de contrôle des loyers, mais de surveillance, où seul le locataire qui se bat peut obtenir que son loyer reste dans certaines limites (à supposer encore qu'il n'ait pas été fixé trop haut au début du bail).

LA PROTECTION CONTRE LES CONGÉS

En dehors des cas où le locataire est protégé contre la résiliation de son bail à la suite d'un litige relatif à son loyer, notre droit ne connaît plus l'annulation d'un congé qui ne serait pas justifié. La seule condition qui doit être respectée pour donner congé est le respect des termes et délai prévus dans le contrat, ou dans la loi. Le délai ne doit pas être inférieur à 3 mois. Si une résiliation est envoyée pour une fausse date, elle est valable mais simplement reportée à la plus prochaine date possible.

Le locataire qui reçoit son congé n'a que la possibilité de demander une prolongation de son bail à loyer. Il ne s'agit donc que d'un sursis. Pour ce faire, il doit envoyer une requête au Tribunal de son district (et non à son bailleur) dans les 30 jours qui suivent la résiliation. La requête doit être brève-

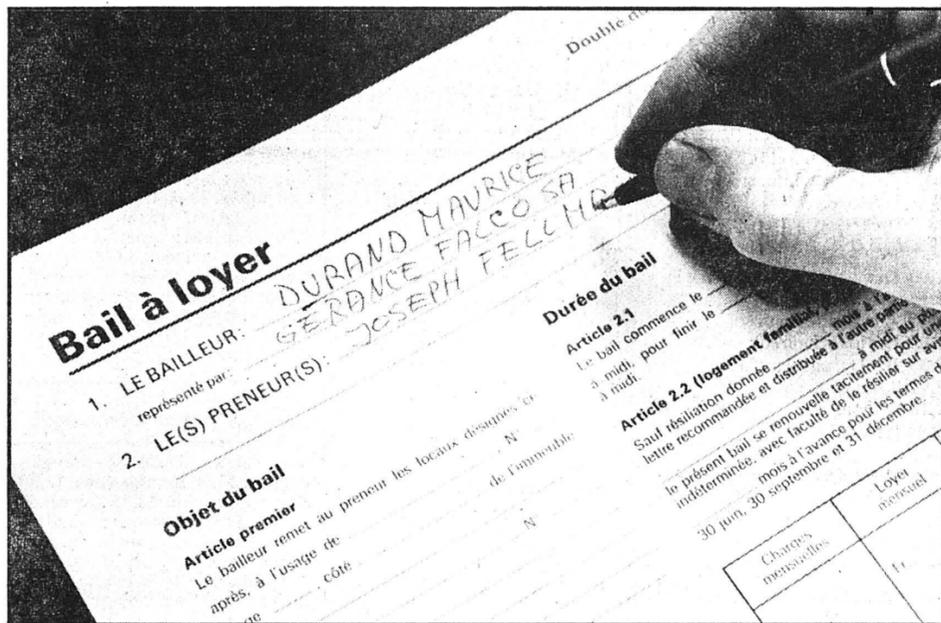
ment motivée et doit préciser la durée de prolongation demandée (maximum: une année); elle doit être envoyée en deux exemplaires au Tribunal, avec si possible le bail et la lettre de résiliation.

Le locataire aura droit à la prolongation de son bail s'il démontre que la résiliation a des conséquences pénibles pour lui. Si tel est le cas, le Tribunal examinera quels sont les intérêts du bailleur à récupérer ses locaux, et procédera à une balance des intérêts des deux parties. Si les intérêts du locataire sont prépondérants, la prolongation accordée doit être de longue durée (soit en principe le maximum d'une année), compte tenu du but de protection de la loi. Selon les circonstances, le juge peut accorder moins. La prolongation est absolument exclue lorsque le locataire donne lieu à des plaintes graves, ou lorsque le propriétaire a besoin des locaux pour lui-même ou sa famille, encore faut-il que ce besoin soit sérieux et prouvé. Si le locataire obtient la prolongation de son bail, il peut encore, plus de 60 jours avant l'expiration de celle-ci, demander une seconde prolongation. Celle-ci peut aller jusqu'à deux ans, mais elle est accordée à des conditions très strictes. Le locataire doit démontrer par exemple qu'il a vainement cherché à se loger durant la première prolongation.

On le voit, ce système est peu satisfaisant dans la mesure où il ne permet pas d'annuler un congé manifestement injustifié. Un locataire peut se faire mettre à la porte valablement, simplement parce qu'il aura demandé des travaux d'entretien, parce que la protection de 2 ans de l'AMSL dont il bénéficiait aura expiré, ou même parce que la couleur de ses rideaux ou de ses habits ne plaît pas à son propriétaire. Sa seule possibilité sera la prolongation de son bail.

Suite à la votation du 7 décembre 1986, les Chambres fédérales doivent légiférer sur l'annulabilité des congés injustifiés, et améliorer la position du locataire qui demanderait une prolongation de bail à la suite d'un congé justifié. On peut espérer que les nouvelles dispositions seront adoptées avant la fin de la présente législature.

Marie-Claire JEANPRÉTRE



Les congés-vente

Au cours de ces 5 ou 6 dernières années, le phénomène des congés-vente s'est développé d'une manière spectaculaire et préoccupante. Sur le plan romand, cette pratique a tout d'abord touché le bassin lémanique avant de s'étendre aux autres cantons, notamment à celui de Neuchâtel.

Par congé-vente, on entend la résiliation d'un bail à loyer suite à l'aliénation d'un appartement occupé jusqu'alors par un locataire. L'aliénation peut avoir lieu par un acte de vente, une cession de droits de copropriété d'étage ou de parties d'étages, d'actions ou de parts sociales. Parfois même, l'offre d'achat est faite directement au locataire, avec la menace expresse ou voilée, d'une résiliation.

CAUSE DES CONGÉS-VENTE

L'augmentation rapide du nombre des opérations de ce type est due avant tout à des motifs spéculatifs. Les promoteurs se sont vite rendu compte que la vente d'un immeuble par appartements rapportait bien plus que la vente de l'immeuble «en bloc». C'est ce que l'on nomme la tactique du salami qui leur permet de réaliser des bénéfices importants et immédiats. Dans

le district de La Chaux-de-Fonds, par exemple, 1037 appartements ont été transformés en propriété par étage (PPE) depuis 1967, dont 175 l'an passé.

CONSEQUENCE DES CONGÉS-VENTE

Le congés-vente provoque souvent des problèmes humains. Il faut savoir que ces opérations touchent très fréquemment les immeubles anciens à bas loyers habités par des personnes âgées, au revenu modeste. Les locataires de ces appartements, auxquels tant de souvenirs sont attachés, ont rarement les moyens de les acquérir et doivent se résoudre à les quitter et à rechercher d'autres logements.

Ces pratiques favorisent et aggravent aussi la pénurie d'appartements anciens et bon marché, cas qui ne peut pas être comparé à celui des appartements construits

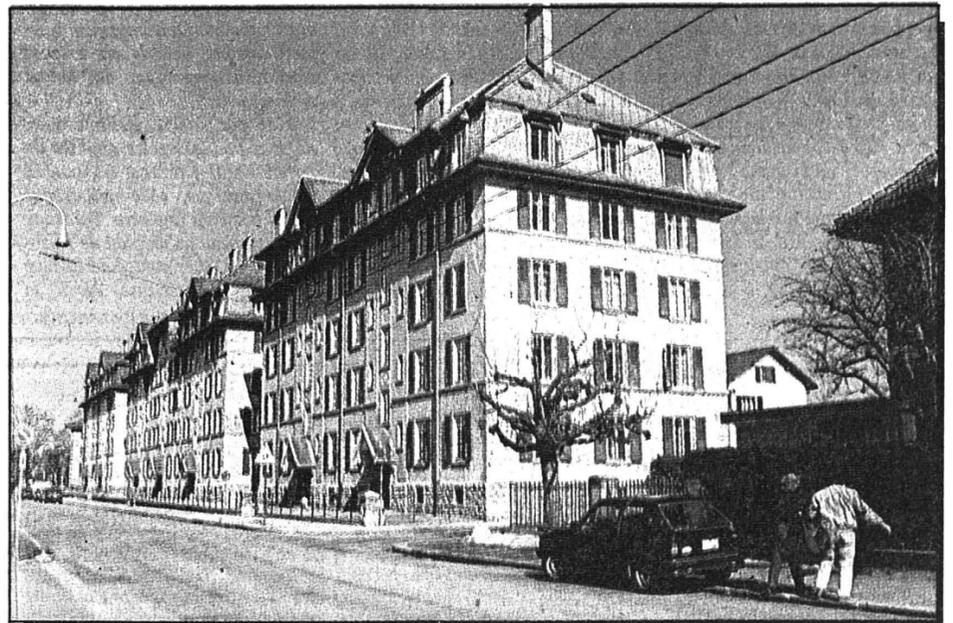
afin d'être vendus en PPE. La conséquence de cette pénurie est l'augmentation du niveau général des loyers.

ETAT DU DROIT SUISSE

Notre législation actuelle donne peu de moyens de lutte contre ces pratiques, hormis une hypothétique prolongation de bail (voir l'article de M.-C. Jeanprêtre) qui n'est pas possible si l'acquéreur veut habiter lui-même le logement. Certes, des règles de déontologie ont été édictées par les milieux immobiliers, mais celles-ci protègent très peu le locataire et ne lient qu'une partie des promoteurs.

Au plan fédéral, la volonté politique de régler ce problème fait actuellement défaut, raison pour laquelle quelques cantons ont décidé de s'occuper de la question. A Genève, une initiative populaire qui demandait que la vente d'appartements loués soit soumise à autorisation en cas de pénurie a été acceptée par le peuple en mars 1985. Suite à un recours, le Tribunal fédéral a admis, à quelques détails près, que cette initiative était conforme au droit.

Dans le canton de Neuchâtel, Francis Matthey, alors député, a



Les bâtiments locatifs communaux ont un rôle de régulateur du marché à jouer (photos Gerber)

déposé en juin 1985 un projet de loi, appuyé par le groupe socialiste du Grand Conseil, qui s'inspirait largement du modèle genevois et qui prévoyait, lui aussi, le principe de l'autorisation. Ce projet, indirectement déclaré conforme au droit par le TF, et actuellement en discussion devant la Commission

législative du Parlement cantonal neuchâtelois. On peut encore rappeler que le Parti socialiste neuchâtelois a lancé, en mars 1986, une initiative «pour la défense des locataires menacés par un congé-vente». Cette dernière va dans le même sens que le projet de loi Matthey et elle a recueilli plus de

9000 signatures en un temps record.

Nous reviendrons sur ce problème crucial des congés-vente, qui doit être réglé de toute urgence, lorsque le Grand Conseil neuchâtelois traitera du projet de loi et de l'initiative du PSN.

Didier BERBERAT